

# L'insertion des diplômés des Grandes écoles



## Résultats de l'enquête 2017

*Réalisée entre janvier et mars  
par 175 Grandes écoles membres de la CGE*

*Juin 2017*

---

*Cette vingt-cinquième enquête sur l'insertion des jeunes diplômés des Grandes écoles a été réalisée au cours du premier trimestre 2017. Chaque école participante, membre de la CGE, a assuré la collecte des données pour son établissement.*



*Le logiciel Sphinx a permis la collecte de la grande majorité des données.*

Cette publication est le fruit d'une collaboration entre l'École nationale de la statistique et de l'analyse de l'information (Ensaï) et la Conférence des grandes écoles (CGE).

La coordination de la collecte des données et la réalisation de cette brochure ont été réalisées par Nicole Allain de l'Ensaï et Élisabeth Bouyer de la CGE. La relecture a été assurée par l'équipe permanente de la délégation de la CGE.



Sommaire	4
Avant-propos	6
L'Ensaï	7
<b>Enquête 2017 sur l'insertion des jeunes diplômés</b>	<b>9</b>
1. 25 ans d'enquête sur l'insertion des diplômés des Grandes écoles	11
2. Évolution du nombre d'écoles participantes et de diplômés ayant répondu	12
3. Taux de réponse et couverture de l'enquête 2017	13
4. Participation à l'enquête	14
5. Caractéristiques de la population interrogée	15
<b>Situation des jeunes diplômés et principaux indicateurs d'insertion</b>	<b>17</b>
1. Activité des diplômés : évolution entre les enquêtes 2016 et 2017	18
2. Activité selon le sexe et le type d'école	19
3. Historique de la situation de la dernière promotion	20
4. Historique de la situation de l'avant-dernière promotion	21
5. Principaux indicateurs : évolutions entre les enquêtes 2016 et 2017	22
6. Principaux indicateurs selon le sexe et le type d'école	24
7. Évolution des taux net d'emploi des deux dernières promotions	26
8. Note sur le tableau des principaux indicateurs	27
<b>Accès à l'emploi</b>	<b>29</b>
1. Durée de la recherche d'emploi « fructueuse »	30
2. Durée de la recherche d'emploi et recherche infructueuse	31
3. Cheminement vers l'emploi (enquêtes 2016 et 2017)	32
4. Cheminement vers l'emploi par sexe	33
5. Critères de choix de l'emploi	33

<b>Diplômés en activité professionnelle</b>	<b>35</b>
1. Contrats de travail en France	36
2. Contrats de travail à l'étranger	36
3. Ensemble des contrats de travail	36
4. Proportion de cadres parmi les salariés en France	38
5. Évolution des rémunérations perçues en France à la sortie de l'école	39
6. Évolution des rémunérations perçues en France en euros courants	40
7. Évolution des rémunérations perçues en France en euros constants	41
8. Lieu de travail	42
9. Rémunération selon le lieu de travail	43
10. Lieu de travail à l'étranger	44
11. Taille des entreprises	45
12. Statut de l'entreprise	46
13. Secteur d'activité des nouveaux diplômés	47
14. Service / département d'emploi des nouveaux diplômés	52
<b>Création d'entreprise</b>	<b>55</b>
1. Création d'entreprise et projets de création	57
2. Entreprises en cours de création	57
<b>Autres situations des diplômés</b>	<b>59</b>
1. Volontariat	60
2. En recherche d'emploi	61
3. Poursuite d'études et thèses	62
<b>Apprentissage des nouveaux diplômés</b>	<b>65</b>
<b>Annexes</b>	<b>69</b>
1. Répartition des emplois et salaires moyens par secteur d'activité	70
2. Répartition des emplois des sociétés de conseil-bureaux d'études, ingénierie selon le secteur d'activité de l'entreprise d'intervention	74
3. Liste des écoles ayant participé à l'enquête jeunes diplômés 2017	76



## Avant-propos

Au fil des ans, l'enquête de la Conférence des Grandes écoles relative à l'insertion des jeunes diplômés s'affirme comme un excellent miroir des défis et des réussites auxquels nos écoles sont confrontées. Elle permet aussi de faire émerger des tendances nouvelles au sein des entreprises et du monde économique en général.

En 2017, cette vingt-cinquième édition ne déroge pas à la règle et les différents indicateurs confirment tous l'amélioration notable des conditions d'insertion professionnelle des jeunes diplômés des Grandes écoles. Les résultats sur l'emploi sont dans leur troisième année de croissance avec le meilleur taux net d'emploi enregistré depuis la dernière crise financière.

Rappelons que cette enquête ne pourrait être menée sans l'implication des écoles, de leurs étudiants et de celles et ceux qui ont la responsabilité de la collecte et de l'analyse des données. Merci à tous pour votre implication ! Ce sont ainsi 76 952 questionnaires issus de 175 écoles participantes qui ont été traités. Avec près de 4 000 réponses de plus cette année, la fiabilité des résultats est plus que significative et permet une analyse détaillée de l'insertion des étudiants - toujours plus nombreux - qui s'engagent dans les programmes des Grandes écoles. Pour la dernière promotion de cette année, le taux de réponse s'élève à 68,5 %, en hausse par rapport à l'année dernière.

Sur la promotion 2016, le taux net d'emploi des jeunes diplômés progresse à 86,5 %. L'entrée dans la vie active est rapide puisque plus de 60 % de nos étudiants ont trouvé un emploi avant même leur sortie d'école, et ce taux s'élève à 81,4 % moins de deux mois après la sortie. Pour les diplômés de 2014 et 2015 les résultats indiquent des taux d'insertion respectivement de 96,5 % et 94,2 % révélant un niveau de plein emploi pour les diplômés des Grandes écoles. Ces chiffres sont évidemment corrélés à la reprise économique, mais ils sont aussi le reflet de la richesse de l'écosystème des Grandes écoles, qui excellent à établir des relations solides entre écoles, entreprises, réseaux d'alumni et acteurs de la vie économique en général.

De plus, le nombre de contrats à durée indéterminée est en hausse, illustrant la confiance des employeurs dans les compétences de ces jeunes diplômés. Ces derniers étant désormais amenés à changer plusieurs fois de métier au cours de leur carrière, nos écoles s'emploient à cultiver de plus en plus leur agilité d'apprentissage et leur esprit d'entreprendre. Nos programmes, ouverts sur l'international, offrent également des opportunités de carrières à l'international avec plus de 15 % d'étudiants qui démarrent désormais leur carrière à l'international. Le Royaume-Uni, l'Allemagne et la Chine demeurent les premiers choix de nos jeunes diplômés. La création d'entreprise continue de séduire nos jeunes diplômés. Elle enregistre toutefois une légère baisse par rapport à la promotion 2015, conséquence probable de la reprise du marché de l'emploi traditionnel.

Pour terminer avec cet avant-propos, nous continuons à constater d'injustifiables disparités salariales entre hommes et femmes. Les secteurs des hautes technologies restent les premiers à réduire ces disparités, et tous secteurs confondus, les écarts sont moins importants pour les diplômés ingénieurs que pour les diplômés en management. Continuons nos efforts pour réduire ces inégalités et offrir à toutes et à tous un accès égal au marché de l'emploi.

**Peter Todd**

Président de la Commission Aval  
Directeur Général de HEC Paris



## L'Ensai

Implantée sur le campus de Ker Lann, près de Rennes, l'Ensai est aujourd'hui la seule école d'ingénieurs spécialisée dans la conception, le traitement et l'analyse de l'information. S'appuyant sur des méthodes scientifiques de haut niveau en mathématiques, informatique et économétrie, l'école donne à ses étudiants des compétences unanimement reconnues par les entreprises.

Grâce à ses filières de spécialisation de 3<sup>e</sup> année, les diplômés de l'Ensai se positionnent aujourd'hui dans des secteurs d'activité aussi variés que la banque-assurance, l'industrie, le secteur de la santé, l'informatique ou le secteur tertiaire. La thématique du *big data* est au cœur des enseignements de l'école, avec en particulier une filière de 3<sup>e</sup> année et un master international. L'école forme, pour près de deux tiers de ses étudiants, des ingénieurs, qui trouveront un emploi dans le secteur privé. Elle forme également les attachés statisticiens, qui rejoindront la fonction publique à l'issue des deux premières années de scolarité, l'Insee (Institut national de la statistique et des études économiques) ou un service statistique ministériel. Les attachés ont ensuite la possibilité d'accéder au diplôme de master de statistique publique, délivré par l'école et co-habilité avec l'Université de Rennes 1, soit en formation complémentaire, soit au titre d'une formation continue diplômante.

L'Ensai, membre de la CGE, a souhaité mettre ses compétences au service de l'enquête insertion de la Conférence des grandes écoles. Cela permet aujourd'hui de garantir l'utilisation des méthodes scientifiques les mieux adaptées pour le déploiement de l'enquête et le traitement des résultats, avec la préoccupation de la comparabilité des résultats obtenus d'une année sur l'autre. Réalisée par chacune des écoles auprès de ses diplômés, l'enquête est coordonnée par l'Ensai depuis maintenant plus de 10 ans. Sans une mobilisation forte de chacune des écoles, les taux de réponse à l'enquête ne seraient pas aussi élevés, et les résultats aussi solides. Un grand merci à elles, en particulier à leur correspondant pour l'enquête insertion, et un grand merci à Nicole Allain et Élisabeth Bouyer pour le travail de pilotage et de coordination réalisé.

**Renan Duthion**  
Directeur de l'Ensai





# Enquête 2017 sur l'insertion des jeunes diplômés





## 1. 25 ans d'enquête sur l'insertion des diplômés des Grandes écoles

### Objectif

Ces enquêtes s'intéressent à la valorisation sur le marché du travail des formations dispensées par les Grandes écoles françaises au travers de l'insertion des diplômés.

### Champ de l'enquête

Le champ de l'enquête couvre l'ensemble des diplômés des trois dernières promotions de niveau master (bac + 5) des Grandes écoles de France métropolitaine membres de la CGE, à l'exception des diplômés qui ont suivi ce cursus en tant que fonctionnaire.

Chaque école est libre de participer ou non à l'enquête, elle dispose de ses propres données et de ses propres résultats. Les regroupements d'écoles (écoles d'agriculture, écoles de chimie de la Fédération Gay-Lussac, ...) les retraitent également à leur propre niveau.

Le recueil des données de chacune de ces écoles fournit une base de données nationale anonyme à partir de laquelle ont été obtenus les résultats présentés dans ce document.

### Méthodologie

Le principe de base consiste à reproduire autant que possible, année après année, la même enquête dans des conditions de réalisation analogues et de définitions identiques, ou du moins compatibles, qui permettent d'obtenir des séries de données comparables dans le temps.

Nous utilisons dans ce rapport la comparaison temporelle, la comparaison par type d'école (managers et ingénieurs) et par genre, ...

Pour la dernière promotion, l'insertion est mesurée « au moment de l'enquête », c'est-à-dire entre mi-janvier et fin mars<sup>1</sup>, quel que soit le mois de sortie de l'école de l'étudiant. Cette contrainte induit des différences entre les écoles. L'ancienneté sur le marché du travail peut varier d'une école à l'autre. La date de référence de sortie de l'école est (arbitrairement) celle de la soutenance du mémoire de stage de fin d'études, les deux tiers des mémoires étant soutenus entre septembre et décembre. La grande majorité des diplômés des Grandes écoles est considérée comme ayant quitté l'école moins de six mois avant l'enquête pour la dernière promotion.

Pour les promotions précédentes, une date de référence a été définie à partir de l'enquête 2015 : l'insertion est mesurée au 1<sup>er</sup> décembre n-1, permettant d'obtenir des indicateurs à 12-15 mois (plutôt qu'à 15-18 mois auparavant) ou à 24-27 mois après la sortie de l'école. Les indicateurs ainsi calculés deviennent comparables à ceux publiés par les universités (à partir de la promotion 2013 enquêtée 12-15 mois après la sortie en 2015 et à 24-27 mois en 2016).

Depuis l'application de la loi ESR de juillet 2013, complètement appliquée dans les Grandes écoles, nous publions quelques indicateurs sur l'antépénultième promotion, sur le marché du travail depuis un peu plus de deux ans.

### Mode de collecte

Depuis 2011, l'Ensaï fournit aux écoles les questionnaires leur permettant de réaliser leur enquête en ligne, d'accéder à des tableaux standards et d'utiliser des outils de traitement sur un serveur d'enquête sécurisé (SphinxOnline) que la CGE met à la disposition de chaque école gratuitement.

<sup>1</sup> Les indicateurs fondés sur une date de sortie de l'école présentent une fausse objectivité dans la mesure où cette date ne peut être que conventionnelle et varier selon les individus appartenant à la même promotion d'une même école. De la même façon, le critère de "durée de recherche d'emploi" est trop ambigu pour comparer les écoles entre elles. Il n'a de sens dans nos travaux seulement parce que nous nous efforçons chaque année de reproduire les conditions de réalisation de l'enquête de l'année précédente et que nous nous en tenons à des grands groupes.

## 2. Évolution du nombre d'écoles participantes et de diplômés ayant répondu

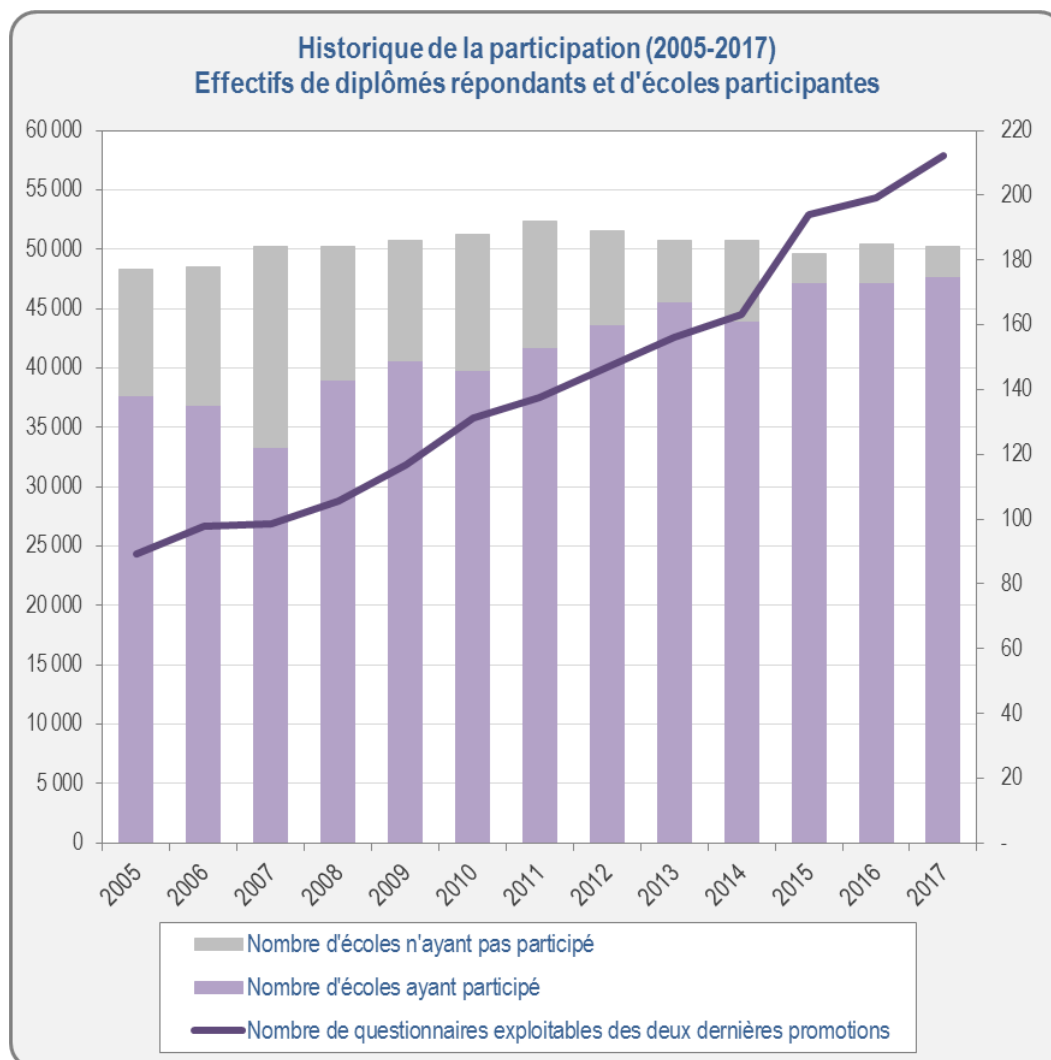
Depuis 2011, le nombre d'écoles participant à l'enquête est passé de 153 à 175, soit, en 2017, 95 % des Grandes écoles concernées et 137 800 jeunes diplômés des promotions 2014, 2015 et 2016 contactés.

Le nombre de répondants à l'enquête appartenant aux deux dernières promotions est en augmentation de 6 % par rapport à l'an dernier, dans un contexte d'augmentation du nombre de diplômés des Grandes écoles. Le taux de réponse remonte légèrement à 60 % : sur la période 2011-2017, il oscille de 57 % à 64 %.

Pour la deuxième année d'observation de l'antépénultième promotion, 46 % des diplômés ont répondu contre 45 % l'an dernier.

Globalement sur les 3 promotions réunies, 56 % de diplômés ont répondu à l'enquête, soit un point de plus que l'an dernier.

La remontée du taux de réponse souligne les efforts des écoles participantes pour motiver les diplômés à répondre, quand ils se disent de plus en plus sollicités par diverses enquêtes.



### 3. Taux de réponse et couverture de l'enquête 2017

<b>Promotion 2016</b>	<b>Écoles d'ingénieurs</b>	<b>Écoles de management</b>	<b>Écoles « autres »</b>	<b>Ensemble</b>
Nombre d'écoles concernées	138	35	11	184
Estimation du nombre total de diplômés des écoles concernées par l'enquête[T]	31 577	19 852	2 042	53 471
<b>Nombre d'écoles ayant participé</b>	<b>133</b>	<b>32</b>	<b>9</b>	<b>174</b>
Proportion d'écoles participant à l'enquête	96,4%	91,4%	81,8%	94,6%
<b>Effectif des diplômés des écoles participantes [E]</b>	<b>28 887</b>	<b>18 612</b>	<b>1 466</b>	<b>48 965</b>
<b>Nombre de questionnaires exploitables [R]</b>	<b>21 253</b>	<b>11 288</b>	<b>978</b>	<b>33 519</b>
<b>Taux de réponse (diplômés des écoles participantes) (R/E)</b>	<b>73,6%</b>	<b>60,6%</b>	<b>66,7%</b>	<b>68,5%</b>
Taux de couverture (réponses exploitables / Ensemble des Diplômés) (R / T)	67,3%	56,9%	47,9%	62,7%

<b>Promotion 2015</b>	<b>Écoles d'ingénieurs</b>	<b>Écoles de management</b>	<b>Écoles « autres »</b>	<b>Ensemble</b>
Nombre d'écoles concernées	138	35	11	184
Estimation du nombre total de diplômés des écoles concernées par l'enquête[T]	31 502	18 860	2 132	52 494
<b>Nombre d'écoles ayant participé</b>	<b>126</b>	<b>30</b>	<b>9</b>	<b>165</b>
Proportion d'écoles participant à l'enquête	91,3%	85,7%	81,8%	89,7%
<b>Effectif des diplômés des écoles participantes [E]</b>	<b>28 410</b>	<b>17 492</b>	<b>1 497</b>	<b>47 399</b>
<b>Nombre de questionnaires exploitables [R]</b>	<b>16 538</b>	<b>6 942</b>	<b>829</b>	<b>24 309</b>
<b>Taux de réponse (diplômés des écoles participantes) (R/E)</b>	<b>58,2%</b>	<b>39,7%</b>	<b>55,4%</b>	<b>51,3%</b>
Taux de couverture (réponses exploitables / Ensemble des Diplômés) (R / T)	52,5%	36,8%	38,9%	46,3%

<b>Promotion 2014</b>	<b>Écoles d'ingénieurs</b>	<b>Écoles de management</b>	<b>Écoles « autres »</b>	<b>Ensemble</b>
Nombre d'écoles concernées	138	35	11	184
Estimation du nombre total de diplômés des écoles concernées par l'enquête[T]	31 386	17 657	1 864	50 907
<b>Nombre d'écoles ayant participé</b>	<b>124</b>	<b>27</b>	<b>7</b>	<b>158</b>
Proportion d'écoles participant à l'enquête	89,9%	77,1%	63,6%	85,9%
<b>Effectif des diplômés des écoles participantes [E]</b>	<b>26 586</b>	<b>13 914</b>	<b>997</b>	<b>41 497</b>
<b>Nombre de questionnaires exploitables [R]</b>	<b>13 787</b>	<b>4 780</b>	<b>557</b>	<b>19 124</b>
<b>Taux de réponse (diplômés des écoles participantes) (R/E)</b>	<b>51,9%</b>	<b>34,4%</b>	<b>55,9%</b>	<b>46,1%</b>
Taux de couverture (réponses exploitables / Ensemble des Diplômés) (R / T)	43,9%	27,1%	29,9%	37,6%

Les « écoles autres » regroupent des formations très hétérogènes : journalisme, communication, architecture, design...

Lecture : pour la promotion 2016, la proportion de questionnaires exploitables recueillis par les écoles d'ingénieurs ayant réalisé l'enquête est de 73,6 %, soit 67,3 % de l'ensemble des ingénieurs diplômés en 2016 des écoles membres de la CGE.

#### Taux de réponse selon le sexe et le type d'école

Enquête 2017 (Taux de réponse)	Ingénieurs			Managers			Ensemble		
	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble
Promotion 2016	71,3%	79,1%	73,6%	59,7%	61,6%	60,6%	67,6%	69,7%	68,5%
Promotion 2015	56,0%	63,2%	58,2%	40,9%	38,5%	39,7%	51,4%	51,2%	51,3%
Promotion 2014	49,7%	56,8%	51,9%	34,4%	34,3%	34,4%	45,7%	46,8%	46,1%

## 4. Participation à l'enquête

Cette année, le taux de réponse des diplômés a légèrement augmenté : ce léger mieux s'observe sur les 3 promotions. Le nombre d'écoles participantes est supérieur à celui de l'an passé : 175 toutes promotions confondues.

Sur la dernière promotion, l'enquête a permis de collecter les réponses de près des deux tiers de diplômés de Grandes écoles : le taux de couverture atteint 63 %.

Cette adhésion la plus large possible des écoles, permet d'obtenir des résultats plus fiables, en évitant un « effet de grappe<sup>2</sup> » substantiel, les écoles ayant une forte spécificité.

### ***Dernière promotion (2016), interrogée sur sa situation au moment de l'enquête : deux jeunes sur trois ont répondu à l'enquête***

Le taux de réponse des nouveaux diplômés remonte en 2016 : de 66,4 % en 2015 il passe à 68,5 % cette année. Il reste plus élevé chez les ingénieurs que dans les autres types d'écoles.

Le nombre de répondants a, quant à lui, progressé de 3 %. Le taux de couverture revient à son niveau de 2015 : 63 % après le creux observé en 2016.

### ***Avant-dernière promotion (2015), interrogée sur sa situation au 1<sup>er</sup> décembre 2016 : un diplômé sur deux répond à l'enquête***

Les diplômés de l'avant-dernière promotion se sont montrés moins enclins à répondre à l'enquête : le taux de réponse se maintient au-dessus de 50 %. Le taux de couverture de l'enquête à 46 % est moins élevé que pour la dernière promotion car quelques écoles n'ont interrogé que la promotion 2016, concentrant leur effort de collecte sur celle-ci. Le taux de couverture reste raisonnable pour pouvoir publier des indicateurs d'insertion à 12-15 mois.

### ***Antépénultième promotion (2014), interrogée sur sa situation au 1<sup>er</sup> décembre 2016 : un taux de réponse de 46 %***

Avec la mise en place de la loi ESR dans les Grandes écoles, ces dernières ont interrogé en 2016 leurs trois dernières promotions de diplômés. Sur les 175 écoles participantes, 17 n'ont cependant pas interrogé la promotion 2014. Le taux de réponse obtenu a peu progressé mais il se rapproche de celui de l'avant-dernière promotion. Avec 46 % des diplômés interrogés ayant répondu, on peut publier quelques indicateurs d'insertion à 24-27 mois et les comparer à ceux obtenus l'an dernier.

Les données de la promotion 2016, qui présentent un meilleur taux de réponse, sont privilégiées dans la suite du rapport.

<sup>2</sup> L'effet de grappe : les caractéristiques des diplômés sortant de la même école sont très proches (formation, secteurs d'activité, etc). Selon qu'une école (ou grappe) participe ou ne participe pas à l'enquête, c'est un paquet de réponses assez semblables qui s'ajoute ou se soustrait à l'ensemble. Cela influe beaucoup plus sur les résultats finaux que la disparition ou l'apparition « aléatoire » d'un même nombre de réponses.

## 5. Caractéristiques de la population interrogée

### Dominante masculine parmi les ingénieurs

La proportion de femmes parmi les ingénieurs interrogés reste stable à 30 % des effectifs, avec une grande variabilité selon les écoles. Sur 134 écoles d'ingénieurs participant à l'enquête, 13 dépassent la proportion de 60 % de femmes. À l'opposé, 41 écoles ont un taux de féminisation inférieur à 20 %.

### Répartition égalitaire des managers

Les femmes représentent la moitié des nouveaux diplômés enquêtés dans les écoles de management. La part des femmes varie entre 39 % et 59 % selon les écoles.

### Les écoles « Autres », les plus féminisées

Les écoles « Autres » sont les plus féminisées avec 2/3 de femmes.

### Les diplômés de nationalité étrangère

Sur l'ensemble des écoles participant à l'enquête, 14,9 % des diplômés de la promotion sortante (2016) sont de nationalité étrangère. Cette proportion augmente légèrement : 14,1 % en 2015 et 13,5 % en 2014. Dans les écoles de managers, 16,6 % des diplômés sont de nationalité étrangère ; ils sont 14,1 % dans les écoles d'ingénieurs.

Dans l'enquête, les étrangers représentent 12,2 % des réponses. Un diplômé sur quatre est Marocain, un sur six est Chinois.





# Situation des jeunes diplômés et principaux indicateurs d'insertion



## 1. Activité des diplômés : évolution entre les enquêtes 2016 et 2017

Année d'enquête	Ingénieurs		Managers		Ensemble	
	2016	2017	2016	2017	2016	2017
<b>Dernière promotion</b>	<b>Promo 2015</b>	<b>Promo 2016</b>	<b>Promo 2015</b>	<b>Promo 2016</b>	<b>Promo 2015</b>	<b>Promo 2016</b>
En activité professionnelle	65,2%	68,1%	74,1%	76,4%	68,2%	70,8%
Volontariat	3,3%	3,6%	4,8%	4,5%	3,8%	3,9%
En recherche d'emploi	14,4%	10,9%	14,6%	12,6%	14,6%	11,6%
En poursuite d'études (hors thèse)	8,5%	8,5%	4,8%	4,6%	7,3%	7,3%
En thèse	7,0%	6,9%	0,2%	0,3%	4,5%	4,5%
Volontairement sans activité (année sabbatique ...)	1,7%	2,0%	1,5%	1,6%	1,7%	1,9%
<b>Ensemble</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>

Année d'enquête	Ingénieurs		Managers		Ensemble	
	2016	2017	2016	2017	2016	2017
<b>Avant-dernière promotion</b>	<b>Promo 2014</b>	<b>Promo 2015</b>	<b>Promo 2014</b>	<b>Promo 2015</b>	<b>Promo 2014</b>	<b>Promo 2015</b>
En activité professionnelle	75,6%	77,4%	84,4%	86,0%	78,1%	79,9%
Volontariat	4,1%	3,8%	5,2%	5,6%	4,4%	4,3%
En recherche d'emploi	6,0%	5,1%	5,8%	5,1%	6,0%	5,2%
En poursuite d'études (hors thèse)	3,8%	3,8%	3,0%	2,1%	3,6%	3,4%
En thèse	9,2%	8,5%	0,4%	0,2%	6,5%	5,9%
Volontairement sans activité (année sabbatique ...)	1,3%	1,4%	1,2%	1,1%	1,3%	1,4%
<b>Ensemble</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>

Année d'enquête	Ingénieurs		Managers		Ensemble	
	2016	2017	2016	2017	2016	2017
<b>Antépénultième promotion</b>	<b>Promo 2013</b>	<b>Promo 2014</b>	<b>Promo 2013</b>	<b>Promo 2014</b>	<b>Promo 2013</b>	<b>Promo 2014</b>
En activité professionnelle	81,0%	81,7%	91,0%	91,1%	83,8%	84,1%
Volontariat	2,3%	2,6%	2,7%	2,6%	2,5%	2,6%
En recherche d'emploi	3,8%	3,0%	3,8%	3,3%	3,9%	3,2%
En poursuite d'études (hors thèse)	2,0%	1,9%	1,4%	1,6%	1,8%	1,9%
En thèse	10,0%	9,7%	0,2%	0,3%	7,0%	7,1%
Volontairement sans activité (année sabbatique ...)	0,9%	1,1%	0,9%	1,0%	0,9%	1,2%
<b>Ensemble</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>

La part de l'ensemble des actifs (En activité professionnelle + Volontariat) de la dernière promotion progresse de près de 3 points : 72 % en 2016 et 74,7 % en 2017. La proportion de diplômés sortant des écoles sans emploi au moment de l'enquête diminue d'autant et passe de 14,6 % en 2016 à 11,6 % en 2017. Le volontariat (essentiellement du volontariat international en entreprise) attire près de 4 % des nouveaux diplômés. La part des jeunes en poursuite d'études est stable, tout comme ceux en thèse.

Si la proportion de managers en activité dépasse celle des ingénieurs, cela ne signifie pas que leur accès à l'emploi est plus aisé. Une plus grande proportion d'ingénieurs poursuit des études et retarde de ce fait son entrée sur le marché du travail : 6,9 % des ingénieurs s'inscrivent en thèse, 8,5 % poursuivent d'autres études, alors que les managers se retrouvent plus directement sur le marché du travail.

Pour l'avant-dernière promotion, l'insertion des diplômés des Grandes écoles est très satisfaisante : 5 % des diplômés sont en recherche d'emploi 12-15 mois après l'obtention de leur diplôme.

Pour l'antépénultième promotion, 3 % sont en recherche d'emploi 24-27 mois après l'obtention de leur diplôme. On remarque que les ingénieurs de la promotion 2014 sont plus nombreux en thèse, la conjoncture moins favorable au moment de leur diplôme avait pu les inciter à poursuivre des études.

La reprise amorcée en 2015 se poursuit. Comme le note l'APEC au 4<sup>e</sup> trimestre 2016<sup>3</sup>, « Les perspectives sont toujours favorables sur le marché de l'emploi cadre. Cette situation profite aux jeunes diplômés de plus en plus recherchés par les recruteurs. »

<sup>3</sup> Source APEC : <https://cadres.apec.fr/Emploi/Marche-Emploi/Les-Etudes-Apec/Les-etudes-Apec-par-annee/Etudes-Apec-2016/Note-de-conjoncture-du-4e-trimestre-2016/Les-entreprises-annoncent-des-intentions-dembauche-de-cadres-en-hausse>

## 2. Activité selon le sexe et le type d'école

Promotion 2016	Ingénieurs			Managers			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
En activité professionnelle	69,3%	65,5%	68,1%	77,3%	75,5%	76,4%	71,3%	70,0%	70,8%
Volontariat	3,6%	3,7%	3,6%	5,2%	3,9%	4,5%	4,0%	3,8%	3,9%
En recherche d'emploi	10,0%	12,7%	10,9%	10,9%	14,1%	12,6%	10,4%	13,5%	11,6%
En poursuite d'études (Hors thèse)	8,2%	9,1%	8,5%	4,8%	4,4%	4,6%	7,3%	7,1%	7,3%
En thèse	6,9%	7,0%	6,9%	0,3%	0,3%	0,3%	5,0%	3,7%	4,5%
Sans activité volontairement	2,0%	2,0%	2,0%	1,5%	1,7%	1,6%	1,9%	1,9%	1,9%
<b>Ensemble</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>

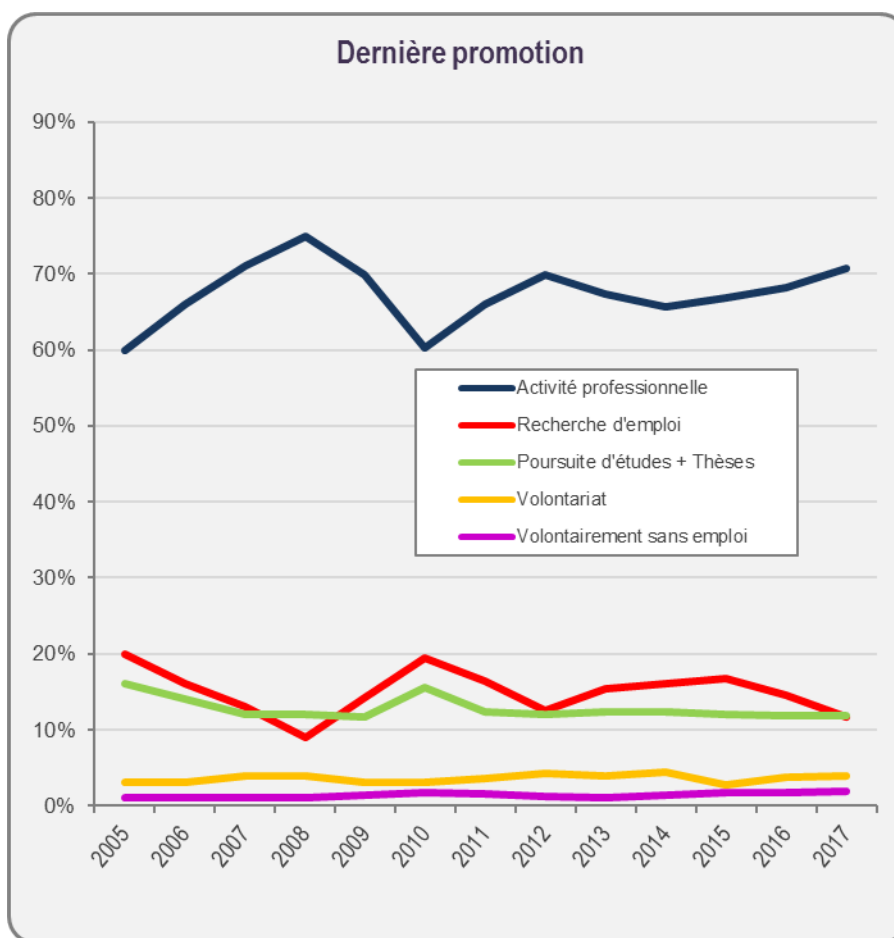
Promotion 2015	Ingénieurs			Managers			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
En activité professionnelle	77,7%	77,0%	77,4%	86,6%	85,4%	86,0%	79,8%	80,0%	79,9%
Volontariat	4,1%	3,2%	3,8%	5,9%	5,2%	5,6%	4,5%	3,9%	4,3%
En recherche d'emploi	4,7%	5,8%	5,1%	4,2%	6,0%	5,1%	4,7%	6,0%	5,2%
En poursuite d'études (Hors thèse)	3,6%	4,1%	3,8%	1,9%	2,3%	2,1%	3,3%	3,6%	3,4%
En thèse	8,5%	8,3%	8,5%	0,3%	0,1%	0,2%	6,4%	5,0%	5,9%
Sans activité volontairement	1,4%	1,6%	1,4%	1,1%	1,0%	1,1%	1,3%	1,5%	1,4%
<b>Ensemble</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>

Promotion 2014	Ingénieurs			Managers			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
En activité professionnelle	82,5%	80,1%	81,7%	90,9%	91,3%	91,1%	84,2%	84,0%	84,1%
Volontariat	2,6%	2,4%	2,6%	3,4%	1,9%	2,6%	2,8%	2,2%	2,6%
En recherche d'emploi	2,6%	3,7%	3,0%	2,8%	3,8%	3,3%	2,7%	3,8%	3,2%
En poursuite d'études (Hors thèse)	1,6%	2,6%	1,9%	1,7%	1,5%	1,6%	1,7%	2,3%	1,9%
En thèse	9,6%	9,9%	9,7%	0,3%	0,3%	0,3%	7,6%	6,3%	7,1%
Sans activité volontairement	1,0%	1,4%	1,1%	1,0%	1,1%	1,0%	1,0%	1,4%	1,2%
<b>Ensemble</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>

Déclinés par genre, ces indicateurs montrent que la part des femmes en recherche d'emploi est systématiquement plus élevée que celle des hommes (+ 3 points pour la dernière promotion sortie) : la part d'ingénieurs-femmes en recherche d'emploi est inférieure à celle des managers-femmes (respectivement 12,7 % et 14,1 %), tandis que la part des ingénieurs-hommes à la recherche d'un emploi est sensiblement égale à celle observée chez les managers-hommes (respectivement 10 % et 10,9 %). Chez les ingénieurs, hommes et femmes, la poursuite d'études est plus fréquente du fait de leur parcours scientifique qui s'y prête davantage que celui des managers.

Après 12-15 mois sur le marché du travail (promotion 2015), la part des femmes en recherche d'emploi diminue nettement, à 6 % ; l'écart entre hommes et femmes n'est plus que 1,3 point. Sur le cumul « activité professionnelle + volontariat », les femmes ont quasiment rattrapé le retard constaté un an avant.

### 3. Historique de la situation de la dernière promotion



En 2008, juste avant le début de la crise financière, l'activité professionnelle marque un sommet jamais atteint depuis.

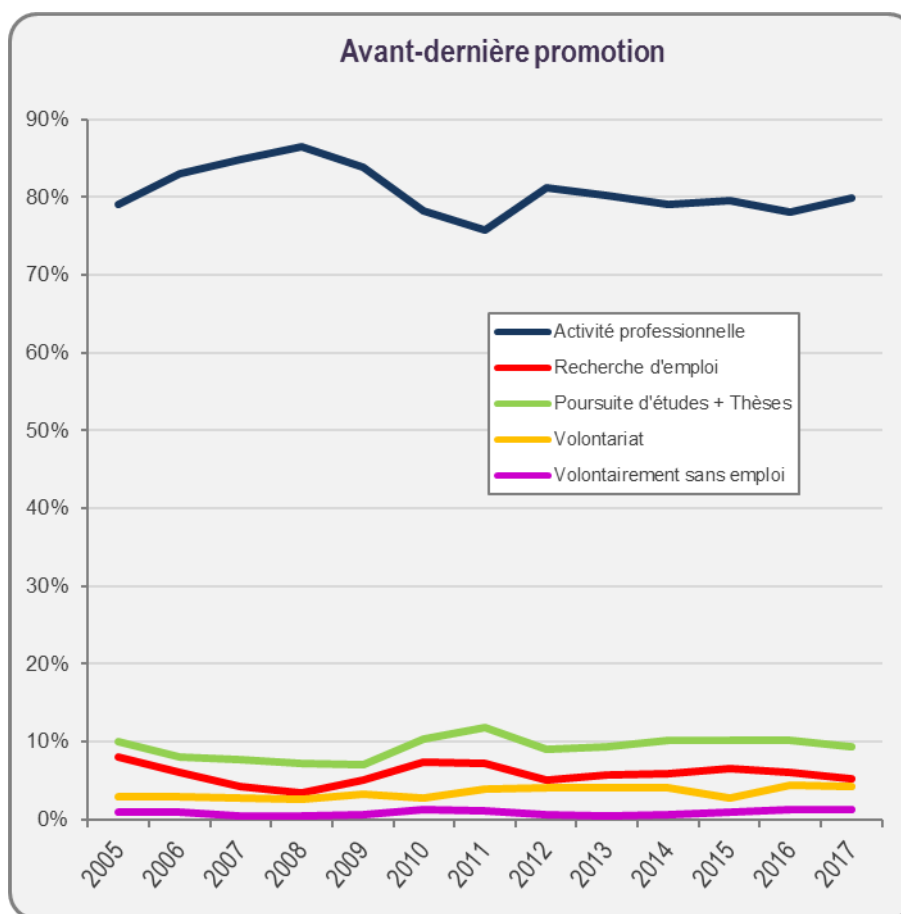
Le creux de l'activité professionnelle en 2010 correspond à une recrudescence de la recherche d'emploi : 3 à 6 mois après sa sortie de l'école, un nouveau diplômé sur cinq est à la recherche d'un emploi en 2010, soit le double par rapport à l'année 2008.

Sur les années 2013 à 2015, l'insertion professionnelle des jeunes diplômés se maintient dans un contexte économique moins favorable. Depuis 2015, la part de jeunes diplômés en activité professionnelle repart à la hausse, tendance qui se confirme en 2017 avec 71 % ; en ajoutant les personnes en volontariat, on atteint 75 % soit 3 points de plus en un an.

Sur les treize années d'observation, la part des diplômés en recherche d'emploi varie entre 9 et 20 %, et montre l'influence de la conjoncture immédiate sur le recrutement des jeunes diplômés des Grandes écoles.

Les poursuites d'études et les thèses restent stables, sauf en période de conjoncture très défavorable, où elles peuvent offrir une alternative aux jeunes diplômés : le pic de 2010 correspond à un taux d'activité en creux. La poursuite d'études, hors thèses, est pour 7,3 % des jeunes diplômés l'occasion d'élargir leurs compétences avant l'entrée dans la vie active.

## 4. Historique de la situation de l'avant-dernière promotion



Précision : à partir de 2015, afin d'obtenir des indicateurs d'insertion à 12 mois environ après la sortie de l'école, la situation du diplômé est mesurée au 1<sup>er</sup> décembre n-1, soit 12-15 mois après la sortie (auparavant, le diplômé décrivait sa situation au moment de l'enquête, soit plus près de 18 mois après la sortie de l'école).

La part des diplômés sortis depuis plus d'un an en activité professionnelle se stabilise à 80 % ; en ajoutant les personnes en volontariat, on arrive à 84 %, soit deux points de plus qu'en 2016.

Le taux de recherche d'emploi 12-15 mois après la sortie de l'école suit le même cycle que celui de la dernière promotion. Il est à 5,2 % soit un point de moins en un an : il retrouve son niveau de 2012.

La courbe de poursuite d'études (y compris en thèse) indique une durée d'études complémentaires plus longue en 2011 pour ensuite se stabiliser à 10 % et diminuer en 2017, à 9 %. Il s'agit essentiellement d'ingénieurs inscrits en thèse, parcours classique pour des études scientifiques.

## 5. Principaux indicateurs : évolutions entre les enquêtes 2016 et 2017

### Dernière promotion : les indicateurs restent très favorables

Les indicateurs d'insertion de la dernière promotion interrogée quelques mois après la sortie de l'école continuent la progression entamée en 2016. Ces évolutions sont sensibles et la situation des jeunes diplômés s'améliore significativement : pour les ingénieurs ou les managers, les indicateurs sont tous orientés à la hausse.

### Taux net d'emploi, part d'emplois en CDI : à la hausse

Le taux net d'emploi augmente de 3,4 points pour l'ensemble des écoles entre 2016 et 2017 (+ 2,2 points pour les managers, + 4,2 points pour les ingénieurs) et la part d'emplois à durée indéterminée remonte également (+ 2,2 points entre 2016 et 2017).

Comme l'an passé, 8 jeunes en emploi sur 10 ont été recrutés soit avant leur sortie, soit moins de 2 mois après la sortie de l'école.

La part d'emplois de cadres est stable, traditionnellement moins élevée toutefois chez les managers.

### 15 % des jeunes diplômés tentent leur chance à l'étranger

La part des emplois à l'étranger diminue légèrement tant pour les nouveaux ingénieurs (11,3 % des emplois) que pour les managers (22,2 %), plus enclins à occuper un emploi à l'étranger. Traditionnellement, la moitié des emplois d'ingénieurs se situe en province, laquelle attire moins les managers que les pays étrangers.

### Salaires hors primes stables

Les salaires moyens d'embauche - hors primes - sont stables, tant pour les ingénieurs que pour les managers. La médiane des salaires hors primes en France pour l'ensemble des nouveaux diplômés s'établit à 33 200 € et à 36 300 € avec les primes. Les managers perçoivent des salaires plus élevés de 1 000 € en moyenne hors primes par rapport aux ingénieurs ; avec les primes l'écart est plus important (+ 3 000 € en faveur des managers).

### Avant-dernière promotion : la situation s'améliore aussi

Tous les indicateurs d'insertion des diplômés de l'avant-dernière promotion (après 12-15 mois sur le marché du travail) suivent la même tendance, de moindre amplitude cependant, puisque nos diplômés sont déjà bien insérés 12-15 mois après l'obtention de leur diplôme. Les managers ont en proportion moins souvent le statut de cadre que les ingénieurs mais leur salaire est sensiblement plus élevé et ils occupent plus fréquemment un emploi à durée indéterminée.

### Antépénultième promotion : une situation confortable après 2 ans de vie active

Les indicateurs calculés pour la promotion 2014 restent très favorables aux diplômés des Grandes écoles avec un taux net d'emploi supérieur à 96 %, neuf emplois sur dix en CDI et un salaire brut annuel moyen hors primes (en France) dépassant 35 000 €. Eux aussi bénéficient du contexte d'emploi favorable.

### Les perspectives de salaires : très bonnes pour les jeunes diplômés managers

Hors primes, le salaire moyen d'un manager qui travaille en France augmente d'environ 1 200 € la première année et 1 500 € la seconde année (34 400 € à la sortie de l'école, 35 600 € avec un peu plus d'un an d'ancienneté, 37 100 € un peu plus de deux ans après l'obtention de son diplôme) ; celui d'un ingénieur respectivement de 700 € et 1 300 €.

Pour les jeunes diplômés managers, les perspectives de salaires à 2 ans s'améliorent nettement par rapport à l'année dernière, où ils pouvaient envisager 1 600 € de plus en 2 ans. Les ingénieurs restent à 2 000 € de plus après 2 ans d'expérience professionnelle.

## Principaux indicateurs d'insertion

Année d'enquête	Ingénieurs		Managers		Ensemble	
	2016	2017	2016	2017	2016	2017
	<i>Promo 2015</i>	<i>Promo 2016</i>	<i>Promo 2015</i>	<i>Promo 2016</i>	<i>Promo 2015</i>	<i>Promo 2016</i>
Taux net d'emploi *	82,6%	86,8%	84,4%	86,6%	83,1%	86,5%
% CDI / Diplômés en emploi	76,6%	78,8%	79,4%	82,2%	76,9%	79,1%
% Emplois en moins de 2 mois / En emploi	78,5%	81,8%	80,2%	80,6%	79,1%	81,4%
% Cadre (emplois en France)	89,6%	89,3%	78,5%	79,1%	85,4%	85,2%
% Emplois en province	49,7%	49,1%	19,3%	19,0%	38,0%	37,9%
% Emplois en Île-de-France	38,1%	39,6%	56,8%	58,8%	45,4%	46,9%
% Emplois à l'étranger	12,2%	11,3%	23,9%	22,2%	16,6%	15,2%
Satisfaction dans l'emploi (échelle de 1 à 5)	4,1	4,1	3,9	4,0	4,0	4,1
Salaire brut annuel moyen Hors primes (France) **	33 291 €	33 353 €	34 349 €	34 436 €	33 542 €	33 625 €
Salaire brut annuel moyen Avec primes (France) **	35 828 €	37 089 €	38 239 €	40 269 €	36 516 €	37 998 €
Salaire brut annuel moyen Hors primes **	34 346 €	34 408 €	35 634 €	35 980 €	34 681 €	34 864 €
Salaire brut annuel moyen Avec primes **	37 087 €	38 301 €	39 923 €	41 865 €	37 957 €	39 403 €

Année d'enquête	Ingénieurs		Managers		Ensemble	
	2016	2017	2016	2017	2016	2017
	<i>Promo 2014</i>	<i>Promo 2015</i>	<i>Promo 2014</i>	<i>Promo 2015</i>	<i>Promo 2014</i>	<i>Promo 2015</i>
Taux net d'emploi *	93,0%	94,1%	93,9%	94,8%	93,2%	94,2%
% CDI / Diplômés en emploi	83,5%	86,5%	87,3%	90,8%	84,0%	87,0%
% Cadre (emplois en France)	88,9%	89,6%	79,2%	81,3%	85,8%	86,7%
% Emplois en province	50,8%	50,5%	21,5%	19,2%	41,6%	40,8%
% Emplois en Île-de-France	35,8%	37,5%	54,3%	55,2%	41,8%	43,1%
% Emplois à l'étranger	13,4%	12,0%	24,2%	25,6%	16,6%	16,1%
Satisfaction dans l'emploi (échelle de 1 à 5)	4,0	4,0	4,0	4,0	4,0	4,0
Salaire brut annuel moyen Hors primes (France) **	33 735 €	34 033 €	34 984 €	35 620 €	33 956 €	34 285 €
Salaire brut annuel moyen Avec primes (France) **	36 576 €	37 936 €	39 450 €	41 958 €	37 182 €	38 739 €
Salaire brut annuel moyen Hors primes **	35 155 €	35 366 €	36 955 €	37 489 €	35 522 €	35 765 €
Salaire brut annuel moyen Avec primes **	38 291 €	39 564 €	42 001 €	44 197 €	39 131 €	40 575 €

Année d'enquête	Ingénieurs		Managers		Ensemble	
	2016	2017	2016	2017	2016	2017
	<i>Promo 2013</i>	<i>Promo 2014</i>	<i>Promo 2013</i>	<i>Promo 2014</i>	<i>Promo 2013</i>	<i>Promo 2014</i>
Taux net d'emploi *	95,6%	96,6%	96,1%	96,6%	95,7%	96,5%
% CDI / Diplômés en emploi	89,8%	90,9%	91,7%	93,6%	90,0%	90,9%
% Cadre (emplois en France)	90,4%	89,7%	79,3%	82,6%	87,2%	87,2%
% Emplois en province	49,9%	49,9%	22,7%	21,4%	41,4%	42,3%
% Emplois en Île-de-France	36,0%	35,7%	50,3%	50,8%	40,5%	39,8%
% Emplois à l'étranger	14,1%	14,4%	27,0%	27,9%	18,1%	17,9%
Satisfaction dans l'emploi (échelle de 1 à 5)	3,9	3,9	4,0	4,0	3,9	3,9
Salaire brut annuel moyen Hors primes (France) **	35 316 €	35 363 €	35 899 €	37 083 €	35 396 €	35 594 €
Salaire brut annuel moyen Avec primes (France) **	38 516 €	39 866 €	40 572 €	44 108 €	38 945 €	40 584 €
Salaire brut annuel moyen Hors primes **	37 088 €	37 269 €	38 912 €	39 605 €	37 502 €	37 665 €
Salaire brut annuel moyen Avec primes **	40 802 €	42 246 €	44 274 €	47 218 €	41 639 €	43 183 €

\* Taux net d'emploi = (En activité professionnelle + En volontariat) / (En activité professionnelle + En volontariat + En recherche d'emploi)

\*\* Seules les rémunérations des personnes à temps complet ont été prises en compte

## 6. Principaux indicateurs selon le sexe et le type d'école

Promotion 2016	Ingénieurs			Managers			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Taux net d'emploi *	87,9%	84,4%	86,8%	88,3%	84,9%	86,6%	87,9%	84,5%	86,5%
% CDI / Diplômés en emploi	83,1%	69,0%	78,8%	86,0%	78,9%	82,2%	83,4%	72,5%	79,1%
% Emplois en moins de 2 mois / En emploi	82,1%	81,2%	81,8%	81,2%	80,1%	80,6%	81,8%	80,7%	81,4%
% Cadre (emplois en France)	92,6%	82,1%	89,3%	83,3%	75,5%	79,1%	89,9%	77,9%	85,2%
% Emplois en province	47,8%	52,2%	49,1%	18,2%	19,7%	19,0%	39,3%	35,7%	37,9%
% Emplois en Île-de-France	40,6%	37,2%	39,6%	57,3%	60,2%	58,8%	45,5%	49,1%	46,9%
% Emplois à l'étranger	11,6%	10,6%	11,3%	24,5%	20,1%	22,2%	15,1%	15,2%	15,2%
Satisfaction dans l'emploi (échelle de 1 à 5)	4,1	4,1	4,1	4,1	4,0	4,0	4,1	4,0	4,1
Salaire brut annuel moyen Hors primes (France) **	33 994 €	31 900 €	33 353 €	35 633 €	33 359 €	34 436 €	34 377 €	32 429 €	33 625 €
Salaire brut annuel moyen Avec primes (France) **	37 936 €	35 170 €	37 089 €	42 481 €	38 278 €	40 269 €	39 021 €	36 374 €	37 998 €
Salaire brut annuel moyen Hors primes **	35 148 €	32 708 €	34 408 €	37 736 €	34 318 €	35 980 €	35 815 €	33 346 €	34 864 €
Salaire brut annuel moyen Avec primes **	39 299 €	36 006 €	38 301 €	44 765 €	39 118 €	41 865 €	40 729 €	37 286 €	39 403 €

Promotion 2015	Ingénieurs			Managers			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Taux net d'emploi *	94,5%	93,2%	94,1%	95,7%	93,8%	94,8%	94,8%	93,3%	94,2%
% CDI / Diplômés en emploi	89,5%	80,8%	86,5%	92,1%	89,5%	90,8%	89,6%	82,9%	87,0%
% Cadre (emplois en France)	92,8%	83,4%	89,6%	85,1%	77,7%	81,3%	90,8%	80,2%	86,7%
% Emplois en province	49,3%	53,0%	50,5%	18,9%	19,5%	19,2%	41,7%	39,5%	40,8%
% Emplois en Île-de-France	38,4%	35,7%	37,5%	53,9%	56,7%	55,2%	42,4%	44,3%	43,1%
% Emplois à l'étranger	12,3%	11,4%	12,0%	27,3%	23,8%	25,6%	16,0%	16,2%	16,1%
Satisfaction dans l'emploi (échelle de 1 à 5)	4,0	3,9	4,0	4,0	3,9	4,0	4,0	3,9	4,0
Salaire brut annuel moyen Hors primes (France) **	34 747 €	32 649 €	34 033 €	36 983 €	34 276 €	35 620 €	35 130 €	32 971 €	34 285 €
Salaire brut annuel moyen Avec primes (France) **	38 795 €	36 271 €	37 936 €	44 202 €	39 747 €	41 958 €	39 800 €	37 087 €	38 739 €
Salaire brut annuel moyen Hors primes **	36 271 €	33 590 €	35 366 €	39 399 €	35 517 €	37 489 €	36 882 €	34 015 €	35 765 €
Salaire brut annuel moyen Avec primes **	40 723 €	37 288 €	39 564 €	47 141 €	41 158 €	44 197 €	42 048 €	38 268 €	40 575 €

Promotion 2014	Ingénieurs			Managers			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Taux net d'emploi *	97,0%	95,8%	96,6%	97,2%	96,0%	96,6%	96,9%	95,8%	96,5%
% CDI / Diplômés en emploi	93,3%	86,5%	90,9%	95,2%	92,2%	93,6%	93,3%	87,2%	90,9%
% Cadre (emplois en France)	93,3%	82,8%	89,7%	86,5%	79,2%	82,6%	91,7%	80,1%	87,2%
% Emplois en province	47,9%	53,9%	49,9%	20,0%	22,7%	21,4%	42,1%	42,6%	42,3%
% Emplois en Île-de-France	36,6%	33,8%	35,7%	50,2%	51,3%	50,8%	39,6%	40,2%	39,8%
% Emplois à l'étranger	15,5%	12,3%	14,4%	29,8%	26,0%	27,9%	18,3%	17,2%	17,9%
Satisfaction dans l'emploi (échelle de 1 à 5)	4,0	3,9	3,9	4,0	3,9	4,0	4,0	3,9	3,9
Salaire brut annuel moyen Hors primes (France) **	36 255 €	33 642 €	35 363 €	38 943 €	35 385 €	37 083 €	36 645 €	33 936 €	35 594 €
Salaire brut annuel moyen Avec primes (France) **	40 986 €	37 703 €	39 866 €	46 598 €	41 833 €	44 108 €	41 847 €	38 591 €	40 584 €
Salaire brut annuel moyen Hors primes **	38 288 €	35 236 €	37 269 €	41 953 €	37 346 €	39 605 €	38 900 €	35 675 €	37 665 €
Salaire brut annuel moyen Avec primes **	43 562 €	39 619 €	42 246 €	50 431 €	44 127 €	47 218 €	44 734 €	40 682 €	43 183 €

\* Taux net d'emploi = (En activité professionnelle + En volontariat) / (En activité professionnelle + En volontariat + En recherche d'emploi)

\*\* Seules les rémunérations des personnes à temps complet ont été prises en compte



Taux net d'emploi, emploi à durée indéterminée, salaire, statut de cadre : tous les indicateurs sont moins favorables aux femmes et présentent des écarts comparables à ceux observés les années précédentes. Pour la promotion entrant dans la vie active, le taux net d'emploi accuse un écart de plus de 3 points entre les hommes et les femmes ; la part des emplois en CDI présente un écart de 11 points entre les hommes et les femmes, encore plus important chez les ingénieurs (14 points d'écart).

### Parité ?

Les inégalités salariales subsistent entre les ingénieurs et les managers, et entre les hommes et les femmes. En France, hors primes, un manager-homme diplômé en 2016 reçoit en moyenne 1 600 € de plus qu'un ingénieur-homme, une femme-manager perçoit en moyenne 1 400 € de plus qu'une femme-ingénieur. Plus généralement, une femme diplômée en 2016 travaillant en France gagne en moyenne, hors primes, environ 2 000 € de moins que son homologue masculin.

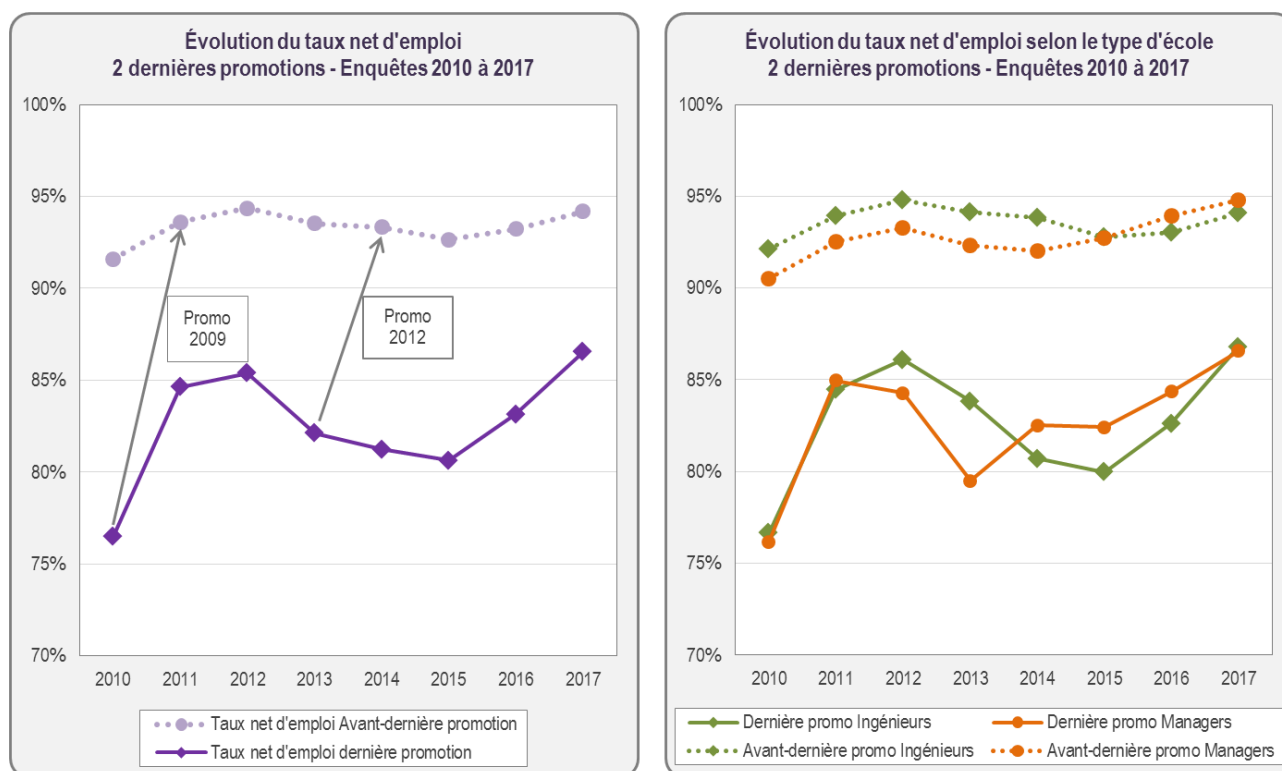
Un an plus tard (promotion 2015), l'écart entre hommes et femmes n'est plus que de 1,5 point pour le taux net d'emploi, alors que celui de la part des emplois en CDI reste supérieur à 8 points chez les ingénieurs. Les indicateurs féminins restent sensiblement inférieurs à ceux de leurs homologues masculins.

La part de cadres évolue peu entre les deux promotions : le pourcentage de femmes cadres reste largement en retrait de celui des hommes pour les ingénieurs comme pour les managers.

Les écarts de salaires - 2000 euros de moins pour les femmes sur la promotion 2016 - s'accroissent avec l'ancienneté chez les managers. Une manager-femme diplômée en 2014 travaillant en France perçoit, hors primes, en moyenne, 3 500 € de moins qu'un manager-homme.

## 7. Évolution des taux net d'emploi des deux dernières promotions

### *Un taux d'emploi très satisfaisant après un peu plus d'un an sur le marché du travail*



Entre 2010 et 2017, les taux net d'emploi de l'avant-dernière promotion évoluent dans un intervalle de 92 à 94 %. Les taux d'emploi des promotions sortantes, de 76 à 86 % selon les années, varient plus amplement, ce qui montre l'exposition de la promotion sortante à la conjoncture immédiate.

On peut suivre une promotion dans le temps : la promotion 2009 interrogée début 2010, puis début 2011, a connu une entrée plus difficile dans la vie active mais au bout d'un an sa situation est comparable à celle des autres promotions.

### **2017 : La reprise confirmée**

Le taux net d'emploi de l'année 2017 est au plus haut depuis 2010 : il dépasse 86 % pour la dernière promotion sortie, et atteint 94 % pour l'avant-dernière promotion. Les nouveaux diplômés bénéficient d'un marché de l'emploi cadre très porteur début 2017.

L'évolution des taux d'emploi par type d'école indique un fléchissement sensible du taux d'emploi des nouveaux ingénieurs entre 2012 et 2015, tandis que chez les managers, seule l'année 2013 passe en dessous du seuil de 80 %. En 2017, le taux d'emploi des ingénieurs rattrape celui des managers.

Pour l'avant-dernière promotion, les courbes (en pointillés) des taux net d'emploi des deux types d'écoles sont parallèles ; elles se rejoignent en 2015. En 2016 et 2017, les écoles de management présentent un taux d'emploi légèrement supérieur à celui des écoles d'ingénieur.

## 8. Note sur le tableau des principaux indicateurs

### Les rémunérations de référence

Les rémunérations perçues en France sont privilégiées car les rémunérations à l'étranger présentent beaucoup de variabilité et d'hétérogénéité.

Les moyennes sont présentées de façon préférentielle. Il apparaît peu utile d'alourdir systématiquement les tableaux avec les médianes qui, si elles sont en général inférieures aux moyennes, en restent proches.

Les diplômés interrogés sont censés donner leur rémunération brute annuelle. Pour éviter des déclarations en k€ ou bien mensuelles au lieu d'annuelles, les rémunérations inférieures à 10 000 € bruts sont rejetées.

Les rémunérations supérieures à 120 000 € ont également été écartées des tableaux. Les rémunérations fantaisistes ou manifestement exagérées ont été exclues des données. Même si certaines ont pu y échapper, compte tenu du nombre de questionnaires obtenus, cela ne devrait pas trop affecter les valeurs centrales.

Les personnes travaillant à temps partiel (moins de 1 % des personnes en activité) ne sont pas retenues dans le calcul des rémunérations.

**Le salaire annuel « hors primes » est mieux connu que le revenu « avec primes » (surtout quelques mois seulement après l'embauche). C'est pourquoi le revenu hors primes a longtemps été privilégié.**

Les primes prennent plus d'importance, notamment chez les managers. Il devient indispensable de les réintégrer même si elles sont grossièrement estimées.

On dispose de séries plus longues sur le salaire hors primes. Quand cela est possible, les salaires avec et sans primes sont présentés.

### L'activité des diplômés

Par souci de clarté et de simplification, seule l'activité principale est retenue. Elle est d'ailleurs la seule proposée dans l'enquête. Un diplômé ne peut avoir qu'un seul statut.

Le contrat, les conditions de travail, les rémunérations perçues dans le cadre de la réalisation d'une thèse ne peuvent servir de référence professionnelle. Les thèses sont traitées à part. Les volontaires font, pour les mêmes raisons, l'objet d'un traitement particulier.

### Le taux net d'emploi

Depuis l'enquête 2015, le calcul du taux net d'emploi a changé : il correspond à la proportion d'actifs en activité professionnelle en y incluant les personnes en volontariat, rapportée à cette même population à laquelle on ajoute les personnes à la recherche d'un emploi. Dans un souci de cohérence, les indicateurs des enquêtes précédentes ont été recalculés en conséquence.

« **En activité professionnelle** » se rapporte à l'ensemble de la promotion, « le taux net d'emploi » uniquement à ceux qui sont sur le marché du travail (y compris les volontaires).

Le taux net d'emploi favorise la comparaison entre diplômés des écoles d'ingénieur et de management. Cependant, il suppose notamment que la poursuite d'études est neutre par rapport à l'emploi. Or celle-ci peut être parfois une solution d'attente, notamment en période de crise.



# Accès à l'emploi

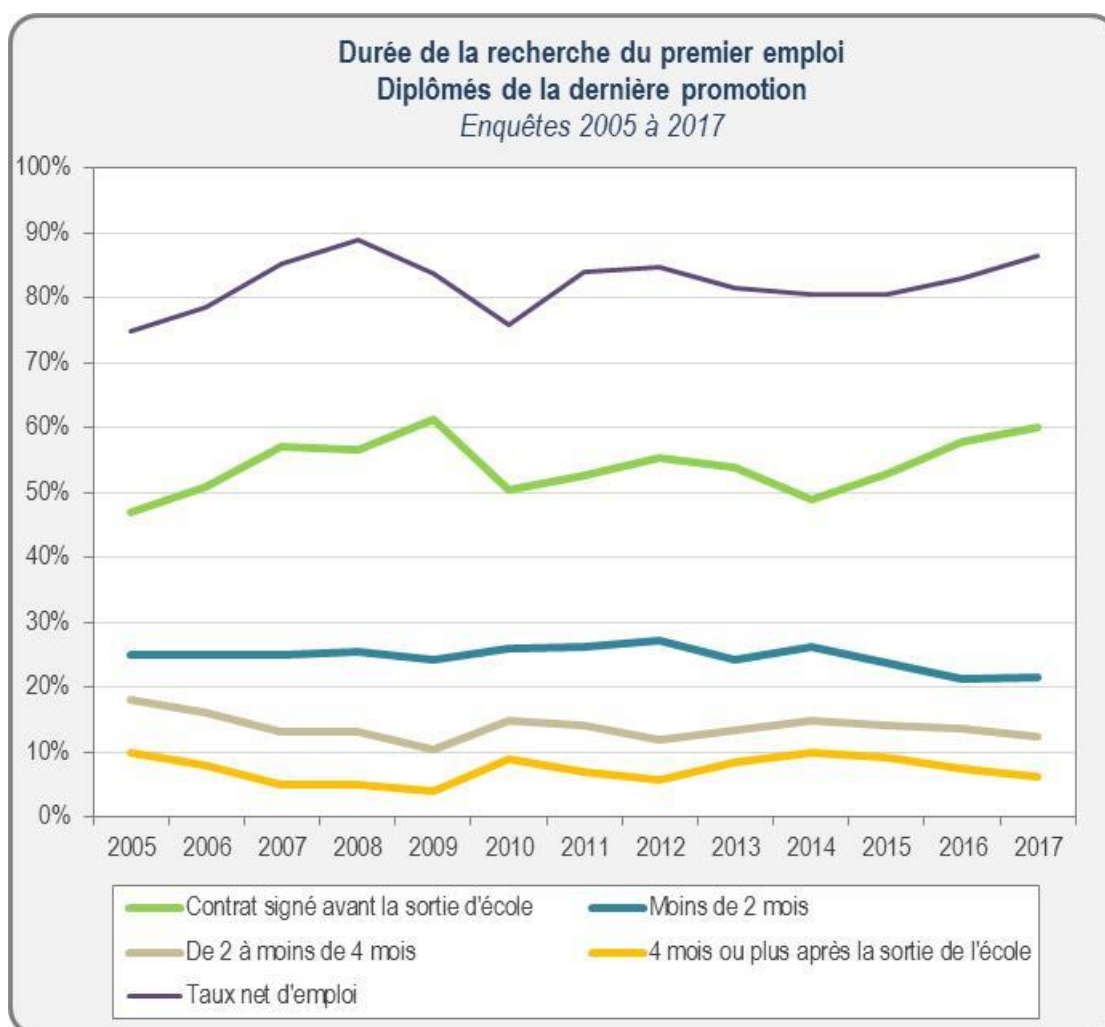


## 1. Durée de la recherche d'emploi « fructueuse »

Ce graphique propose un indicateur classique que l'on retrouve dans la plupart des classements d'écoles. Celui-ci se limite à la durée de la recherche fructueuse d'un emploi. Cet indicateur ne tient pas compte de ceux qui sont toujours en quête d'un emploi depuis la fin de leurs études.

Cet indicateur est biaisé par la durée de l'intervalle de temps qui sépare l'enquête de la sortie de l'école. Une enquête effectuée moins de deux mois après la sortie de l'école conclura mécaniquement que ceux qui ont trouvé un emploi ont mis moins de deux mois à le trouver<sup>4</sup>.

Cependant, en reconduisant l'enquête à date fixe d'une année sur l'autre, la comparaison acquiert un sens. Cette équivalence « toutes choses égales par ailleurs » reste approximative, elle est cependant acceptable dans un cadre global ; cela ne peut pas être le cas lorsque l'on compare les écoles entre elles.



Globalement, depuis quelques années, en additionnant les contrats signés avant la fin des études et les emplois trouvés moins de 2 mois après la sortie, plus de trois jeunes sur quatre entrent dans la vie active immédiatement après la fin de leur cursus. En 2017, la part des jeunes ayant trouvé leur premier emploi avant la sortie de l'école est à son niveau le plus haut.

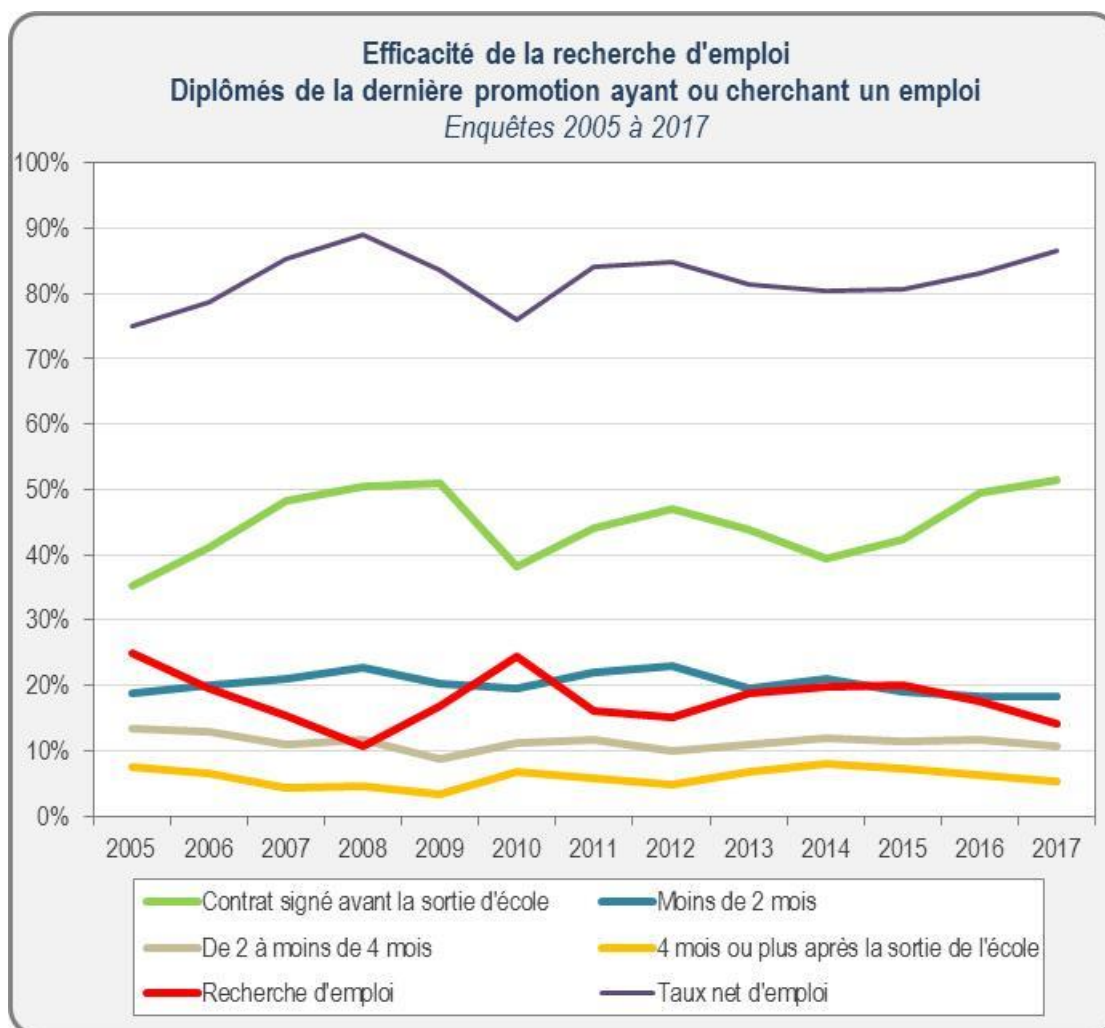
<sup>4</sup> A l'Ensaï, la fin des stages de fin d'études a lieu entre août et octobre, la soutenance début novembre, la remise des diplômes en décembre, la fin de la scolarité du point de vue administratif le 31 décembre. Toutes ces dates pourraient convenir. Nous retenons la date de soutenance car ensuite, voire avant, la grande majorité de nos diplômés est déjà en emploi. En prenant la sortie administrative comme référence, c'est-à-dire le 31 décembre, nous aurions mécaniquement en janvier une proportion plus importante d'emplois trouvés moins de deux mois après la sortie de l'école.

## 2. Durée de la recherche d'emploi et recherche infructueuse

Ce graphique associe la recherche fructueuse, répartie selon la durée, et la recherche infructueuse, qui n'a pas encore abouti. Les diplômés à la recherche d'un emploi sont ajoutés à ceux qui en ont un, soit l'ensemble de la population active des diplômés.

Par construction (taux net d'emploi = 100 % - taux de recherche d'emploi), le taux net d'emploi (en violet) a son complément avec la courbe des diplômés en recherche d'emploi (en rouge).

Après l'année 2010, au moins 40 % des nouveaux diplômés « actifs » (ayant un emploi ou en cherchant un) trouvent leur emploi avant la sortie de l'école ; en 2016 et 2017, cette proportion atteint 50 %.



### 3. Cheminement vers l'emploi (enquêtes 2016 et 2017)

Enquêtes 2016 et 2017 - Dernière promotion sortie

Moyen	Ingénieurs		Managers		Ensemble	
	2016	2017	2016	2017	2016	2017
	Promo 2015	Promo 2016	Promo 2015	Promo 2016	Promo 2015	Promo 2016
Stage de fin d'études	34,4%	33,3%	23,3%	19,6%	30,2%	28,1%
Site Internet spécialisé dans l'emploi (APEC, ...)	14,8%	14,0%	11,0%	10,9%	13,2%	12,8%
Relations personnelles	8,2%	8,5%	12,5%	10,9%	10,0%	9,5%
Candidature spontanée	8,3%	8,9%	7,8%	8,8%	8,3%	9,1%
Sites Internet d'entreprises	6,4%	6,6%	9,6%	8,1%	7,5%	7,1%
Apprentissage (embauche dans l'entreprise d'accueil du contrat)	5,2%	5,2%	6,4%	7,3%	5,7%	6,0%
Démarché(e) par un "chasseur de têtes"	5,2%	5,9%	4,4%	5,2%	4,9%	5,6%
Réseau social (Viadeo, LinkedIn, ...)	3,2%	4,2%	4,4%	6,6%	3,6%	5,1%
Stage année césure, année professionnalisante	1,6%	2,0%	5,9%	7,4%	3,2%	3,9%
Réseau des anciens élèves	3,8%	3,8%	3,6%	3,3%	3,7%	3,6%
Forum de votre école	2,4%	2,0%	3,4%	3,8%	2,7%	2,6%
Service Emploi de votre Ecole	1,9%	2,1%	3,0%	3,4%	2,4%	2,6%
J'ai créé / repris une entreprise	-	1,2%	-	2,5%	-	1,8%
Concours	1,0%	0,9%	0,6%	0,9%	0,9%	0,9%
Autre moyen	3,5%	1,3%	3,7%	1,4%	3,6%	1,3%

Les résultats des enquêtes 2016 et 2017 sont très proches : les principaux moyens ayant abouti à une embauche sont en premier lieu le stage de fin d'études, puis les sites internet spécialisés dans l'emploi, les relations personnelles et les candidatures spontanées.

Le stage de fin d'études est la principale porte d'entrée vers l'emploi, particulièrement pour les ingénieurs (un tiers d'entre eux a décroché son emploi par ce moyen).

Les stages effectués durant leur année de césure ont permis à 7 % des managers d'obtenir leur premier emploi ; ce moyen reste marginal pour les ingénieurs (2 %).

Par ailleurs, 5,2 % des nouveaux ingénieurs et 7,3 % des nouveaux managers ont été embauchés à l'issue de leur apprentissage.

L'addition de ces trois moyens concourt à 38 % des recrutements.

Le second moyen utilisé par les diplômés pour trouver leur emploi est la recherche sur les sites internet spécialisés dans l'emploi. Si on y ajoute les sites internet d'entreprises, un emploi sur cinq y trouve son origine.

On peut aussi noter la progression de l'utilisation des réseaux sociaux professionnels dans la recherche d'un emploi : + 2 points entre 2016 et 2017 pour les managers.

Les relations personnelles interviennent dans près de 10 % des embauches, plus fréquemment chez les managers. Les candidatures spontanées ont permis à 9 % des diplômés des Grandes écoles de décrocher leur emploi.

La création ou la reprise d'entreprise – nouvellement mesurée dans l'enquête de 2017 – est l'entrée dans la vie active pour 2,5 % des managers, moins chez les ingénieurs.



## 4. Cheminement vers l'emploi par sexe

Promotion 2016 - Enquête 2017	Ingénieurs			Managers			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Stage de fin d'études	32,3%	35,6%	33,3%	18,5%	20,6%	19,6%	28,2%	28,0%	28,1%
Site Internet spécialisé dans l'emploi (APEC, ...)	13,3%	15,7%	14,0%	9,4%	12,4%	10,9%	12,1%	13,9%	12,8%
Relations personnelles	9,1%	7,1%	8,5%	11,6%	10,1%	10,9%	10,0%	8,8%	9,5%
Candidature spontanée	9,1%	8,6%	8,9%	9,5%	8,2%	8,8%	9,4%	8,7%	9,1%
Sites Internet d'entreprises	6,4%	7,1%	6,6%	7,5%	8,8%	8,1%	6,7%	7,7%	7,1%
Apprentissage (embauche dans l'entreprise d'accueil du contrat)	5,5%	4,5%	5,2%	6,9%	7,6%	7,3%	5,9%	6,1%	6,0%
Démarché(e) par un "chasseur de têtes"	6,6%	4,5%	5,9%	5,3%	5,1%	5,2%	6,1%	4,7%	5,6%
Réseau social (Viadeo, LinkedIn, ...)	4,6%	3,4%	4,2%	6,2%	7,0%	6,6%	5,0%	5,2%	5,1%
Stage année césure, année professionnalisante	1,9%	2,1%	2,0%	6,9%	7,8%	7,4%	3,3%	4,9%	3,9%
Réseau des anciens élèves	3,6%	4,3%	3,8%	3,8%	2,9%	3,3%	3,7%	3,6%	3,6%
Forum de votre école	2,1%	1,8%	2,0%	4,3%	3,3%	3,8%	2,7%	2,5%	2,6%
Service Emploi de votre Ecole	1,9%	2,7%	2,1%	3,5%	3,3%	3,4%	2,3%	3,0%	2,6%
J'ai créé / repris une entreprise	1,5%	0,5%	1,2%	4,1%	0,9%	2,5%	2,3%	0,9%	1,8%
Concours	0,8%	1,0%	0,9%	1,0%	0,7%	0,9%	0,9%	0,9%	0,9%
Autre	1,3%	1,2%	1,3%	1,5%	1,3%	1,4%	1,3%	1,3%	1,3%

Le cheminement vers l'emploi des hommes et des femmes est sensiblement le même.

## 5. Critères de choix de l'emploi

Promotion 2016 - Enquête 2017	Ingénieurs			Managers			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Le contenu de la mission / du poste proposé	33,1%	40,6%	35,1%	24,8%	33,8%	29,5%	30,7%	36,8%	33,0%
L'adéquation avec un projet professionnel	29,2%	26,0%	28,3%	30,1%	25,7%	27,8%	29,4%	25,9%	28,1%
Les perspectives d'évolution au sein de l'entreprise	8,9%	8,1%	8,7%	15,5%	12,7%	14,0%	10,7%	10,4%	10,6%
Le secteur d'activité de l'entreprise	10,8%	9,8%	10,5%	8,3%	8,8%	8,6%	10,0%	9,3%	9,7%
Le lieu géographique	5,5%	5,6%	5,6%	3,8%	4,3%	4,0%	5,0%	4,9%	5,0%
La notoriété de l'entreprise	3,9%	2,8%	3,6%	6,7%	5,9%	6,3%	4,7%	4,4%	4,6%
La politique globale de relations humaines dans l'entreprise	2,3%	2,3%	2,3%	1,4%	2,3%	1,9%	2,0%	2,4%	2,2%
L'absence d'alternative	1,9%	2,1%	1,9%	1,5%	2,1%	1,8%	1,8%	2,2%	1,9%
Le montant du salaire proposé	1,7%	0,9%	1,5%	3,1%	2,0%	2,5%	2,1%	1,4%	1,9%
J'ai créé / repris mon entreprise	1,4%	0,6%	1,2%	3,6%	1,0%	2,2%	2,1%	1,0%	1,7%
La politique de responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE)	0,2%	0,3%	0,2%	0,2%	0,6%	0,4%	0,2%	0,4%	0,3%
Autre	1,2%	0,8%	1,1%	1,1%	0,7%	0,9%	1,2%	0,8%	1,1%
<b>Ensemble</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>

Le contenu du poste et l'adéquation avec un projet professionnel sont les principaux critères de choix du premier emploi pour une majorité des diplômés de la promotion 2016. Relativement aux hommes les femmes privilégient plus le contenu du poste et moins l'adéquation avec un projet professionnel.

Relativement aux managers, les ingénieurs mettent moins en avant les perspectives d'évolution dans l'entreprise et sont également moins sensibles à la notoriété de l'entreprise mais ils privilégient plus l'adéquation avec un projet professionnel.



# Diplômés en activité professionnelle



## 1. Contrats de travail en France

### Des contrats plus précaires pour les femmes

Plus souvent en recherche d'emploi que les hommes, les femmes travaillant en France obtiennent moins souvent un CDI au début de leur carrière, surtout chez les ingénieurs. Parmi ces derniers, plus d'une femme sur quatre est en CDD (27,4 %) pour un homme sur six (14,0 %).

Promotion 2016 enquêtée en 2017

Lieu de travail en France	Ingénieurs			Managers			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
CDI *	83,1%	69,0%	78,8%	86,0%	78,9%	82,2%	83,4%	72,5%	79,1%
CDD	14,0%	27,4%	18,1%	11,9%	18,6%	15,5%	13,9%	24,2%	17,9%
Mission d'intérim	2,6%	3,4%	2,8%	1,7%	2,3%	2,0%	2,4%	2,8%	2,5%
Autre	0,3%	0,2%	0,3%	0,4%	0,2%	0,3%	0,4%	0,5%	0,4%
<b>Diplômés salariés</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>

\* y compris CDIC (CDI de chantier)

## 2. Contrats de travail à l'étranger

Les emplois à l'étranger font principalement l'objet de contrats locaux.

Promotion 2016 enquêtée en 2017

Lieu de travail à l'étranger	Ingénieurs			Managers			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Contrat local	87,2%	88,6%	87,6%	91,2%	94,4%	92,7%	88,6%	91,3%	89,7%
Contrat d'expatriation	5,4%	2,6%	4,6%	5,2%	1,9%	3,6%	5,3%	2,6%	4,3%
Autre	7,3%	8,9%	7,8%	3,7%	3,7%	3,7%	6,0%	6,1%	6,1%
<b>Diplômés salariés</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>

## 3. Ensemble des contrats de travail

Sur l'ensemble des emplois salariés, les managers se différencient par la part des emplois qu'ils occupent à l'étranger : un manager sur cinq est en contrat à l'étranger (un peu plus pour les hommes), un sur dix pour les ingénieurs.

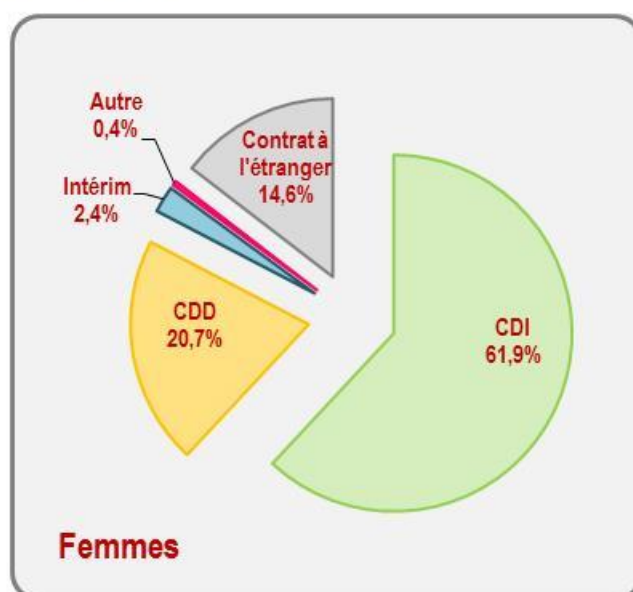
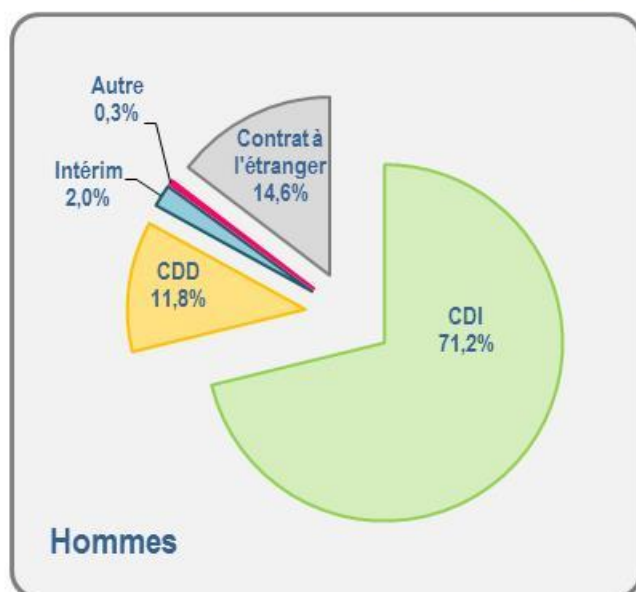
Promotion 2016 enquêtée en 2017

Promotion 2016 enquêtée en 2017	Ingénieurs			Managers			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
CDI *	73,6%	61,7%	70,0%	66,8%	64,2%	65,4%	71,2%	61,9%	67,6%
CDD	12,4%	24,5%	16,1%	9,2%	15,1%	12,3%	11,8%	20,7%	15,3%
Mission d'intérim	2,3%	3,0%	2,5%	1,3%	1,9%	1,6%	2,0%	2,4%	2,2%
Autre	0,3%	0,2%	0,2%	0,3%	0,2%	0,2%	0,3%	0,4%	0,4%
Contrat à l'étranger	11,4%	10,5%	11,2%	22,4%	18,6%	20,4%	14,6%	14,6%	14,6%
<b>Diplômés salariés</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>

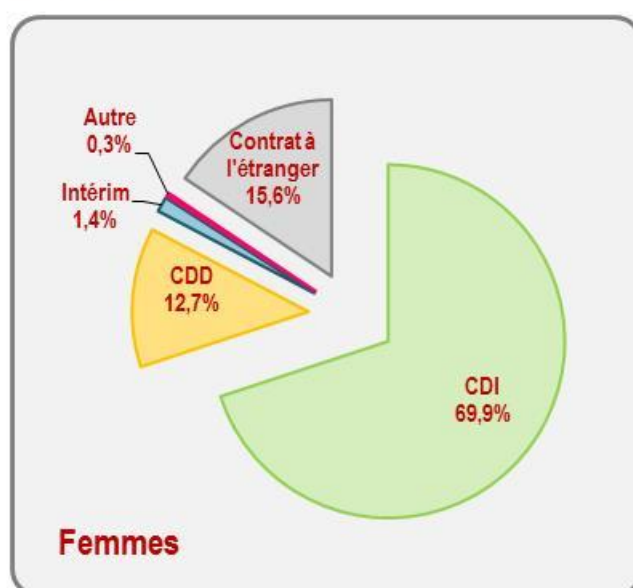
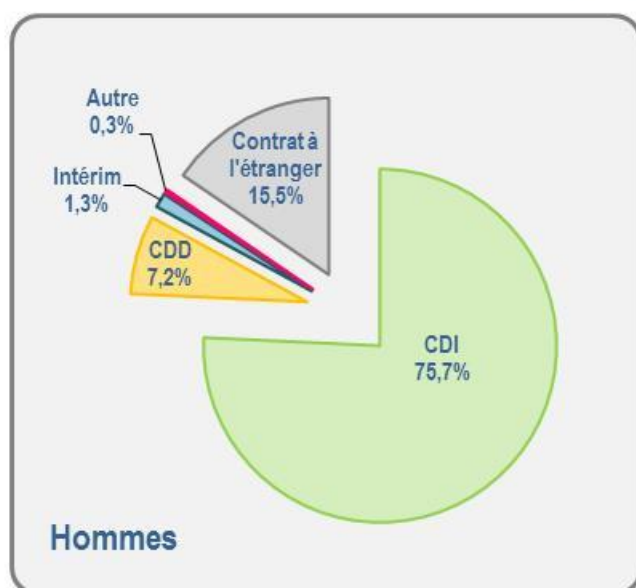
\* y compris CDIC (CDI de chantier)

## Contrat de travail selon le sexe parmi ceux qui sont salariés

Promotion 2016 enquêtée en 2017



Promotion 2015 enquêtée en 2017



Nous considérons ici la répartition de l'ensemble des salariés selon le type de contrat. Le graphique suggère une précarité plus élevée de l'emploi des femmes : 23,1 % d'entre elles a décroché son premier emploi en CDD ou intérim alors que c'est le cas de 13,8 % des hommes.

## 4. Proportion de cadres parmi les salariés en France

### Rémunérations brutes annuelles hors primes France et statut cadre

Promotion 2016 Enquête 2017	Ingénieurs			Managers			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Cadres	34 421 €	33 143 €	34 060 €	36 400 €	34 652 €	35 502 €	34 857 €	33 744 €	34 461 €
Non cadres	28 031 €	25 790 €	26 826 €	28 203 €	27 245 €	27 592 €	28 045 €	26 515 €	27 137 €
Proportion de cadres	92,6%	82,1%	89,3%	83,3%	75,5%	79,1%	89,9%	77,9%	85,2%

Promotion 2015 Enquête 2017	Ingénieurs			Managers			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Cadres	35 268 €	33 840 €	34 811 €	38 123 €	35 969 €	37 074 €	35 773 €	34 392 €	35 268 €
Non cadres	27 243 €	25 919 €	26 513 €	28 994 €	27 881 €	28 308 €	27 794 €	26 617 €	27 103 €
Proportion de cadres	92,8%	83,4%	89,6%	85,1%	77,7%	81,3%	90,8%	80,2%	86,7%

Promotion 2014 Enquête 2017	Ingénieurs			Managers			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Cadres	36 693 €	34 959 €	36 139 €	40 035 €	37 153 €	38 564 €	37 194 €	35 514 €	36 588 €
Non cadres	28 233 €	26 651 €	27 302 €	29 803 €	27 639 €	28 434 €	28 623 €	26 923 €	27 582 €
Proportion de cadres	93,3%	82,8%	89,7%	86,5%	79,2%	82,6%	91,7%	80,1%	87,2%

La question relative au statut de cadre n'est posée qu'aux diplômés exerçant leur activité en France. Environ 15 % des diplômés n'ont pas le statut de cadre ; ceux-là ont peut-être accepté un emploi à la rémunération un peu inférieure aux prétentions salariales que leur diplôme leur permettait d'espérer, notamment chez les jeunes femmes managers. L'ancienneté ne vient pas modifier cette situation.

La proportion de managers ayant le statut cadre est nettement inférieure à celle des ingénieurs, celle des femmes à celle des hommes. Les effets cumulés du genre et du type d'école indiquent pour la promotion 2016 que 92,6 % des ingénieurs-hommes ont un statut de cadre contre 83,3 % des managers-hommes ; c'est le cas pour 82,1 % des ingénieurs-femmes et 75,5 % des managers-femmes.

Sur le plan individuel, ce statut est l'un des plus discriminants pour ce qui concerne les rémunérations dans l'enquête d'insertion : la rémunération hors primes des non-cadres est globalement inférieure de 21 % à celle des personnes ayant le statut de cadre la première année d'insertion, et de 25 % après un ou deux ans dans la vie active.

## 5. Évolution des rémunérations perçues en France à la sortie de l'école

### Des rémunérations attractives dès la sortie de l'école



### Les salaires 2017 se maintiennent

Après le creux des années 2013 et 2014, on retrouve en 2016 le niveau des salaires de 2012. En 2017, le salaire progresse très peu : il atteint 33 600 € hors primes en moyenne pour un diplômé travaillant en France : de 31 900 € pour les ingénieurs-femmes à 35 600 € pour les managers-hommes.

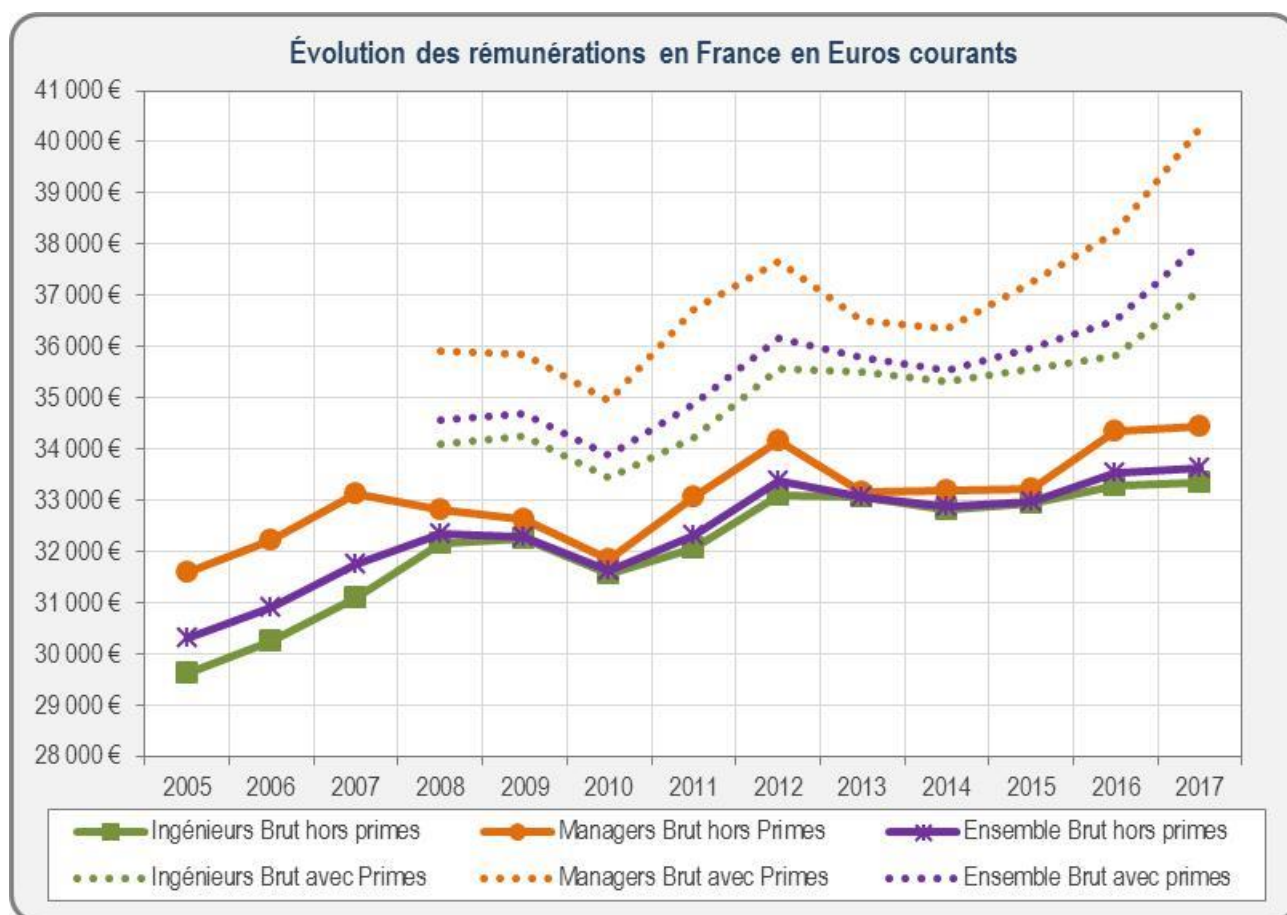
Le salaire moyen des femmes est toujours inférieur à celui de leurs homologues masculins : l'écart est quasi stable d'année en année, de l'ordre de 2 000 € en moins.

Le salaire moyen des ingénieurs-femmes est systématiquement inférieur à celui des autres catégories, celui des managers-hommes est systématiquement supérieur. De 2012 à 2015, le salaire moyen des ingénieurs-femmes tend à rejoindre celui des managers-femmes ; il s'en écarte à nouveau en 2016 quand les managers – hommes et femmes – ont bénéficié de salaires en nette progression.

Le salaire des managers-hommes est plus fluctuant d'une année à l'autre, et augmente plus nettement lors des périodes plus favorables sur le marché de l'emploi. Les années moins favorables, l'écart managers – ingénieurs se réduit.

## 6. Évolution des rémunérations perçues en France en euros courants

### Les rémunérations à la hausse depuis 2016



**Note :** les rémunérations d'ensemble incluent également les 9 écoles « autres », qui ne sont ni des écoles d'ingénieur ni des écoles de management.

Sur les dix dernières années, les rémunérations annuelles moyennes hors primes en France des managers varient entre 33 120 € en 2007 et 34 436 € en 2017 ce qui est le point le plus haut.

La rémunération des ingénieurs a augmenté progressivement de 31 100 € en 2007 à 33 353 € en 2017.

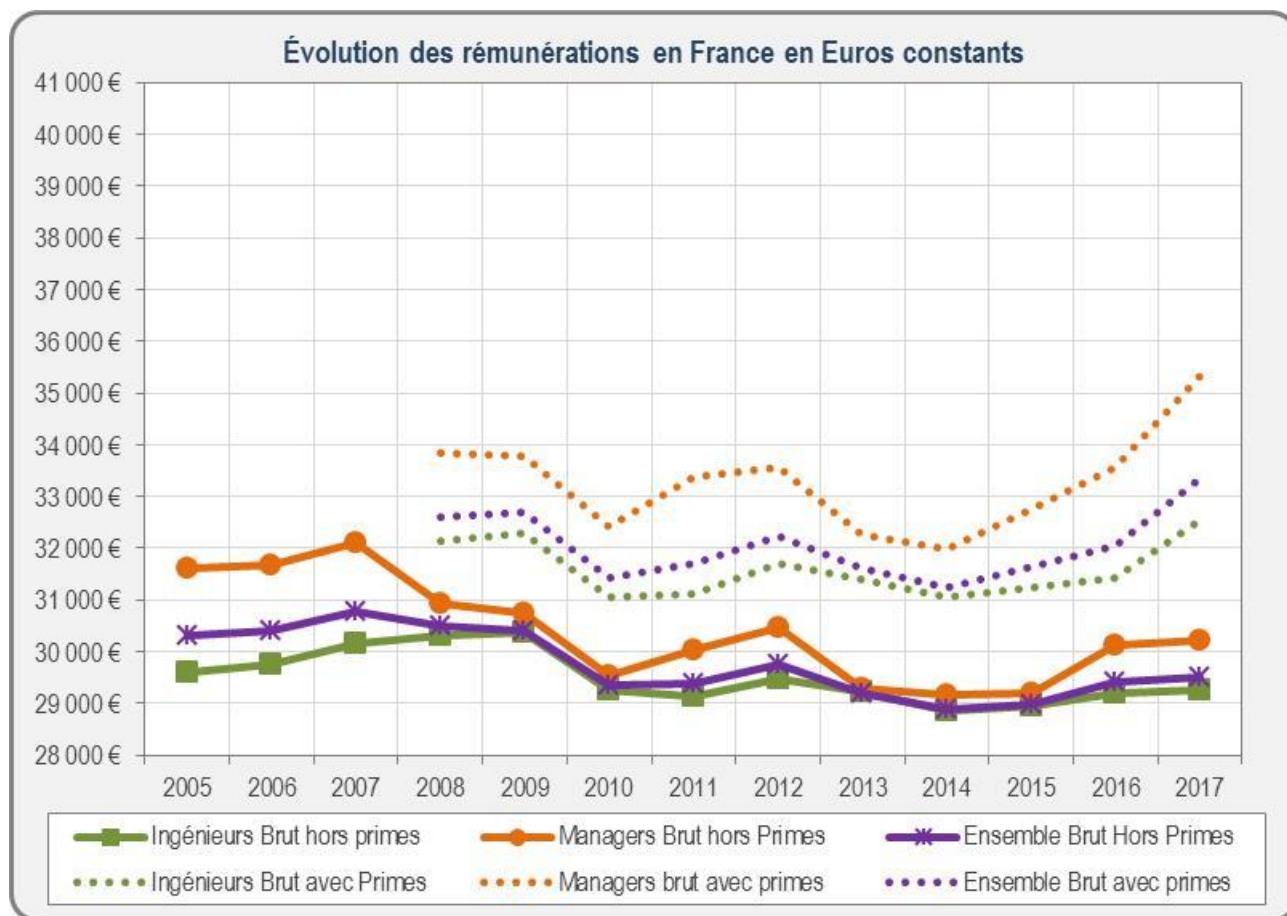
Les emplois des jeunes managers paraissent plus sensibles aux effets conjoncturels que ceux des ingénieurs avec des progressions plus nettes quand la conjoncture est favorable. Le creux de 2010 a quasiment effacé l'écart de salaires entre managers et ingénieurs.

Les rémunérations avec primes fléchissent en 2010 et remontent ensuite, puis se stabilisent à partir de 2013 et repartent à la hausse en 2015. La rémunération avec primes en 2017 augmente plus nettement qu'en 2016 ; la hausse est beaucoup plus nette pour les managers, ayant pour effet de creuser l'écart de rémunération entre les deux types d'école.



## 7. Évolution des rémunérations perçues en France en euros constants

### Les rémunérations de début de carrière en euros constants



Les rémunérations en euros constants permettent de mesurer l'évolution hors inflation. L'indice des prix à la consommation de l'Insee est utilisé comme déflateur en prenant l'année 2005 comme base 100.

Exprimées en euros constants, les rémunérations moyennes hors primes des managers ont baissé de 4,4 % et celles des ingénieurs de 1,1 % entre 2005 et 2017.

La baisse est perceptible à partir de l'année 2008, du fait de la baisse de 3,7 % en un an pour les managers. Pour les ingénieurs c'est en 2010 que le salaire en euros constants baisse : - 3,7 %. Les managers subissent une nouvelle année difficile : - 3,9 %.

L'embellie se présente dès 2011 pour les managers ce qui leur permet de retrouver en 2012 le niveau de 2009. Pour les ingénieurs le rattrapage ne se concrétise pas vraiment en 2012 (+ 1,2 %) ; leurs salaires réels stagnent. En 2013, ils subissent moins la baisse du salaire réel que les managers (- 3,8 %).

Si les salaires des managers fluctuent plus fortement à la baisse, ils remontent également plus vite : en 2016 la progression est de 3,2 %, beaucoup plus que pour les ingénieurs (0,9 %).

En 2017, la stabilité se généralise pour les salaires hors primes. Les salaires avec primes permettent aux managers de creuser l'écart avec les ingénieurs.

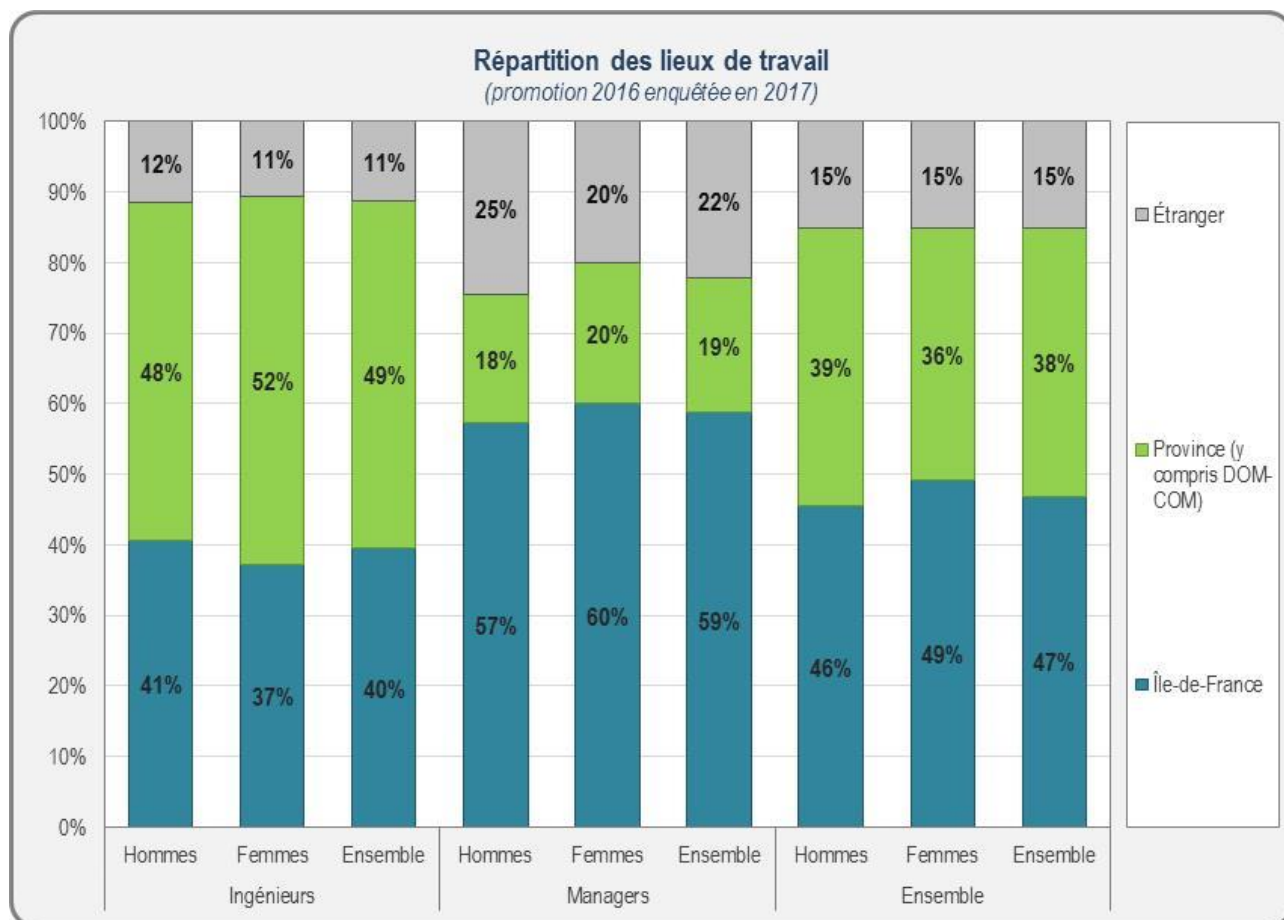
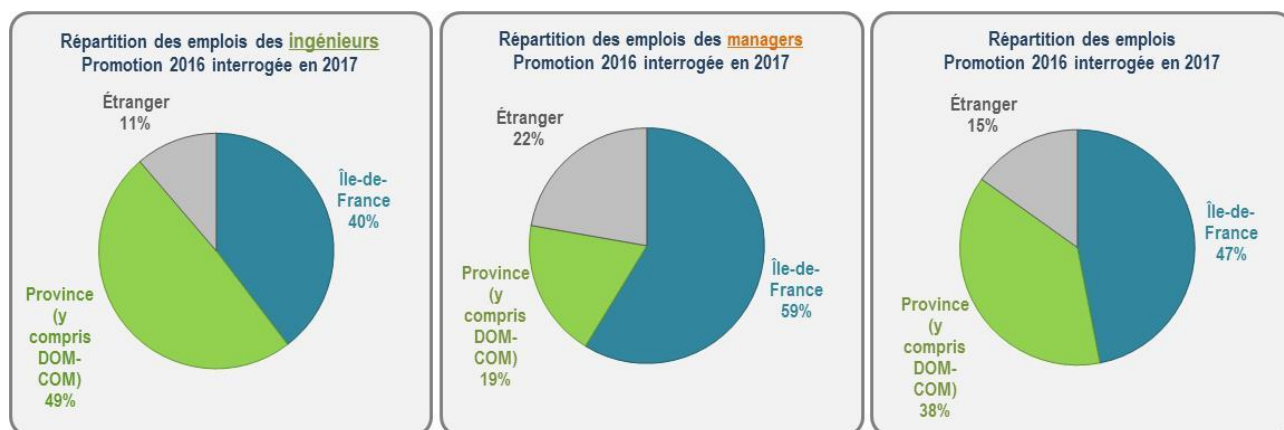
## 8. Lieu de travail

### Un ingénieur sur deux travaille en province, un manager sur cinq travaille à l'étranger

La répartition géographique des emplois distingue clairement les deux types de formation.

Les ingénieurs commencent majoritairement leur carrière en province tandis que 59 % des managers débutent leur activité en Île-de-France. Les emplois de managers à l'étranger sont plus nombreux que les emplois de managers en province. Deux ans après leur diplôme, 28 % des managers occupent un emploi à l'étranger.

Il n'y a pas de différence marquée entre le lieu de travail du premier emploi des femmes et des hommes.



## 9. Rémunération selon le lieu de travail

### Rémunération brute annuelle, hors primes et avantages - Enquête 2017

Promotion 2016 Lieu de travail	Ingénieurs			Managers			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Île-de-France	36 562 €	34 896 €	36 089 €	36 364 €	34 117 €	35 167 €	36 408 €	34 172 €	35 502 €
Province (yc DOM-COM)	31 695 €	29 702 €	31 049 €	30 409 €	29 070 €	29 698 €	31 542 €	29 447 €	30 785 €
Étranger	44 772 €	40 450 €	43 577 €	45 534 €	38 965 €	42 512 €	44 919 €	39 389 €	42 837 €
<b>Ensemble *</b>	<b>34 377 €</b>	<b>32 679 €</b>	<b>35 115 €</b>	<b>35 614 €</b>	<b>34 007 €</b>	<b>37 340 €</b>	<b>35 657 €</b>	<b>33 171 €</b>	<b>34 702 €</b>

Promotion 2015 Lieu de travail	Ingénieurs			Managers			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Île-de-France	37 600 €	35 902 €	37 056 €	38 505 €	35 672 €	37 080 €	37 771 €	35 402 €	36 821 €
Province (yc DOM-COM)	32 482 €	30 438 €	31 754 €	32 370 €	30 070 €	31 209 €	32 391 €	30 217 €	31 562 €
Étranger	47 457 €	41 380 €	45 549 €	47 836 €	40 937 €	44 747 €	47 332 €	40 536 €	44 748 €
<b>Ensemble *</b>	<b>35 377 €</b>	<b>33 597 €</b>	<b>36 285 €</b>	<b>37 489 €</b>	<b>35 517 €</b>	<b>39 399 €</b>	<b>36 894 €</b>	<b>34 020 €</b>	<b>35 774 €</b>

Promotion 2014 Lieu de travail	Ingénieurs			Managers			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Île-de-France	39 581 €	37 164 €	38 811 €	40 917 €	37 327 €	39 070 €	39 802 €	36 903 €	38 674 €
Province (yc DOM-COM)	33 666 €	31 349 €	32 837 €	33 874 €	30 929 €	32 276 €	33 620 €	31 064 €	32 631 €
Étranger	49 882 €	46 849 €	49 007 €	51 616 €	45 371 €	48 730 €	50 209 €	45 679 €	48 596 €
<b>Ensemble *</b>	<b>37 277 €</b>	<b>35 245 €</b>	<b>38 295 €</b>	<b>39 605 €</b>	<b>37 346 €</b>	<b>41 953 €</b>	<b>38 907 €</b>	<b>35 682 €</b>	<b>37 672 €</b>

\* Lieu de travail renseigné

Les différences de rémunération hors primes des diplômés de la promotion 2016 suivant le type d'école ont tendance à s'inverser dès lors que l'on intègre la dimension géographique. Les ingénieurs pris dans leur ensemble gagnent moins que les managers. Pourtant, si l'on croise le sexe et la localisation de l'emploi, les ingénieurs perçoivent les meilleures rémunérations : à sexe et lieu de travail donnés, les ingénieurs ont l'avantage des rémunérations. à l'exception des hommes à l'étranger.

Chez les managers, les écarts de salaire plus marqués en négatif pour la province, les incitent plus à choisir Paris comme lieu de travail. Pour les ingénieurs l'écart Province-Paris est moins déterminant. La présence des sièges des grosses entreprises le plus souvent en Ile-de-France accueillent plus de managers que les sites de production plutôt situés en province. Plus nombreux à travailler en Île-de-France et à l'étranger, les rémunérations des managers prises dans leur ensemble dépassent celles des ingénieurs.

Les rémunérations avec primes, à sexe et lieu de travail donnés, restent plutôt à l'avantage des managers.

### Rémunération brute annuelle totale incluant primes et avantages - Enquête 2017

Promotion 2016 Lieu de travail	Ingénieurs			Managers			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Île-de-France	40 973 €	38 813 €	40 359 €	43 314 €	39 015 €	41 024 €	41 630 €	38 537 €	40 377 €
Province (yc DOM-COM)	35 305 €	32 564 €	34 417 €	37 267 €	34 343 €	35 714 €	35 531 €	32 864 €	34 568 €
Étranger	50 670 €	44 041 €	48 836 €	53 247 €	43 200 €	48 626 €	51 551 €	43 311 €	48 449 €
<b>Ensemble *</b>	<b>39 303 €</b>	<b>36 008 €</b>	<b>38 304 €</b>	<b>44 446 €</b>	<b>38 859 €</b>	<b>41 553 €</b>	<b>40 585 €</b>	<b>37 135 €</b>	<b>39 259 €</b>

Promotion 2015 Lieu de travail	Ingénieurs			Managers			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Île-de-France	42 026 €	40 088 €	41 405 €	45 846 €	41 124 €	43 469 €	43 048 €	39 997 €	41 824 €
Province (yc DOM-COM)	36 248 €	33 689 €	35 337 €	39 220 €	35 597 €	37 392 €	36 451 €	33 801 €	35 441 €
Étranger	54 882 €	45 706 €	52 001 €	57 407 €	47 323 €	52 892 €	55 457 €	45 643 €	51 725 €
<b>Ensemble *</b>	<b>40 749 €</b>	<b>37 302 €</b>	<b>39 586 €</b>	<b>47 141 €</b>	<b>41 158 €</b>	<b>44 197 €</b>	<b>42 071 €</b>	<b>38 278 €</b>	<b>40 592 €</b>

Promotion 2014 Lieu de travail	Ingénieurs			Managers			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Île-de-France	44 890 €	41 738 €	43 886 €	48 679 €	43 890 €	46 215 €	45 683 €	42 160 €	44 311 €
Province (yc DOM-COM)	37 972 €	35 096 €	36 942 €	41 255 €	37 116 €	39 010 €	38 195 €	35 154 €	37 019 €
Étranger	58 257 €	53 578 €	56 906 €	62 736 €	53 510 €	58 472 €	59 216 €	52 709 €	56 900 €
<b>Ensemble *</b>	<b>43 583 €</b>	<b>39 640 €</b>	<b>42 266 €</b>	<b>50 431 €</b>	<b>44 127 €</b>	<b>47 218 €</b>	<b>44 753 €</b>	<b>40 697 €</b>	<b>43 200 €</b>

\* Lieu de travail renseigné

## 10. Lieu de travail à l'étranger

La part des emplois à l'étranger baisse d'un point entre 2016 et 2017 au bénéfice de l'Île-de-France. Les ingénieurs, moins nombreux cette année à aller tenter leur chance à l'étranger, trouvent encore le plus souvent leur premier emploi en province. Les managers sont plus d'un sur cinq à s'expatrier pour leur premier emploi, trois sur cinq choisissent l'Île-de-France.

Lieux de travail Année d'enquête	Ingénieurs		Managers		Ensemble	
	2016	2017	2016	2017	2016	2017
	<i>Dernière promotion sortie</i> Promo 2015	Promo 2016	Promo 2015	Promo 2016	Promo 2015	Promo 2016
Île-de-France	38,1%	39,6%	56,8%	58,8%	45,4%	46,9%
Province (y compris DOM-COM)	49,7%	49,1%	19,3%	19,0%	38,0%	37,9%
Étranger	12,2%	11,3%	23,9%	22,2%	16,6%	15,2%
<b>Ensemble</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>

### L'Europe, première destination des nouveaux diplômés s'expatriant.

Le Royaume-Uni et l'Allemagne restent les deux principales destinations des jeunes diplômés partant travailler à l'étranger, ces deux pays accueillent plus du quart des expatriés. Le Royaume-Uni arrive largement en première position chez les managers. Globalement, un expatrié sur deux choisit l'Union européenne. Hors Union européenne, la Chine est la première destination devant la Suisse et les États-Unis : les ingénieurs choisissent plus les États-Unis et la Suisse ; les managers préférant la Chine.

Promotion 2016 Pays de travail	Ingénieurs			Managers			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Royaume-Uni	13,6%	11,3%	12,9%	20,3%	18,1%	19,3%	16,4%	15,7%	16,1%
Allemagne	10,3%	10,4%	10,4%	11,0%	10,3%	10,7%	10,7%	10,3%	10,5%
Chine *	7,0%	8,7%	7,5%	6,1%	12,3%	9,0%	6,7%	10,6%	8,2%
Suisse	9,3%	10,7%	9,7%	5,9%	5,3%	5,6%	7,7%	7,1%	7,5%
États-Unis	7,6%	8,0%	7,7%	4,8%	5,4%	5,1%	6,3%	6,3%	6,3%
Luxembourg	6,3%	4,2%	5,7%	6,9%	5,2%	6,1%	6,5%	4,8%	5,8%
Belgique	6,3%	7,1%	6,5%	2,0%	2,7%	2,3%	4,4%	4,8%	4,6%
Espagne	2,8%	2,9%	2,8%	5,1%	4,1%	4,6%	3,8%	3,5%	3,7%
Canada	4,6%	5,3%	4,8%	1,5%	1,6%	1,5%	3,2%	2,9%	3,1%
Suède	2,1%	3,3%	2,4%	1,9%	2,1%	2,0%	2,0%	2,4%	2,2%
Roumanie	1,8%	1,6%	1,8%	1,7%	2,5%	2,1%	1,8%	2,0%	1,9%
Irlande	1,7%	1,1%	1,5%	2,0%	2,3%	2,2%	1,8%	1,8%	1,8%
Italie	0,9%	0,9%	0,9%	2,2%	2,2%	2,2%	1,5%	1,8%	1,6%
Pays-Bas	1,6%	2,9%	1,9%	1,6%	1,0%	1,3%	1,6%	1,7%	1,6%
Maroc	1,0%	1,1%	1,1%	2,5%	1,2%	1,9%	1,8%	1,2%	1,6%
Autres pays	23,1%	20,4%	22,3%	24,4%	23,8%	24,1%	23,7%	23,2%	23,5%
<b>Ensemble</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>

\* Chine y compris Hong Kong et Macao

**Parmi les diplômés étrangers en activité**, la proportion travaillant hors de France est naturellement plus élevée. Un tiers partent travailler à l'étranger, les deux tiers restant en France.

### Nationalité et lieu de travail des diplômés en activité professionnelle - Enquête 2017

Promotion 2016 Nationalité Lieu de travail	Ingénieurs			Managers			Ensemble		
	France	Etranger	Ensemble	France	Etranger	Ensemble	France	Etranger	Ensemble
France	90,4%	78,3%	89,0%	84,2%	50,6%	79,5%	88,1%	66,2%	85,4%
UE	5,5%	7,2%	5,7%	9,9%	24,3%	11,9%	7,2%	14,7%	8,1%
Autre pays étranger	4,1%	14,5%	5,2%	5,9%	25,1%	8,6%	4,8%	19,1%	6,5%
<b>Diplômés salariés</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>

## 11. Taille des entreprises

Un diplômé de la promotion 2016 sur trois travaille dans une entreprise de 5 000 salariés ou plus. 40 % des diplômés 2016 travaillent dans une PME (moins de 250 salariés), parmi lesquelles les micros entreprises (moins de 10 salariés) réussissent à capter 8 % des nouveaux diplômés. En Province, les emplois selon la taille des entreprises se concentrent dans les PME (45 %).

### Taille des entreprises et lieu de travail

Promotion 2016 enquêtée en 2017

Type d'entreprise	Île-de-France	Province	Étranger	Ensemble
Moins de 10 salarié(e)s	7,2%	9,6%	6,9%	8,1%
De 10 à 19 salarié(e)s	4,8%	5,6%	6,0%	5,3%
De 20 à 49 salarié(e)s	8,2%	9,6%	9,2%	8,9%
De 50 à 249 salarié(e)s	15,8%	19,9%	17,0%	17,5%
De 250 à 4 999 salarié(e)s	29,4%	28,7%	27,7%	28,9%
5 000 salarié(e)s ou plus	34,6%	26,5%	33,3%	31,3%
<b>Ensemble</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>

Ingénieurs ou managers, un diplômé sur trois trouve son premier emploi dans une grande entreprise. Les managers-hommes sont plus représentés dans les micros entreprises (moins de 10 salariés) : elles accueillent un manager-homme sur dix. Les ingénieurs-femmes sont plus représentées dans les PME de 50 à 249 salariés.

Promotion 2016 Type d'entreprise	Ingénieurs			Managers			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Moins de 10 salarié(e)s	6,7%	6,8%	6,7%	9,7%	7,8%	8,7%	7,9%	8,3%	8,1%
De 10 à 19 salarié(e)s	5,1%	5,0%	5,1%	5,5%	5,1%	5,2%	5,3%	5,2%	5,3%
De 20 à 49 salarié(e)s	9,2%	9,6%	9,3%	8,9%	7,1%	8,0%	9,1%	8,4%	8,8%
De 50 à 249 salarié(e)s	17,6%	20,0%	18,3%	14,5%	16,9%	15,7%	16,8%	18,4%	17,4%
De 250 à 4 999 salarié(e)s	29,3%	28,6%	29,1%	26,8%	31,0%	29,0%	28,4%	29,3%	28,7%
5 000 salarié(e)s ou plus	32,1%	30,0%	31,5%	34,6%	32,2%	33,3%	32,5%	30,3%	31,6%
<b>Ensemble</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>

Que ce soit selon le sexe ou le type d'école des diplômés, les rémunérations augmentent avec la taille de l'entreprise, et là aussi, sont défavorables aux femmes.

### Salaires brut annuel moyen *hors* primes (France) selon la taille des entreprises, le type d'école et le sexe des diplômés

Promotion 2016 enquêtée en 2017

Type d'entreprise	Ingénieurs			Managers			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Moins de 10 salarié(e)s	31 542 €	28 243 €	30 448 €	29 685 €	28 847 €	29 251 €	30 813 €	28 151 €	29 679 €
De 10 à 19 salarié(e)s	32 815 €	31 111 €	32 315 €	32 244 €	29 980 €	31 096 €	32 561 €	30 305 €	31 709 €
De 20 à 49 salarié(e)s	33 352 €	30 809 €	32 544 €	33 661 €	30 797 €	32 352 €	33 406 €	30 611 €	32 383 €
De 50 à 249 salarié(e)s	33 359 €	30 616 €	32 456 €	35 194 €	31 784 €	33 309 €	33 753 €	31 023 €	32 659 €
De 250 à 4 999 salarié(e)s	34 240 €	32 337 €	33 672 €	35 287 €	33 184 €	34 084 €	34 465 €	32 714 €	33 774 €
5 000 salarié(e)s ou plus	34 864 €	33 778 €	34 552 €	37 110 €	35 576 €	36 335 €	35 457 €	34 588 €	35 141 €
<b>Ensemble</b>	<b>33 984 €</b>	<b>31 959 €</b>	<b>33 368 €</b>	<b>35 172 €</b>	<b>33 073 €</b>	<b>34 059 €</b>	<b>34 242 €</b>	<b>32 324 €</b>	<b>33 505 €</b>

Les différences salariales entre hommes et femmes se resserrent à mesure que la taille des entreprises augmente : environ 1 000 € dans les entreprises de 5 000 salariés ou plus et de 1 700 à 2 800 € dans les autres. Tant chez les managers que les ingénieurs, elles sont les plus fortes dans les entreprises de 50 à 249 salariés.

Les écarts de salaires entre hommes et femmes ne s'expliquent pas par la taille des entreprises dans lesquelles ils travaillent : si les hommes travaillaient plus souvent dans les grandes entreprises et les femmes dans les plus petites, cela pourrait expliquer une partie des différences salariales entre sexes, mais ce n'est pas le cas.

## 12. Statut de l'entreprise

### L'essentiel des emplois dans le secteur privé

L'enquête ne concerne que les diplômés n'ayant pas un statut d'élève fonctionnaire à l'entrée de l'école<sup>5</sup>. En revanche, ceux qui accèdent après l'école, par concours ou sur titre, à des postes de fonctionnaires sont pris en compte.

Neuf diplômés sur dix sont salariés du secteur privé. Les femmes sont plus présentes en proportion dans la fonction publique.

Les managers-hommes sont plus présents en non-salariés, où l'on classe les créateurs d'entreprise entre autres.

### Statut, public ou privé des entreprises selon le type d'école et le sexe du diplômé

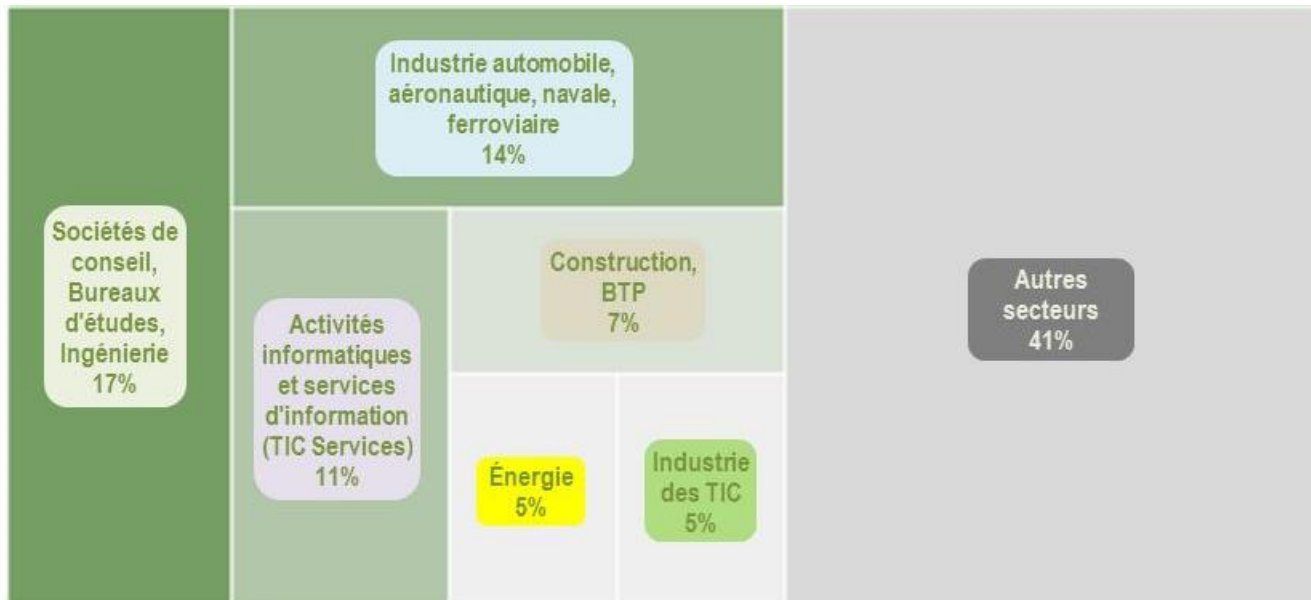
Promotion 2016 enquêtée en 2017

Enquête 2017 Promotion 2016	Ingénieurs			Managers			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Salarié(e) du secteur privé	91,4%	89,3%	90,8%	91,9%	95,0%	93,5%	91,2%	91,2%	91,2%
Salarié(e) du secteur public	6,2%	9,7%	7,3%	1,6%	2,8%	2,2%	5,1%	6,6%	5,7%
Non-salarié(e) (Chef d'entreprise, Profession libérale, Travailleur(e) indépendant(e))	2,4%	1,0%	1,9%	6,5%	2,2%	4,3%	3,7%	2,2%	3,1%
<b>Ensemble</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>

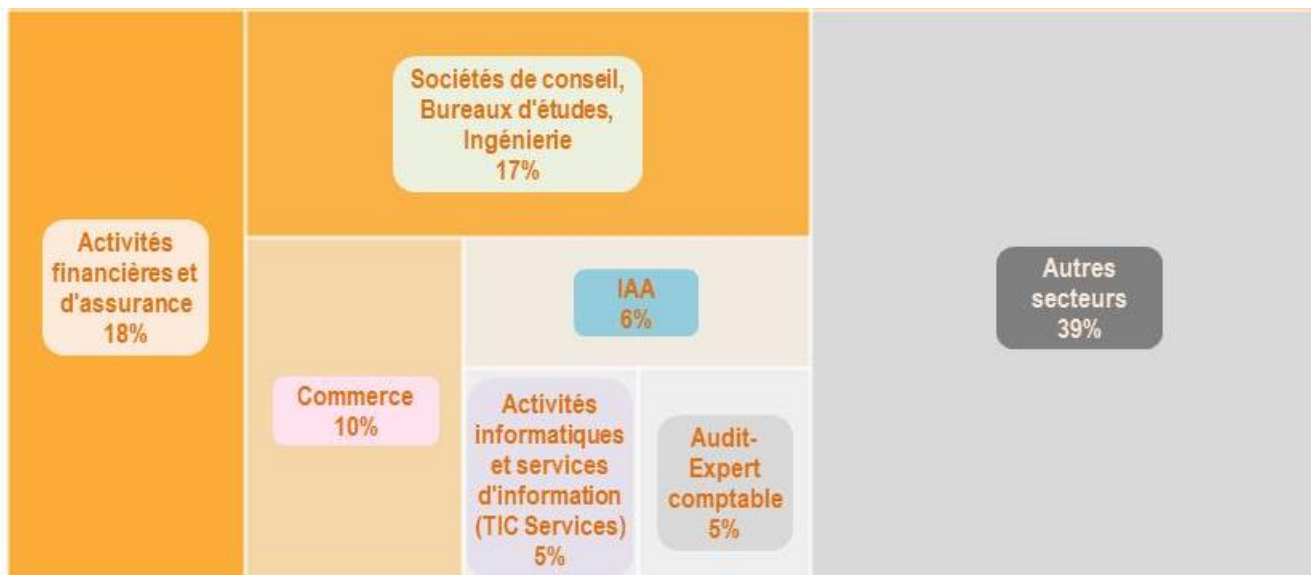
<sup>5</sup> L'insertion des élèves fonctionnaires ne peut pas être considérée dans les mêmes termes que celle des autres diplômés. En effet, dès l'entrée à l'école, ils sont assurés d'avoir un taux d'emploi de 100 % avec le statut de cadre A, en CDI, à leur sortie.

## 13. Secteur d'activité des nouveaux diplômés

### Principaux secteurs d'emploi des ingénieurs



### Principaux secteurs d'emploi des managers



## Secteur d'emploi des ingénieurs

### Répartition des ingénieurs selon le sexe et le secteur d'activité

Les sociétés de conseil, bureaux d'études, ingénierie (17,5 % des emplois dans ce secteur) ainsi que l'industrie du transport (13,9 %) sont les premiers secteurs d'emploi des nouveaux ingénieurs en 2017. Le secteur informatique (TIC) vient compléter le trio de tête des secteurs d'emploi (11,1 % des emplois pour les services et 4,8 % pour l'industrie). Ces secteurs offrent près de la moitié des emplois aux nouveaux ingénieurs.

Promotion 2016 enquêtée en 2017

Secteur d'activité	Hommes	Femmes	Ensemble	% Femmes
Sociétés de conseil, Bureaux d'études, Ingénierie	18,0%	16,3%	17,5%	28,2%
Industrie automobile, aéronautique, navale, ferroviaire	15,6%	9,9%	13,9%	21,6%
Activités informatiques (TIC Services)	12,7%	7,3%	11,1%	20,0%
Construction, BTP	6,9%	7,0%	6,9%	30,7%
Énergie	5,8%	4,8%	5,5%	26,4%
Industrie des TIC	5,9%	2,3%	4,8%	14,3%
Industrie agroalimentaire	2,1%	8,8%	4,1%	64,7%
Activités financières et d'assurance	4,1%	3,2%	3,9%	25,4%
Autres industries	3,3%	2,1%	2,9%	21,4%
Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques	2,5%	2,9%	2,6%	33,0%
Recherche-développement scientifique	2,6%	2,6%	2,6%	29,9%
Industrie chimique	1,7%	4,5%	2,5%	53,5%
Métallurgie, fabrication de produits métalliques	2,3%	1,4%	2,1%	21,3%
Commerce	1,8%	2,4%	2,0%	36,9%
...	...	...	...	...
<b>Ensemble (Secteur activité renseigné)</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>30,3%</b>

Les sociétés de conseil sont le secteur de prédilection pour les hommes et les femmes, avec une proportion d'hommes et de femmes conforme à la moyenne.

Les femmes sont beaucoup moins présentes dans le secteur informatique (Industrie des TIC : 14,3 % des emplois, TIC services : 20 % des emplois).

Elles sont majoritaires dans l'industrie agroalimentaire et l'industrie chimique.

Voir en annexe le tableau complet.

### Rémunération hors primes des ingénieurs selon le sexe et le secteur d'activité

Promotion 2016 enquêtée en 2017 - Lieu de travail en France

Secteur d'activité	Hommes	Femmes	Ensemble
Sociétés de conseil, Bureaux d'études, Ingénierie	34 320 €	32 812 €	33 898 €
Industrie automobile, aéronautique, navale, ferroviaire	33 988 €	33 874 €	33 964 €
Activités informatiques (TIC Services)	34 299 €	33 742 €	34 187 €
Construction, BTP	32 514 €	32 297 €	32 446 €
Énergie	34 439 €	34 438 €	34 439 €
Industrie des TIC	36 055 €	34 786 €	35 861 €
Industrie agroalimentaire	30 072 €	28 568 €	29 100 €
Activités financières et d'assurance	39 944 €	37 122 €	39 165 €
Autres industries	32 438 €	31 977 €	32 337 €
Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques	33 432 €	32 160 €	33 017 €
Recherche-développement scientifique	32 869 €	30 515 €	32 220 €
Industrie chimique	33 168 €	33 171 €	33 170 €
Métallurgie, fabrication de produits métalliques	33 412 €	32 007 €	33 104 €
Commerce	31 703 €	29 516 €	30 797 €
...	...	...	...
<b>Ensemble (Secteur activité renseigné)</b>	<b>33 975 €</b>	<b>31 896 €</b>	<b>33 341 €</b>

Le secteur de la banque-assurance (3,9 % des emplois), offre les meilleurs salaires, avec un écart entre les hommes et les femmes plutôt élevé : 7 %.

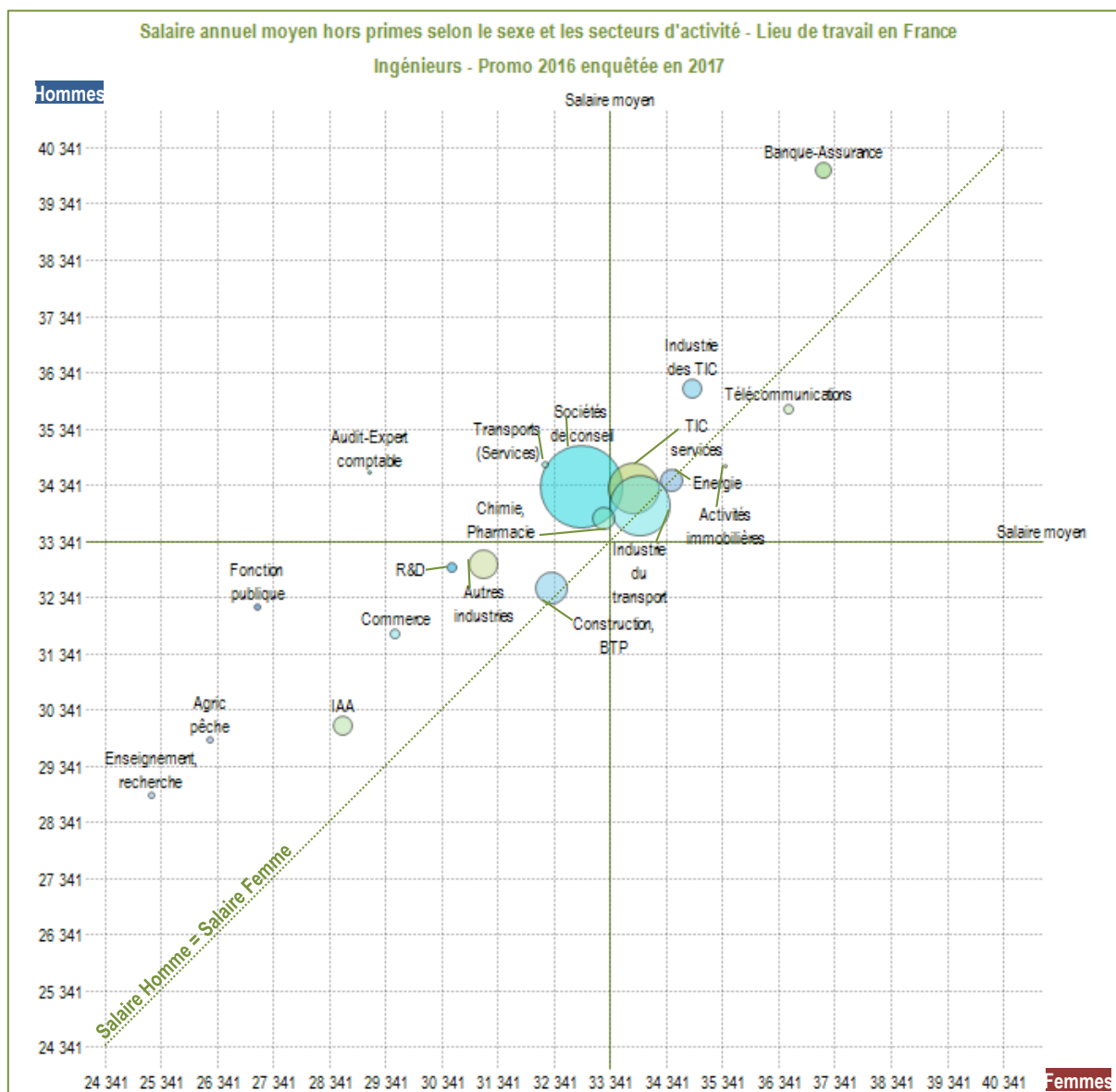
Énergie, industrie des transports, services TIC offrent des salaires plutôt élevés, sans écart hommes-femmes.

L'industrie agroalimentaire, parmi les secteurs les plus féminisés, offre les moins bons salaires, y compris pour les hommes.

L'industrie chimique, où les femmes sont majoritaires, offrent un niveau de salaire dans la moyenne, et quasiment le même aux femmes et aux hommes.

Voir en annexe le tableau complet.





Les axes se coupent à la moyenne des rémunérations totales perçues en France par les ingénieurs, soit 33 341 €.

Les secteurs proches du centre du graphique offrent des rémunérations proches de la moyenne des ingénieurs. On y retrouve les trois principaux secteurs employeurs des ingénieurs : sociétés de conseil, industrie du transport, TIC services. L'écart de salaire hommes-femmes est plus grand dans les sociétés de conseil, les femmes y sont un peu moins rémunérées que la moyenne des ingénieurs. Dans l'industrie du transport et l'énergie il n'y a pas d'écart de salaire (sur la ligne « Salaire Homme = Salaire Femme »). Quand on s'éloigne du centre du graphique, dans le quart inférieur gauche, on retrouve les secteurs les moins rémunérateurs. Dans la construction-BTP, hommes et femmes ont le même niveau de rémunération, ce n'est pas le cas dans l'industrie agroalimentaire (IAA).

A l'opposé, dans le quart supérieur droit, on trouve les secteurs où les salaires sont plus élevés en moyenne : l'industrie des TIC, les banques et assurances offrent des salaires moyens supérieurs à la moyenne de l'ensemble des ingénieurs. Les femmes y perçoivent des salaires plus élevés que la moyenne des ingénieurs, mais inférieurs à ceux des hommes.

### Le cas spécifique des sociétés de conseil-bureaux d'études

Les sociétés de conseil et les bureaux d'études interviennent dans de nombreux secteurs de l'économie, certaines activités des entreprises étant de plus en plus souvent externalisées. Un même travail peut être confié à un salarié de l'entreprise ou à celui d'une société de conseil.

Si les ingénieurs des sociétés de conseil se répartissent dans tous les secteurs, on les retrouve principalement dans l'industrie des transports, les activités informatiques et l'énergie.

## Secteur d'emploi des managers

### Répartition des managers selon le sexe et le secteur d'activité

Promotion 2016 enquêtée en 2017

Secteur d'activité	Hommes	Femmes	Ensemble	% Femmes
Activités financières et d'assurance	21,4%	14,1%	17,7%	41,1%
Sociétés de conseil, Bureaux d'études, Ingénierie	19,2%	15,0%	17,1%	45,3%
Commerce	8,4%	11,1%	9,8%	58,3%
Industrie agroalimentaire	4,3%	6,7%	5,6%	62,2%
Activités informatiques (TIC Services)	6,0%	4,9%	5,4%	46,0%
Activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, de contrôle et d'analyses	5,1%	5,0%	5,0%	51,0%
Industrie des TIC	5,0%	3,5%	4,2%	42,7%
Édition, audiovisuel et diffusion	2,9%	3,5%	3,2%	56,2%
Fabrication de textiles, industries de l'habillement, industrie du cuir et de la chaussure	1,8%	4,5%	3,2%	72,8%
Industrie automobile, aéronautique, navale, ferroviaire	3,3%	2,6%	2,9%	45,4%
Industrie chimique	1,4%	3,0%	2,2%	68,3%
Industrie pharmaceutique	1,2%	2,2%	1,7%	65,7%
Transports (Services)	1,9%	1,3%	1,6%	42,5%
Tourisme	0,9%	2,0%	1,5%	69,4%
Autres industries	1,4%	1,5%	1,5%	52,5%
...	...	...	...	...
<b>Ensemble (Secteur activité renseigné)</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>51,3%</b>

Voir en annexe le tableau complet.

Le secteur de la banque-assurance reste le premier employeur des jeunes managers, juste devant les sociétés de conseil. Un jeune diplômé sur trois est recruté dans ces deux secteurs, plus souvent des hommes que des femmes.

D'autres secteurs sont également à dominante masculine : les technologies de l'information (industrie et services) et l'industrie du transport.

À l'inverse, certains secteurs recrutent en majorité des femmes : l'industrie agroalimentaire, le commerce parmi les secteurs qui offrent le plus d'emplois. Dans l'industrie textile près des trois quarts des recrutés sont des femmes.

### Rémunération hors primes des managers selon le sexe et le secteur d'activité

Promotion 2016 enquêtée en 2017 - Lieu de travail en France

Secteur d'activité	Hommes	Femmes	Ensemble
Activités financières et d'assurance	39 424 €	36 565 €	38 207 €
Sociétés de conseil, Bureaux d'études, Ingénierie	38 571 €	36 794 €	37 745 €
Commerce	32 056 €	30 850 €	31 335 €
Industrie agroalimentaire	32 157 €	31 146 €	31 527 €
Activités informatiques (TIC Services)	35 069 €	33 227 €	34 189 €
Activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, de contrôle et d'analyses	35 810 €	35 533 €	35 672 €
Industrie des TIC	35 023 €	34 050 €	34 584 €
Édition, audiovisuel et diffusion	32 974 €	30 602 €	31 564 €
Fabrication de textiles, industries de l'habillement, industrie du cuir et de la chaussure	32 191 €	30 658 €	31 023 €
Industrie automobile, aéronautique, navale, ferroviaire	33 899 €	34 268 €	34 057 €
Industrie chimique	36 524 €	34 986 €	35 450 €
Industrie pharmaceutique	36 088 €	34 098 €	34 806 €
Transports (Services)	32 297 €	31 578 €	31 963 €
Tourisme	28 553 €	28 724 €	28 691 €
Autres industries	32 930 €	32 462 €	32 702 €
...	...	...	...
<b>Ensemble (Secteur activité renseigné)</b>	<b>35 639 €</b>	<b>33 347 €</b>	<b>34 433 €</b>

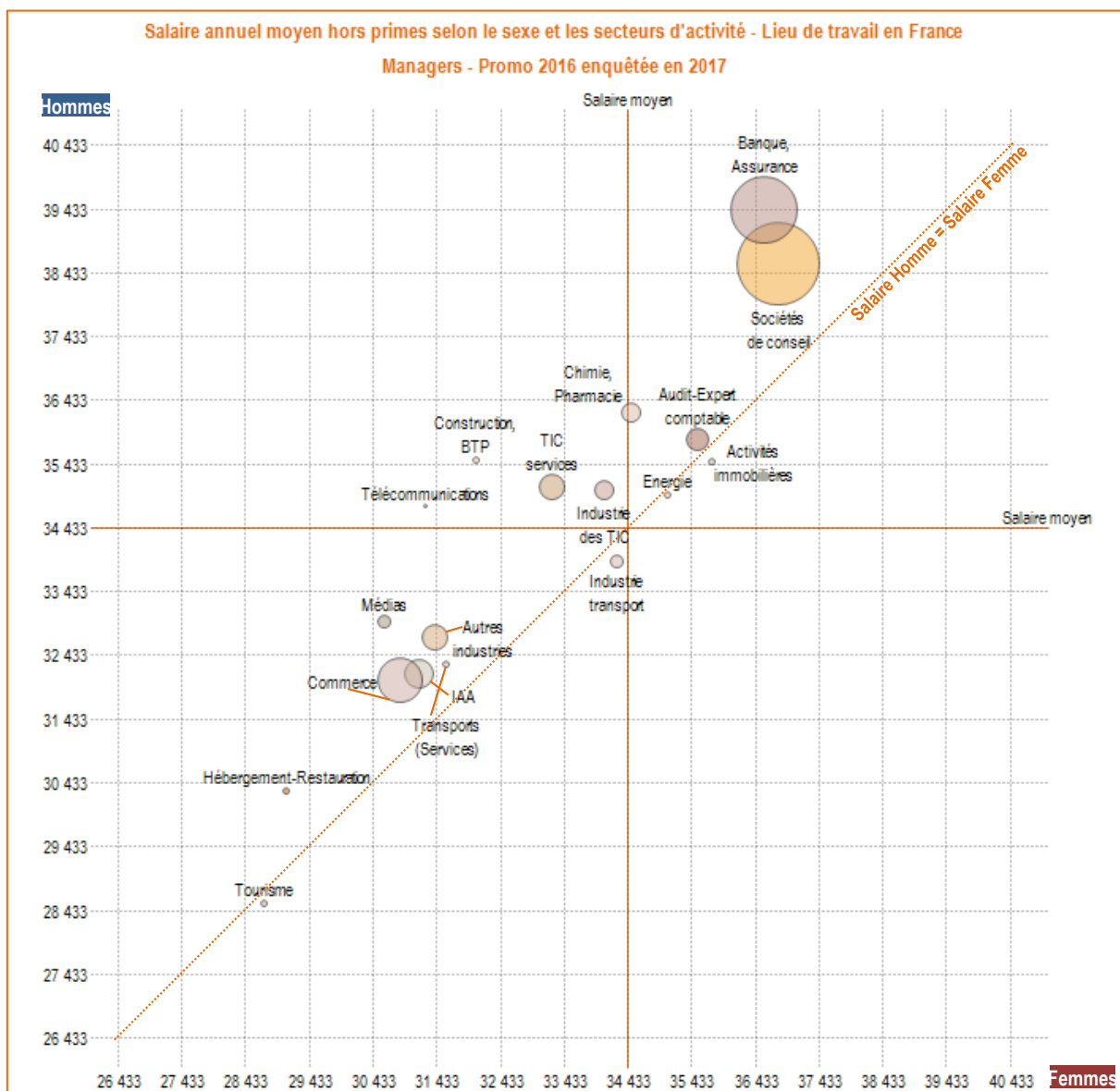
Voir en annexe le tableau complet.

Les secteurs de la banque-assurance et les sociétés de conseil offrent les meilleurs salaires (10 % au-dessus du salaire moyen des managers). Pour les femmes, les salaires y sont aussi les plus élevés mais en-dessous de ceux de leurs collègues hommes, surtout dans la banque-assurance (- 7 %), avec un peu moins d'écart dans le conseil (- 5 %).

Dans l'industrie agroalimentaire et le commerce, l'écart est de 3 à 4 % mais sur des niveaux de salaire plus bas.

Dans les activités juridiques et comptables, l'écart est de 1 %.

Globalement, le salaire moyen des managers femmes est inférieur de 6 % à celui des managers hommes.



A l'inverse des ingénieurs, les secteurs qui recrutent le plus (les cercles les plus gros) sont éloignés du centre du graphique. Les rémunérations qu'ils offrent sont éloignées de la moyenne de l'ensemble des managers. Les écarts de salaire entre les plus rémunérateurs (banque-assurance et sociétés de conseil) et les moins rémunérateurs (commerce, IAA, autres industries) dépassent 5 000 euros pour les hommes comme pour les femmes.

Peu de secteurs sont proches de la ligne « Salaire Homme = Salaire Femme », donc on retrouve des écarts de salaires hommes-femmes dans la plupart des secteurs.

### Le cas spécifique des sociétés de conseil-bureaux d'études

Les sociétés de conseil et les bureaux d'études interviennent dans les autres secteurs de l'économie, certaines activités des entreprises étant de plus en plus souvent externalisées. Un même travail peut être confié à un salarié de l'entreprise ou à celui d'une société de conseil.

En 2017, les sociétés de conseil et les bureaux d'études représentent 17,1 % des emplois de nouveaux managers (14,9 % en 2016). Comme pour les ingénieurs, les activités de bureaux d'études et des sociétés de conseil se répartissent dans des secteurs divers, principalement à destination des secteurs de la banque-assurance, des activités informatiques, de l'industrie du transport et du commerce.

## 14. Service / département d'emploi des nouveaux diplômés

### Service / département d'emploi des ingénieurs

#### Répartition des ingénieurs selon le sexe et le service / département

Promotion 2016 enquêtée en 2017

Service / Département	Hommes	Femmes	Ensemble	% Femmes
R&D, études scientifiques et techniques (autre qu'informatique)	20,0%	21,2%	20,4%	31,6%
Études - Conseil et expertise	15,5%	16,5%	15,8%	31,8%
Production - Exploitation	10,2%	10,9%	10,4%	31,6%
Études et développement en systèmes d'information	11,3%	5,4%	9,5%	17,2%
Informatique industrielle et technique	7,5%	3,4%	6,3%	16,5%
Méthodes, contrôle de production, maintenance	5,3%	4,0%	4,9%	24,6%
Commercial(e) (dont ingénieur(e) d'affaire)	4,7%	4,7%	4,7%	30,3%
Qualité, hygiène, sécurité, environnement, normalisation, certification	2,6%	7,0%	4,0%	53,7%
Maîtrise d'ouvrage	3,2%	2,8%	3,1%	27,7%
Achats, approvisionnements, logistique	2,2%	4,0%	2,8%	44,0%
Réseaux, intranet, internet, télécommunications	2,9%	1,3%	2,5%	16,5%
Administration, gestion, finance, comptabilité	1,8%	2,4%	2,0%	37,4%
Autre service ou département	12,6%	16,4%	13,8%	36,2%
<b>Ensemble (Service/Dpt renseigné)</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>30,4%</b>

La R&D non informatique et les études-conseil sont les principaux services employant les jeunes ingénieurs : plus d'un tiers de la promotion 2016. La proportion de femmes y est conforme à celle de l'ensemble des ingénieurs.

En revanche, les femmes sont surreprésentées dans la qualité, les achats-logistique. Elles sont sous-représentées dans les secteurs de l'informatique : le développement des systèmes d'information, les réseaux et l'informatique industrielle.

#### Rémunération hors primes des ingénieurs selon le sexe et le service / département

Promotion 2016 enquêtée en 2017

Service / Département	Hommes	Femmes	Ensemble
R&D, études scientifiques et techniques (autre qu'informatique)	33 611 €	31 689 €	33 006 €
Études - Conseil et expertise	34 361 €	32 375 €	33 738 €
Production - Exploitation	33 231 €	31 906 €	32 810 €
Études et développement en systèmes d'information	35 040 €	33 691 €	34 802 €
Informatique industrielle et technique	33 778 €	33 847 €	33 788 €
Méthodes, contrôle de production, maintenance	33 000 €	31 727 €	32 675 €
Commercial(e) (dont ingénieur(e) d'affaire)	32 898 €	30 482 €	32 135 €
Qualité, hygiène, sécurité, environnement, normalisation, certification	32 062 €	30 266 €	31 106 €
Maîtrise d'ouvrage	34 990 €	34 307 €	34 794 €
Achats, approvisionnements, logistique	33 892 €	32 352 €	33 192 €
Réseaux, intranet, internet, télécommunications	36 409 €	36 520 €	36 426 €
Administration, gestion, finance, comptabilité	36 150 €	29 328 €	33 521 €
...	...	...	...
<b>Ensemble (Service/Dpt renseigné)</b>	<b>33 975 €</b>	<b>31 861 €</b>	<b>33 327 €</b>

Les ingénieurs en R&D non informatique perçoivent des salaires proches de la moyenne.

Les services où les salaires sont les plus hauts sont les réseaux et télécommunications, et la maîtrise d'ouvrage sans écart hommes-femmes.

En études et développement en systèmes d'information, en société de conseil, l'écart de salaire hommes-femmes est plus marqué.

En administration-gestion-finance, les hommes perçoivent en moyenne 7 000 euros de plus que les femmes. Pour les femmes, c'est là où le salaire moyen est le plus bas.

## Service / département d'emploi des managers

### Répartition des managers selon le sexe et le service / département

Promotion 2016 enquêtée en 2017

Service / Département	Hommes	Femmes	Ensemble	% Femmes
Commercial(e) (dont ingénieur(e) d'affaire)	21,2%	16,3%	18,7%	45,2%
Marketing	9,5%	20,9%	15,4%	70,4%
Études - Conseil et expertise	17,3%	12,4%	14,8%	43,5%
Administration, gestion, finance, comptabilité	17,6%	11,6%	14,5%	41,4%
Audit	8,2%	7,5%	7,8%	49,6%
Achats, approvisionnements, logistique	5,0%	7,7%	6,4%	62,5%
Direction générale	6,4%	2,1%	4,2%	26,4%
Communication	2,2%	5,8%	4,1%	74,3%
Ressources humaines	1,7%	5,2%	3,5%	76,3%
Maîtrise d'ouvrage	1,2%	1,7%	1,4%	59,6%
Production - Exploitation	1,4%	1,0%	1,2%	44,8%
Études et développement en systèmes d'information	1,3%	0,9%	1,1%	43,2%
Autre service ou département	6,9%	6,8%	6,9%	51,5%
<b>Ensemble (Service/Dpt renseigné)</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>51,8%</b>

Les services commerciaux, le marketing, les études-conseil et l'administration-gestion- finance emploient les deux tiers des jeunes managers.

Parmi les nouveaux recrutements, la proportion de femmes dépasse les 70 % dans la communication, le marketing, les ressources humaines.

Les hommes sont plus représentés dans la direction générale, l'administration-gestion-finance, les études-conseil.

### Rémunération hors primes des managers selon le sexe et le service / département

Promotion 2016 enquêtée en 2017

Service / Département	Hommes	Femmes	Ensemble
Commercial(e) (dont ingénieur(e) d'affaire)	32 862 €	29 980 €	31 591 €
Marketing	32 625 €	32 138 €	32 283 €
Études - Conseil et expertise	38 971 €	37 498 €	38 318 €
Administration, gestion, finance, comptabilité	36 707 €	34 580 €	35 801 €
Audit	36 044 €	35 446 €	35 764 €
Achats, approvisionnements, logistique	32 094 €	31 866 €	31 945 €
Direction générale	33 513 €	36 405 €	34 438 €
Communication	30 440 €	29 226 €	29 545 €
Ressources humaines	31 005 €	30 007 €	30 247 €
Maîtrise d'ouvrage	35 215 €	35 979 €	35 681 €
Production - Exploitation	33 246 €	30 533 €	31 952 €
Études et développement en systèmes d'information	36 656 €	35 267 €	36 012 €
...	...	...	...
<b>Ensemble (Service/Dpt renseigné)</b>	<b>35 115 €</b>	<b>33 025 €</b>	<b>34 012 €</b>

Les études-conseil offrent les meilleures rémunérations pour les managers hommes et femmes.

A l'opposé, les services de communication accordent les rémunérations les moins élevées ; les hommes et les femmes s'y trouvent à parité pour le salaire, mais les femmes y sont surreprésentées.

Les services/départements, où la présence des femmes est la plus forte sont souvent ceux où leur rémunération moyenne est la plus faible (communication, ressources humaines).



# Création d'entreprise







## 1. Création d'entreprise et projets de création

### Création ou reprise d'entreprise des diplômés enquêtés en 2017

Promotion 2016	Ingénieurs			Managers			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
% diplômés en création d'entreprise	2,8%	1,2%	2,3%	5,7%	2,0%	3,8%	3,8%	1,9%	3,0%
... dont En cours de création / reprise	60,0%	72,8%	62,1%	43,1%	60,0%	47,7%	52,4%	59,6%	54,1%
... dont Créateurs d'entreprise en activité	34,9%	21,0%	32,6%	46,0%	33,0%	42,5%	40,2%	33,9%	38,6%
... dont Repreneurs d'entreprise en activité	3,4%	4,9%	3,6%	2,9%	1,7%	2,6%	3,0%	2,9%	3,0%
... dont Création ou reprise non précisée	1,7%	1,2%	1,6%	8,0%	5,2%	7,3%	4,5%	3,7%	4,3%

Par convention, les diplômés dont l'entreprise est en cours de création ne sont pas inclus parmi ceux qui sont en activité professionnelle.

3 % des diplômés 2016 ont créé leur entreprise ou sont en cours de création, toutes situations confondues. Les managers-hommes sont les plus audacieux : 5,7 % d'entre eux sont concernés.

2,3 % des ingénieurs et 3,8 % des managers ayant répondu à l'enquête sont en création d'entreprise : la création est en cours pour 62 % chez les ingénieurs, pour 48 % chez les managers.

Les repreneurs d'une entreprise en activité sont l'exception. La plupart sont des créateurs d'entreprise (créations pures).

Les ingénieurs créent principalement leur entreprise dans les technologies de l'information et de la communication ou dans le conseil. Les managers favorisent le secteur du commerce mais on les trouve aussi dans les deux secteurs cités pour les ingénieurs.

## 2. Entreprises en cours de création

Le tableau ci-dessous propose la répartition des créations d'entreprise en cours selon la situation du jeune diplômé au moment de l'enquête. Répartis selon leur situation au moment de l'enquête, 14,3 % des projets de création ou de reprise d'entreprise sont portés par des diplômés volontairement sans activité (ils sont en train de créer leur entreprise et y consacrent tout leur temps ; ils ne peuvent donc pas se déclarer actifs, leur entreprise n'étant pas encore déclarée), alors que les jeunes diplômés sans activité ne représentent que 1,9 % des répondants à l'enquête.

Une fois sur deux, le diplômé exerce une activité professionnelle en parallèle de son projet de création d'entreprise. Parmi les ingénieurs, 20 % poursuivent des études.

Promotion 2016	Ingénieurs			Managers			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
En activité professionnelle	45,6%	47,5%	45,9%	57,5%	43,5%	52,7%	49,1%	44,5%	47,9%
Volontariat	1,6%	6,8%	2,6%	6,0%	7,2%	6,4%	3,0%	6,8%	4,0%
En recherche d'emploi	13,3%	11,9%	13,0%	16,4%	21,7%	18,2%	16,0%	18,5%	16,7%
En poursuite d'études (hors thèse)	19,4%	22,0%	19,9%	6,0%	8,7%	6,9%	14,3%	15,1%	14,5%
En thèse	4,0%	3,4%	3,9%	1,5%	0,0%	1,0%	3,0%	1,4%	2,6%
Volontairement sans activité	16,1%	8,5%	14,7%	12,7%	18,8%	14,8%	14,5%	13,7%	14,3%
<b>Ensemble</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>



## Autres situations des diplômés



## 1. Volontariat

### Caractéristiques du volontariat

#### Volontariat selon le type d'école

(Enquête 2017 - Promotion 2016)

% sur promotion	Hommes	Femmes	Ensemble	Répartition
<b>Ingénieurs</b>	3,6%	3,7%	3,6%	58,6%
<b>Managers</b>	5,2%	3,9%	4,5%	38,9%
<b>Ensemble</b>	4,0%	3,8%	3,9%	100,0%

Les volontaires représentent 3,9 % de l'ensemble des diplômés de la dernière promotion.

Les managers y ont relativement davantage recours (4,5 % des managers diplômés en 2016) ; mais sur l'ensemble, 58,6 % des volontaires sont des ingénieurs.

#### Durée du contrat de volontariat

(Enquête 2017 - Promotion 2016)

Durée du contrat	Ingénieurs	Managers	Ensemble
12 mois	45,6%	38,8%	42,8%
18 mois	17,4%	21,4%	18,7%
24 mois	24,8%	34,6%	28,3%
Autres	12,3%	5,2%	10,2%
<b>Ensemble</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>

La durée des contrats de volontariat des managers est sensiblement plus longue que pour les ingénieurs : un tiers d'entre eux ont signé un contrat de 2 ans.

#### 84 % de volontaires internationaux en entreprise

C'est encore plus prépondérant parmi les managers. Chez les femmes ingénieurs, le volontariat civil attire une diplômée sur quatre.

#### Type de volontariat

(Enquête 2017 - Promotion 2016)

Promotion 2016	Ingénieurs			Managers			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Volontariat Civil	6,6%	25,9%	12,8%	0,7%	6,2%	3,2%	4,6%	17,7%	9,6%
Volontariat International en Entreprise	88,4%	64,9%	80,8%	96,4%	88,4%	92,9%	90,6%	73,9%	84,2%
Volontariat International en Administration	1,8%	3,3%	2,3%	1,4%	1,3%	1,4%	2,0%	2,6%	2,3%
Volontariat de Solidarité Internationale	1,2%	3,3%	1,9%	1,4%	2,7%	2,0%	1,4%	3,5%	2,2%
Autre	2,0%	2,5%	2,2%	-	1,3%	0,6%	1,4%	2,2%	1,7%
<b>Ensemble</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>

### Indemnités forfaitaires

#### Allocations perçues par les volontaires

(Enquête 2017 - Promotion 2016)

Allocations annuelles hors Primes	Hommes	Femmes	Ensemble
<b>Ingénieurs</b>	30 282 €	29 002 €	29 922 €
<b>Managers</b>	31 096 €	31 359 €	31 209 €
<b>Ensemble</b>	<b>30 605 €</b>	<b>30 388 €</b>	<b>30 529 €</b>

Les indemnités légales des volontaires internationaux en entreprise sont comprises entre 17 400 € et 52 700 € suivant le pays d'affectation.

## 2. En recherche d'emploi

### Caractéristiques des diplômés en recherche d'emploi

#### Proportion de diplômés par promotion en recherche d'emploi - Enquête 2017

En recherche d'emploi	Ingénieurs			Managers			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Promotion 2016	10,0%	12,7%	10,9%	10,9%	14,1%	12,6%	10,4%	13,5%	11,6%
Promotion 2015	4,7%	5,8%	5,1%	4,2%	6,0%	5,1%	4,7%	6,0%	5,2%
Promotion 2014	2,6%	3,7%	3,0%	2,8%	3,8%	3,3%	2,7%	3,8%	3,2%

Un nouveau diplômé sur neuf est à la recherche d'un emploi au moment de l'enquête, les femmes plus souvent que les hommes.

Après 12-15 mois sur le marché du travail (promotion 2015), 5,2 % des diplômés sont en recherche d'emploi : entre leur première interrogation (en 2016) et celle-ci, certains diplômés de l'avant-dernière promotion ont pu cependant avoir un emploi qu'ils ont quitté depuis, d'autres ont arrêté des études post-diplôme, et d'autres cherchent effectivement un emploi depuis la sortie de l'école.

#### Proportion de diplômés en recherche d'emploi depuis la sortie de l'école - Enquête 2017

En recherche depuis la sortie de l'école	Ingénieurs			Managers			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Promotion 2016	64,5%	64,2%	64,4%	64,0%	65,5%	64,9%	64,8%	64,7%	64,8%
Promotion 2015	35,9%	27,5%	32,6%	38,5%	24,5%	30,3%	36,6%	27,4%	32,3%
Promotion 2014	15,3%	11,5%	13,7%	18,2%	13,1%	15,1%	16,5%	11,8%	14,3%

Les deux tiers des diplômés de 2016 en recherche d'emploi le cherchent depuis la sortie de l'école ; c'est le cas pour un tiers des diplômés de la promotion 2015 ayant déclaré être en recherche d'emploi. Ces derniers représentent en fait 1,5 % de l'ensemble des diplômés de l'avant-dernière promotion interrogés cette année.

### Difficultés dans la recherche d'emploi

Promotion 2016 enquêtée en 2017	Ingénieurs			Managers			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Manque d'expérience professionnelle	62,2%	62,8%	62,4%	51,2%	59,3%	56,0%	58,9%	61,1%	59,9%
Difficultés à trouver des offres d'emploi	38,7%	48,0%	42,2%	40,5%	46,8%	44,2%	40,0%	48,0%	43,7%
Difficultés à mettre en valeur mes compétences	18,3%	17,5%	18,0%	13,3%	15,7%	14,7%	16,7%	16,8%	16,8%
Salaire proposé insuffisant	12,6%	7,6%	10,7%	20,6%	23,3%	22,2%	15,2%	14,9%	15,1%
Mobilité géographique difficile	17,3%	15,1%	16,5%	10,3%	11,7%	11,1%	15,1%	13,1%	14,1%
Formation inadaptée au marché de l'emploi	7,9%	5,0%	6,8%	10,5%	7,3%	8,6%	8,8%	6,4%	7,7%
Méconnaissance des débouchés possibles pour ma formation	6,8%	7,6%	7,1%	9,5%	7,1%	8,1%	7,4%	7,8%	7,6%
Formation mal, ou pas, reconnue par les employeurs	6,9%	4,3%	5,9%	8,7%	8,3%	8,5%	7,5%	6,7%	7,1%
Démarches administratives	8,4%	5,5%	7,3%	7,7%	4,2%	5,6%	8,1%	4,9%	6,6%
Mauvaise maîtrise des techniques de recherche d'emploi	5,9%	3,6%	5,0%	5,4%	3,1%	4,1%	5,7%	3,4%	4,6%
Autre	13,1%	8,1%	11,2%	15,5%	12,4%	13,7%	13,6%	10,2%	12,0%
<b>Part des diplômés en recherche d'emploi ayant répondu à cette question</b>	<b>90,1%</b>	<b>94,3%</b>	<b>91,6%</b>	<b>83,8%</b>	<b>85,7%</b>	<b>84,9%</b>	<b>88,5%</b>	<b>90,3%</b>	<b>89,3%</b>

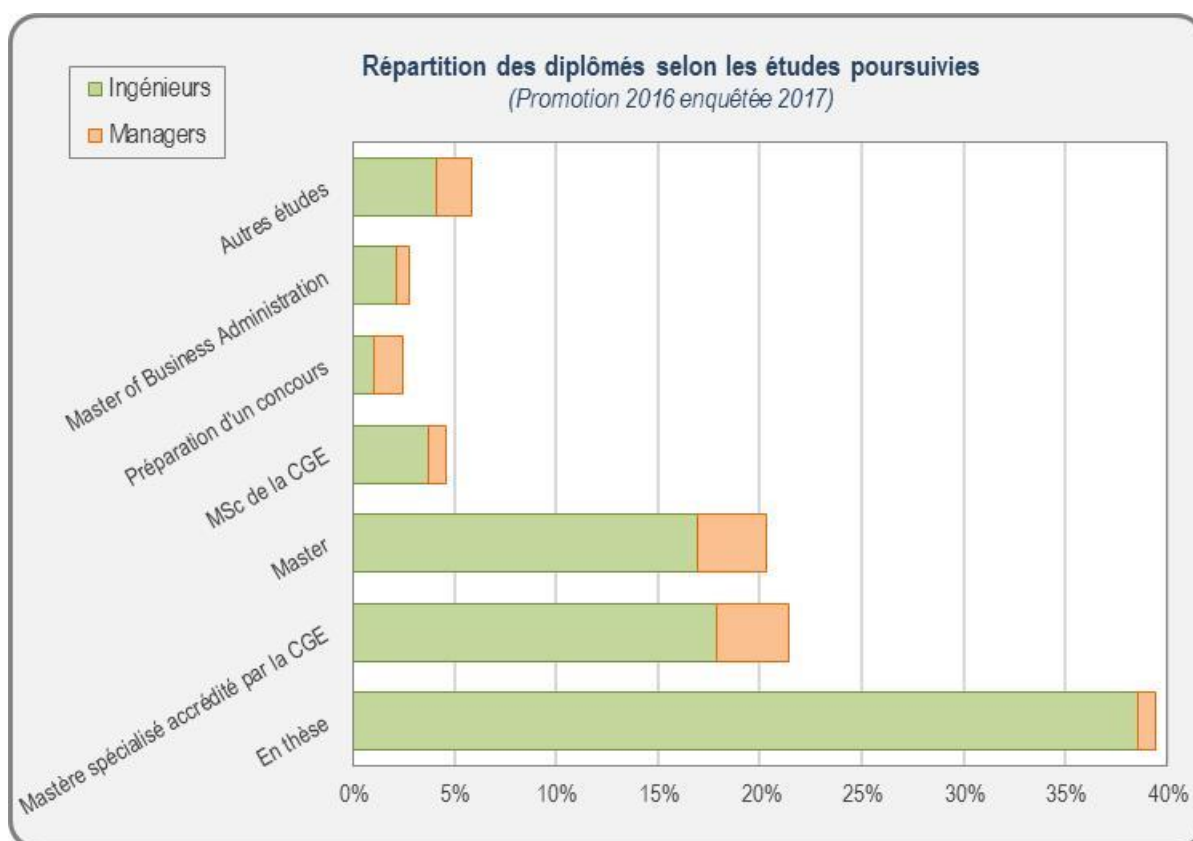
La principale difficulté rencontrée par les diplômés en quête d'un emploi est l'absence d'expérience professionnelle, citée par six diplômés sur dix. Un autre motif invoqué est la difficulté à trouver des offres d'emploi. Mobilité géographique, niveau de salaire, mise en valeur des compétences sont moins souvent citées.

### 3. Poursuite d'études et thèses

#### Poursuite d'études : 12 % des diplômés concernés

La poursuite d'études après l'obtention d'un diplôme délivré par une grande école concerne principalement les ingénieurs. En incluant les thèses, 15,4 % des ingénieurs sortis en 2016 contre seulement 4,9 % des diplômés des écoles de management poursuivent des études.

Au total, les ingénieurs représentent 87 % des jeunes diplômés des Grandes écoles qui poursuivent des études.



La part des thèses est très élevée : elle représente près de 40 % des diplômés en poursuite d'études et concerne essentiellement les ingénieurs. Près de la moitié d'entre eux sont en thèse, 21,2 % en Mastère Spécialisé® accrédité par la CGE et 20,1 % en master, les résultats variant peu selon le sexe.

Les managers qui poursuivent des études se tournent plus vers un master ou un Mastère Spécialisé® accrédité par la CGE.

Promotion 2016 Enquête 2017	Ingénieurs			Managers			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
En thèse	46,5%	44,1%	45,7%	7,2%	6,5%	6,9%	42,0%	35,4%	39,6%
Mastère spécialisé accrédité par la CGE	20,6%	22,3%	21,2%	31,9%	25,3%	28,5%	21,6%	22,4%	21,9%
Master	19,2%	21,9%	20,1%	23,4%	30,2%	26,9%	19,7%	24,0%	21,3%
MSc de la CGE	4,9%	3,5%	4,4%	9,8%	4,5%	7,1%	5,3%	3,5%	4,7%
Préparation d'un concours	1,3%	1,0%	1,2%	11,5%	11,4%	11,5%	2,8%	3,5%	3,1%
Master of Business Administration	2,5%	2,6%	2,5%	3,0%	7,3%	5,2%	2,5%	3,5%	2,9%
Autres études	5,0%	4,7%	4,9%	13,2%	14,7%	14,0%	6,1%	7,6%	6,6%
<b>Ensemble</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>

## Les doctorants

Les diplômés des Grandes écoles préparant une thèse sont en très grande majorité des ingénieurs (97,4 %). Le parcours des ingénieurs, de type scientifique, s'y prête davantage : 7 % des ingénieurs s'inscrivent en thèse après l'obtention de leur diplôme.

Un doctorant sur trois est une femme (proportion équivalente à la part des femmes dans les écoles d'ingénieurs).

Les laboratoires d'accueil des doctorants sont situés en France pour la plupart (83 %).

### Types de thèse des diplômés ayant répondu

(Enquête 2017 - Promotion 2016)

Promotion 2016	Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total
Thèse Cifre	25,4%	21,0%	<b>24,0%</b>
Thèse académique	59,3%	64,2%	<b>60,9%</b>
Autre thèse	15,3%	14,8%	<b>15,1%</b>
<b>Ensemble</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>

### Rémunération selon le type de thèse préparée

(Enquête 2017 - Promotion 2016)

		Cifre	Académique	Autre	Ensemble
Rémunération brute annuelle hors primes	Moyenne	29 054 €	23 290 €	24 701 €	24 900 €
	Médiane	29 906 €	21 394 €	24 490 €	24 000 €

Les thèses Cifre bénéficient en moyenne de meilleures conditions de rémunération.





# Apprentissage des nouveaux diplômés





## 13 % d'apprentis parmi les répondants de la promotion 2016

Promotion 2016 Enquête 2017	Ingénieurs			Managers			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Taux d'apprentis	11,0%	6,7%	9,6%	18,5%	21,1%	19,9%	12,8%	13,3%	13,0%
<b>Apprentis</b>									
Salaire brut annuel moyen Hors primes (France)	33 836 €	31 907 €	33 401 €	34 594 €	32 981 €	33 697 €	34 101 €	32 530 €	33 470 €
<b>Ensemble des diplômés</b>									
Salaire brut annuel moyen Hors primes (France)	33 994 €	31 900 €	33 353 €	35 633 €	33 359 €	34 436 €	34 377 €	32 429 €	33 625 €

La part d'apprentis dans les écoles de management est de 20 % ; elle est de 10 % dans les écoles d'ingénieurs. Le salaire à l'embauche des apprentis est proche de la moyenne nationale, pour les ingénieurs comme pour les managers. Il est cependant inférieur d'environ 1 100 € pour les managers-hommes apprentis par rapport à l'ensemble des managers-hommes.

## Les apprentis entrent directement sur le marché du travail

Promotion 2016 Enquête 2017	Ingénieurs			Managers			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
En activité professionnelle	76,2%	74,5%	75,8%	74,7%	75,2%	75,0%	75,6%	75,1%	75,4%
Volontariat	3,8%	3,3%	3,7%	7,7%	5,8%	6,7%	5,1%	5,2%	5,1%
En recherche d'emploi	7,3%	8,9%	7,6%	10,3%	12,0%	11,2%	8,4%	10,9%	9,4%
En poursuite d'études (Hors thèse)	7,3%	10,5%	8,0%	4,8%	3,9%	4,3%	6,5%	5,8%	6,2%
En thèse	1,7%	1,9%	1,8%	0,1%	0,1%	0,1%	1,1%	0,6%	0,9%
Sans activité volontairement	3,8%	0,9%	3,1%	2,3%	3,0%	2,7%	3,3%	2,4%	2,9%
<b>Ensemble</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>

Les apprentis sont un peu plus souvent en activité professionnelle que l'ensemble des diplômés (respectivement 75,4 % et 70,8 %) et moins souvent en recherche d'emploi (9,4 % contre 11,6 %) et en poursuite d'études (7,1 % contre 11,8 % au niveau national). Moins de 6 mois après l'obtention du diplôme, le taux net d'emploi des apprentis atteint 89,5 % (86,5 % pour l'ensemble des diplômés de la promotion 2016). Leur présence dans l'entreprise facilite sans doute leur insertion professionnelle : un apprenti sur trois est embauché dans son entreprise d'accueil.

Promotion 2016 Enquête 2017	Ingénieurs			Managers			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Apprentissage (embauche dans l'entreprise d'accueil du contrat)	37,5%	42,0%	38,5%	31,7%	30,3%	30,9%	35,5%	33,4%	34,7%
Site Internet spécialisé dans l'emploi (APEC, ...)	13,7%	17,7%	14,6%	11,2%	14,5%	13,0%	12,7%	14,9%	13,6%
Relations personnelles	9,3%	5,6%	8,5%	9,7%	9,4%	9,5%	9,5%	9,1%	9,3%
Candidature spontanée	8,3%	8,2%	8,2%	8,7%	8,8%	8,7%	8,6%	8,6%	8,6%
Sites Internet d'entreprises	5,4%	5,2%	5,4%	7,7%	11,6%	9,9%	6,1%	9,2%	7,4%
Démarché(e) par un "chasseur de têtes"	8,7%	5,6%	8,0%	7,3%	5,8%	6,4%	8,1%	5,5%	7,1%
Réseaux sociaux (Viadeo, LinkedIn, ...)	6,9%	5,6%	6,6%	6,7%	6,5%	6,6%	6,9%	6,5%	6,7%
Service Emploi de votre Ecole	2,2%	2,6%	2,3%	2,2%	1,8%	2,0%	2,2%	2,3%	2,3%
Forum de votre école	0,8%	2,0%	1,1%	4,2%	3,1%	3,6%	2,0%	2,6%	2,2%
Stage année césure, année professionnalisante	0,5%	0,7%	0,6%	3,3%	3,8%	3,6%	1,5%	3,0%	2,1%
Réseau des anciens élèves	1,1%	1,6%	1,2%	2,8%	2,2%	2,5%	1,7%	2,2%	1,9%
J'ai créé / repris une entreprise	2,3%	0,7%	1,9%	2,3%	0,7%	1,4%	2,3%	0,7%	1,7%
Stage de fin d'études	2,3%	1,3%	2,1%	1,2%	0,8%	1,0%	1,9%	1,0%	1,5%
Concours	0,2%	0,3%	0,2%	0,7%	0,4%	0,5%	0,3%	0,4%	0,4%
Autre	0,9%	1,0%	0,9%	0,5%	0,3%	0,4%	0,8%	0,5%	0,7%
<b>Ensemble</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>



# Annexes



## 1. Répartition des emplois et salaires moyens par secteur d'activité

### Ingénieurs

#### Répartition des ingénieurs dans les secteurs d'activité

Promotion 2016 enquêtée en 2017

Secteur d'activité	Hommes	Femmes	Ensemble	% Femmes
Sociétés de conseil, Bureaux d'études, Ingénierie	18,0%	16,3%	17,5%	28,2%
Industrie automobile, aéronautique, navale, ferroviaire	15,6%	9,9%	13,9%	21,6%
Activités informatiques et services d'information (TIC Services)	12,7%	7,3%	11,1%	20,0%
Construction, BTP	6,9%	7,0%	6,9%	30,7%
Énergie (Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné)	5,8%	4,8%	5,5%	26,4%
Industrie des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC)	5,9%	2,3%	4,8%	14,3%
Industrie agroalimentaire	2,1%	8,8%	4,1%	64,7%
Activités financières et d'assurance	4,1%	3,2%	3,9%	25,4%
Autres industries (bois, imprimerie, fabrication, réparation et installation de machines et d'équipements, ...)	3,3%	2,1%	2,9%	21,4%
Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques	2,5%	2,9%	2,6%	33,0%
Recherche-développement scientifique	2,6%	2,6%	2,6%	29,9%
Industrie chimique	1,7%	4,5%	2,5%	53,5%
Métallurgie et fabrication de produits métalliques à l'exception des machines et des équipements	2,3%	1,4%	2,1%	21,3%
Commerce	1,8%	2,4%	2,0%	36,9%
Télécommunications	2,2%	1,2%	1,9%	19,3%
Industrie pharmaceutique	1,0%	3,7%	1,8%	61,5%
Administration d'État, Collectivités territoriales, Hospitalière	1,3%	2,0%	1,5%	39,4%
Agriculture, sylviculture et pêche	1,1%	2,4%	1,5%	47,9%
Transports (Services)	1,5%	1,5%	1,5%	30,9%
Enseignement, recherche	1,2%	2,1%	1,4%	43,3%
Fabrication de textiles, industries de l'habillement, industrie du cuir et de la chaussure	0,6%	1,8%	0,9%	59,1%
Activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, de contrôle et d'analyses techniques	0,7%	1,3%	0,9%	45,2%
Production et distribution d'eau assainissement, gestion des déchets et dépollution	0,5%	1,3%	0,7%	55,4%
Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique ainsi que d'autres produits minéraux non métalliques	0,6%	0,9%	0,7%	38,3%
Santé humaine et action sociale	0,5%	1,0%	0,6%	48,9%
Activités immobilières	0,4%	0,3%	0,4%	28,0%
Édition, audiovisuel et diffusion	0,4%	0,2%	0,4%	18,4%
Industries extractives	0,3%	0,3%	0,3%	31,1%
Arts, spectacles et activités récréatives	0,3%	0,4%	0,3%	39,5%
Hébergement et restauration	0,1%	0,4%	0,2%	65,4%
Tourisme	0,2%	0,1%	0,2%	22,7%
Autres secteurs	1,9%	3,6%	2,4%	45,6%
<b>Ensemble</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>30,3%</b>

#### Regroupement par grand secteur d'activité :

Agriculture, sylviculture et pêche	1,1%	2,4%	1,5%	47,9%
Construction-BTP	6,9%	7,0%	6,9%	30,7%
Industrie	39,6%	41,8%	40,3%	31,5%
Services	50,5%	45,2%	48,9%	28,1%
Autres secteurs	1,9%	3,6%	2,4%	45,6%
<b>Ensemble</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>30,3%</b>

## Salaire brut annuel moyen hors primes des ingénieurs dans les secteurs d'activité

Promotion 2016 enquêtée en 2017 - Lieu de travail en France

Secteurs d'activité	Hommes	Femmes	Ensemble
Sociétés de conseil, Bureaux d'études, Ingénierie	34 320 €	32 812 €	33 898 €
Industrie automobile, aéronautique, navale, ferroviaire	33 988 €	33 874 €	33 964 €
Activités informatiques et services d'information (TIC Services)	34 299 €	33 742 €	34 187 €
Construction, BTP	32 514 €	32 297 €	32 446 €
Énergie (Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné)	34 439 €	34 438 €	34 439 €
Industrie des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC)	36 055 €	34 786 €	35 861 €
Industrie agroalimentaire	30 072 €	28 568 €	29 100 €
Activités financières et d'assurance	39 944 €	37 122 €	39 165 €
Autres industries (bois, imprimerie, fabrication, réparation et installation de machines et d'équipements, ...)	32 438 €	31 977 €	32 337 €
Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques	33 432 €	32 160 €	33 017 €
Recherche-développement scientifique	32 869 €	30 515 €	32 220 €
Industrie chimique	33 168 €	33 171 €	33 170 €
Métallurgie et fabrication de produits métalliques à l'exception des machines et des équipements	33 412 €	32 007 €	33 104 €
Commerce	31 703 €	29 516 €	30 797 €
Télécommunications	35 688 €	36 509 €	35 837 €
Industrie pharmaceutique	34 681 €	33 415 €	33 904 €
Administration d'État, Collectivités territoriales, Hospitalière	32 172 €	27 054 €	30 047 €
Agriculture, sylviculture et pêche	29 814 €	26 207 €	28 021 €
Transports (Services)	34 712 €	32 162 €	33 939 €
Enseignement, recherche	28 838 €	25 164 €	27 182 €
Fabrication de textiles, industries de l'habillement, industrie du cuir et de la chaussure	32 382 €	28 885 €	30 250 €
Activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, de contrôle et d'analyses techniques	34 582 €	29 045 €	31 870 €
Production et distribution d'eau assainissement, gestion des déchets et dépollution	32 770 €	29 909 €	31 033 €
Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique ainsi que d'autres produits minéraux non métalliques	33 845 €	32 741 €	33 383 €
Santé humaine et action sociale	34 915 €	31 313 €	33 089 €
Activités immobilières	34 681 €	35 389 €	34 878 €
Édition, audiovisuel et diffusion	**	**	**
Industries extractives	**	**	**
Arts, spectacles et activités récréatives	**	**	**
Hébergement et restauration	**	**	**
Tourisme	**	**	**
<b>Ensemble *</b>	<b>33 975 €</b>	<b>31 896 €</b>	<b>33 341 €</b>

\* Secteur activité renseigné

\*\* Non significatif

### Répartition des managers dans les secteurs d'activité

Promotion 2016 enquêtée en 2017

Secteur d'activité	Hommes	Femmes	Ensemble	% Femmes
Activités financières et d'assurance	21,4%	14,1%	17,7%	41,1%
Sociétés de conseil, Bureaux d'études, Ingénierie	19,2%	15,0%	17,1%	45,3%
Commerce	8,4%	11,1%	9,8%	58,3%
Industrie agroalimentaire	4,3%	6,7%	5,6%	62,2%
Activités informatiques et services d'information (TIC Services)	6,0%	4,9%	5,4%	46,0%
Activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, de contrôle et d'analyses techniques	5,1%	5,0%	5,0%	51,0%
Industrie des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC)	5,0%	3,5%	4,2%	42,7%
Édition, audiovisuel et diffusion	2,9%	3,5%	3,2%	56,2%
Fabrication de textiles, industries de l'habillement, industrie du cuir et de la chaussure	1,8%	4,5%	3,2%	72,8%
Industrie automobile, aéronautique, navale, ferroviaire	3,3%	2,6%	2,9%	45,4%
Industrie chimique	1,4%	3,0%	2,2%	68,3%
Industrie pharmaceutique	1,2%	2,2%	1,7%	65,7%
Transports (Services)	1,9%	1,3%	1,6%	42,5%
Tourisme	0,9%	2,0%	1,5%	69,4%
Autres industries (bois, imprimerie, fabrication, réparation et installation de machines et d'équipements, ...)	1,4%	1,5%	1,5%	52,5%
Activités immobilières	1,7%	1,2%	1,4%	43,2%
Hébergement et restauration	1,3%	1,5%	1,4%	54,9%
Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques	0,9%	1,7%	1,3%	65,5%
Arts, spectacles et activités récréatives	1,4%	1,1%	1,3%	46,2%
Construction, BTP	1,4%	1,1%	1,2%	46,1%
Énergie (Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné)	1,2%	1,2%	1,2%	50,5%
Télécommunications	0,8%	1,5%	1,2%	65,3%
Santé humaine et action sociale	0,9%	1,1%	1,0%	55,4%
Métallurgie et fabrication de produits métalliques à l'exception des machines et des équipements	0,6%	0,9%	0,7%	61,0%
Administration d'État, Collectivités territoriales, Hospitalière	0,7%	0,6%	0,7%	49,1%
Enseignement, recherche	0,7%	0,6%	0,7%	50,0%
Agriculture, sylviculture et pêche	0,1%	0,4%	0,3%	77,3%
Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique ainsi que d'autres produits minéraux non métalliques	0,2%	0,2%	0,2%	50,0%
Production et distribution d'eau assainissement, gestion des déchets et dépollution	0,2%	0,2%	0,2%	50,0%
Industries extractives	0,1%	0,1%	0,1%	54,5%
Recherche-développement scientifique	0,1%	0,1%	0,1%	50,0%
Autres secteurs	3,3%	5,3%	4,3%	63,1%
<b>Ensemble</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>51,3%</b>

#### Regroupement par grand secteur d'activité :

Agriculture, sylviculture et pêche	0,1%	0,4%	0,3%	77,3%
Construction-BTP	1,4%	1,1%	1,2%	46,1%
Industrie	20,8%	26,6%	23,8%	57,4%
Services	74,4%	66,5%	70,4%	48,6%
Autres secteurs	3,3%	5,3%	4,3%	63,1%
<b>Ensemble</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>51,3%</b>



## Salaire brut annuel moyen hors primes des managers dans les secteurs d'activité

Promotion 2016 enquêtée en 2017 - Lieu de travail en France

Secteur d'activité	Hommes	Femmes	Ensemble
Activités financières et d'assurance	39 424 €	36 565 €	38 207 €
Sociétés de conseil, Bureaux d'études, Ingénierie	38 571 €	36 794 €	37 745 €
Commerce	32 056 €	30 850 €	31 335 €
Industrie agroalimentaire	32 157 €	31 146 €	31 527 €
Activités informatiques et services d'information (TIC Services)	35 069 €	33 227 €	34 189 €
Activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, de contrôle et d'analyses techniques	35 810 €	35 533 €	35 672 €
Industrie des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC)	35 023 €	34 050 €	34 584 €
Édition, audiovisuel et diffusion	32 974 €	30 602 €	31 564 €
Fabrication de textiles, industries de l'habillement, industrie du cuir et de la chaussure	32 191 €	30 658 €	31 023 €
Industrie automobile, aéronautique, navale, ferroviaire	33 899 €	34 268 €	34 057 €
Industrie chimique	36 524 €	34 986 €	35 450 €
Industrie pharmaceutique	36 088 €	34 098 €	34 806 €
Transports (Services)	32 297 €	31 578 €	31 963 €
Tourisme	28 553 €	28 724 €	28 691 €
Autres industries (bois, imprimerie, fabrication, réparation et installation de machines et d'équipements, ...)	32 930 €	32 462 €	32 702 €
Activités immobilières	35 471 €	35 756 €	35 606 €
Hébergement et restauration	30 306 €	29 065 €	29 568 €
Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques	31 040 €	29 690 €	30 105 €
Arts, spectacles et activités récréatives	29 316 €	28 030 €	28 682 €
Construction, BTP	35 506 €	32 048 €	33 777 €
Énergie (Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné)	34 949 €	35 049 €	34 996 €
Télécommunications	34 787 €	31 248 €	32 466 €
Santé humaine et action sociale	31 731 €	28 996 €	30 196 €
Métallurgie et fabrication de produits métalliques à l'exception des machines et des équipements	33 287 €	33 138 €	33 193 €
Administration d'État, Collectivités territoriales, Hospitalière	31 013 €	29 137 €	30 134 €
Enseignement, recherche	32 029 €	28 066 €	29 991 €
Agriculture, sylviculture et pêche	**	**	**
Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique ainsi que d'autres produits minéraux non métalliques	**	**	**
Production et distribution d'eau assainissement, gestion des déchets et dépollution	**	**	**
Industries extractives	**	**	**
Recherche-développement scientifique	**	**	**
<b>Ensemble *</b>	<b>35 639 €</b>	<b>33 347 €</b>	<b>34 433 €</b>

\* Secteur activité renseigné

\*\* Non significatif

## 2. Répartition des emplois des sociétés de conseil-bureaux d'études, ingénierie selon le secteur d'activité de l'entreprise d'intervention

Dans les tableaux ci-après, les diplômés employés dans les sociétés de conseil, bureaux d'études et ingénierie sont répartis dans le secteur d'activité de l'entreprise dans laquelle ils interviennent (secteur d'intervention) ou demeurent dans le secteur sociétés de conseil et bureaux d'études s'ils ont déclaré « multi-secteurs ».

### Ingénieurs

#### Secteur d'intervention des sociétés de conseil et des bureaux d'études pour les ingénieurs

Promotion 2016 enquêtée en 2017

Secteur d'activité	Hommes	Femmes	Ensemble	% Femmes
Sociétés de conseil, Bureaux d'études, Ingénierie	32,7%	36,6%	33,8%	30,6%
Industrie automobile, aéronautique, navale, ferroviaire	20,2%	12,2%	18,0%	19,2%
Activités informatiques et services d'information (TIC Services)	8,1%	6,5%	7,6%	24,2%
Énergie (Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné)	6,3%	5,2%	6,0%	24,7%
Activités financières et d'assurance	4,5%	3,1%	4,1%	21,2%
Construction, BTP	3,2%	5,1%	3,7%	38,5%
Industrie des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC)	4,0%	1,5%	3,3%	12,5%
Industrie pharmaceutique	1,3%	4,8%	2,3%	58,9%
Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques	1,4%	2,6%	1,8%	41,9%
Transports (Services)	1,4%	2,2%	1,6%	37,5%
Télécommunications	1,6%	0,9%	1,4%	17,6%
Production et distribution d'eau assainissement, gestion des déchets et dépollution	0,7%	2,6%	1,3%	58,1%
Recherche-développement scientifique	1,5%	0,7%	1,3%	16,1%
Agriculture, sylviculture et pêche	0,5%	2,0%	0,9%	63,6%
Industrie agroalimentaire	0,6%	1,5%	0,9%	47,6%
Industrie chimique	1,0%	0,6%	0,9%	19,0%
Administration d'État, Collectivités territoriales, Hospitalière	0,6%	1,5%	0,8%	50,0%
Autres industries (bois, imprimerie, fabrication, réparation et installation de machines et d'équipements, ...)	0,9%	0,4%	0,8%	15,8%
Santé humaine et action sociale	0,6%	0,7%	0,6%	33,3%
Activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, de contrôle et d'analyses techniques	0,5%	0,7%	0,5%	38,5%
Commerce	0,7%	0,1%	0,5%	7,7%
Métallurgie et fabrication de produits métalliques à l'exception des machines et des équipements	0,5%	0,4%	0,5%	25,0%
Activités immobilières	0,3%	0,3%	0,3%	25,0%
Industries extractives	0,2%	0,4%	0,3%	42,9%
Fabrication de textiles, industries de l'habillement, industrie du cuir et de la chaussure	0,2%	0,3%	0,2%	33,3%
Autres secteurs	6,6%	7,0%	6,7%	29,4%
<b>Ensemble *</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>28,2%</b>

\* Secteur activité finale renseigné

## Managers

### Secteur d'intervention des sociétés de conseil et des bureaux d'études pour les managers

Promotion 2016 enquêtée en 2017

Secteur d'activité	Hommes	Femmes	Ensemble	% Femmes
Sociétés de conseil, Bureaux d'études, Ingénierie	56,0%	60,2%	57,9%	47,1%
Activités financières et d'assurance	12,5%	9,0%	10,9%	37,3%
Activités informatiques et services d'information (TIC Services)	4,4%	4,6%	4,5%	46,0%
Industrie des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC)	4,2%	1,9%	3,1%	27,3%
Industrie automobile, aéronautique, navale, ferroviaire	3,6%	1,7%	2,8%	28,2%
Commerce	2,9%	1,4%	2,2%	29,0%
Administration d'État, Collectivités territoriales, Hospitalière	1,4%	1,3%	1,4%	42,1%
Industrie pharmaceutique	1,2%	1,4%	1,3%	50,0%
Énergie (Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné)	1,3%	0,9%	1,1%	37,5%
Télécommunications	1,0%	0,8%	0,9%	38,5%
Industrie agroalimentaire	0,4%	1,1%	0,7%	70,0%
Activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, de contrôle et d'analyses techniques	0,7%	0,6%	0,6%	44,4%
Activités immobilières	0,3%	0,8%	0,5%	71,4%
Construction, BTP	0,5%	0,3%	0,4%	33,3%
Transports (Services)	0,5%	0,3%	0,4%	33,3%
Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques	0,0%	0,6%	0,3%	100,0%
Édition, audiovisuel et diffusion	0,4%	0,2%	0,3%	25,0%
Santé humaine et action sociale	0,4%	0,2%	0,3%	25,0%
Autres secteurs	8,3%	12,7%	10,3%	55,9%
<b>Ensemble *</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>45,3%</b>

\* Secteur activité finale renseigné

### 3. Liste des écoles ayant participé à l'enquête jeunes diplômés 2017

Liste des écoles ayant participé à l'enquête insertion des jeunes diplômés 2017	Site Web de l'établissement
<b>Agrocampus Ouest</b> Institut supérieur des sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage	<a href="http://www.agrocampus-ouest.fr">http://www.agrocampus-ouest.fr</a>
<b>AgroParisTech</b> Institut des sciences et industries du vivant et de l'environnement	<a href="http://www.agroparistech.fr">http://www.agroparistech.fr</a>
<b>AgroSup Dijon</b> Institut National Supérieur des Sciences Agronomiques, de l'Alimentation et de l'Environnement	<a href="http://www.agrosupdijon.fr">http://www.agrosupdijon.fr</a>
<b>Arts et Métiers ParisTech</b>	<a href="https://artsetmetiers.fr/">https://artsetmetiers.fr/</a>
<b>AUDENCIA Nantes</b> École de management de Nantes	<a href="http://www.audencia.com">http://www.audencia.com</a>
<b>BBS</b> Brest Business School	<a href="http://brest-bs.com/">http://brest-bs.com/</a>
<b>Bordeaux INP - Bordeaux Sciences Agro</b> École Nationale Supérieure des Sciences Agronomiques de Bordeaux Aquitaine	<a href="http://www.agro-bordeaux.fr">http://www.agro-bordeaux.fr</a>
<b>Bordeaux INP - ENSC</b> École nationale supérieure de Cognitique	<a href="https://www.ensc.fr">https://www.ensc.fr</a>
<b>Bordeaux INP - ENSEIRB-MATMECA</b> École nationale supérieure d'électronique, informatique et de radiocommunications de Bordeaux	<a href="http://www.enseirb-matmeca.fr">http://www.enseirb-matmeca.fr</a>
<b>Bordeaux INP - ENSGTI</b> École nationale supérieure en génie des technologies industrielles	<a href="http://ensgti.univ-pau.fr">http://ensgti.univ-pau.fr</a>
<b>BSB</b> Burgundy School of Business	<a href="https://www.bsb-education.com/">https://www.bsb-education.com/</a>
<b>CELSA Paris-Sorbonne</b> École des hautes études en sciences de l'information et de la communication	<a href="http://www.celsa.fr">http://www.celsa.fr</a>
<b>Centrale-Supelec</b>	<a href="http://www.ecp.fr">http://www.ecp.fr</a>
<b>CFJ</b> Centre de Formation des Journalistes	<a href="http://www.cfjparis.com/">http://www.cfjparis.com/</a>
<b>Chimie ParisTech</b> École nationale supérieure de chimie de Paris	<a href="http://www.enscp.fr">http://www.enscp.fr</a>
<b>CPE Lyon</b> École supérieure de chimie physique électronique de Lyon	<a href="http://www.cpe.fr">http://www.cpe.fr</a>
<b>EBI</b> École de biologie industrielle	<a href="http://www.ebi-edu.com">http://www.ebi-edu.com</a>
<b>EC Lille</b> École centrale de Lille	<a href="http://www.ec-lille.fr">http://www.ec-lille.fr</a>
<b>EC Lyon</b> École centrale de Lyon	<a href="http://www.ec-lyon.fr">http://www.ec-lyon.fr</a>
<b>EC Marseille</b> École centrale de Marseille	<a href="http://www.centrale-marseille.fr">http://www.centrale-marseille.fr</a>
<b>EC Nantes</b> École centrale de Nantes	<a href="http://www.ec-nantes.fr">http://www.ec-nantes.fr</a>
<b>ECAM Lyon</b>	<a href="https://www.ecam.fr/fr/ecam-lyon">https://www.ecam.fr/fr/ecam-lyon</a>
<b>ECAM Rennes</b>	<a href="http://www.ecam-rennes.fr">http://www.ecam-rennes.fr</a>
<b>ECE</b> École centrale d'électronique	<a href="http://www.ece.fr">http://www.ece.fr</a>
<b>École de design Nantes Atlantique</b>	<a href="http://www.lecolededesign.com">http://www.lecolededesign.com</a>
<b>Ecole des ponts ParisTech</b> École nationale des ponts et chaussées	<a href="http://www.enpc.fr">http://www.enpc.fr</a>

Liste des écoles ayant participé à l'enquête insertion des jeunes diplômés 2017	Site Web de l'établissement
<b>ECPM</b> École européenne de chimie polymères et matériaux de Strasbourg	<a href="http://www.ecpm.unistra.fr">http://www.ecpm.unistra.fr</a>
<b>EDC</b> École des dirigeants et créateurs d'entreprises	<a href="http://www.edcparis.edu/">http://www.edcparis.edu/</a>
<b>EDHEC Business School</b>	<a href="http://www.edhec.com">http://www.edhec.com</a>
<b>EFREI</b> École française d'électronique et d'informatique	<a href="http://www.efrei.fr">http://www.efrei.fr</a>
<b>EI.CESI</b> École d'ingénieurs du Cesi	<a href="http://www.eicesi.fr">http://www.eicesi.fr</a>
<b>EIGSI</b> École d'ingénieurs en génie des systèmes industriels	<a href="http://www.eigsi.fr">http://www.eigsi.fr</a>
<b>EISTI</b> École internationale des sciences du traitement de l'information	<a href="https://eisti.fr/">https://eisti.fr/</a>
<b>EIVP</b> École des ingénieurs de la ville de Paris	<a href="http://www.eivp-paris.fr">http://www.eivp-paris.fr</a>
<b>EM-Lyon Business School</b> École de management de Lyon	<a href="http://www.em-lyon.com">http://www.em-lyon.com</a>
<b>EM Normandie</b> École de management de Normandie	<a href="http://www.ecole-management-normandie.fr">http://www.ecole-management-normandie.fr</a>
<b>EM Strasbourg</b> École de management de Strasbourg	<a href="http://www.em-strasbourg.eu">http://www.em-strasbourg.eu</a>
<b>EME</b> École des métiers de l'environnement	<a href="http://www.ecole-eme.fr">http://www.ecole-eme.fr</a>
<b>ENAC</b> École nationale de l'aviation civile	<a href="http://www.enac.fr">http://www.enac.fr</a>
<b>ENGEES</b> École nationale du génie de l'eau et de l'environnement de Strasbourg	<a href="http://engees.unistra.fr">http://engees.unistra.fr</a>
<b>ENIB</b> École nationale d'ingénieurs de Brest	<a href="http://www.enib.fr">http://www.enib.fr</a>
<b>ENIM</b> École nationale d'ingénieurs de Metz	<a href="http://www.enim.fr">http://www.enim.fr</a>
<b>ENISE</b> École nationale d'ingénieurs de Saint Étienne	<a href="http://www.enise.fr">http://www.enise.fr</a>
<b>ENSA PB</b> Ecole nationale supérieure d'Architecture de Paris-Belleville	<a href="http://www.paris-belleville.archi.fr/">http://www.paris-belleville.archi.fr/</a>
<b>ENSAE ParisTech</b> École nationale de la statistique et de l'administration économique	<a href="http://www.ensae.fr">http://www.ensae.fr</a>
<b>ENSAI</b> École nationale de la statistique et de l'analyse de l'information	<a href="http://www.ensai.fr">http://www.ensai.fr</a>
<b>ENSAIA</b> École nationale supérieure d'agronomie et des industries alimentaires	<a href="http://www.ensaia.inpl-nancy.fr">http://www.ensaia.inpl-nancy.fr</a>
<b>ENSAIT</b> École nationale supérieure des Arts et Industries Textiles	<a href="http://www.ensait.fr">http://www.ensait.fr</a>
<b>ENSAM</b> École Nationale Supérieure d'Architecture Montpellier	<a href="http://www.montpellier.archi.fr/">http://www.montpellier.archi.fr/</a>
<b>ENSASE</b> École nationale supérieure d'architecture de Saint-Étienne	<a href="http://www.st-etienne.archi.fr/">www.st-etienne.archi.fr/</a>
<b>ENSC Lille</b> École nationale supérieure de chimie de Lille	<a href="http://www.ensc-lille.fr">http://www.ensc-lille.fr</a>
<b>ENSC Montpellier</b> École nationale supérieure de chimie de Montpellier	<a href="http://www.enscm.fr">http://www.enscm.fr</a>

Liste des écoles ayant participé à l'enquête insertion des jeunes diplômés 2017	Site Web de l'établissement
<b>ENSC Mulhouse</b> École nationale supérieure de chimie de Mulhouse	<a href="http://www.enscmu.uha.fr">http://www.enscmu.uha.fr</a>
<b>ENSC Rennes</b> École nationale supérieure de chimie de Rennes	<a href="http://www.ensc-rennes.fr">http://www.ensc-rennes.fr</a>
<b>ENSCI</b> École nationale supérieure de céramique industrielle	<a href="http://www.ensci.fr">http://www.ensci.fr</a>
<b>ENSEA</b> École nationale supérieure de l'électronique et de ses applications	<a href="http://www.ensea.fr">http://www.ensea.fr</a>
<b>ENSEM</b> École nationale supérieure d'électricité et de mécanique	<a href="http://www.fly2ensem.com">http://www.fly2ensem.com</a>
<b>ENSG - Géologie</b> École nationale supérieure de géologie	<a href="http://www.ensg.inpl-nancy.fr">http://www.ensg.inpl-nancy.fr</a>
<b>ENSG - Géomatique</b> École nationale des sciences géographiques	<a href="http://www.ensg.eu">http://www.ensg.eu</a>
<b>ENSGSI</b> École nationale supérieure en génie des systèmes industriels	<a href="http://www.ensgsi.univ-lorraine.fr">http://www.ensgsi.univ-lorraine.fr</a>
<b>ENSIAME</b> École nationale supérieure d'ingénieurs en informatique automatique mécanique énergétique électronique	<a href="http://www.univ-valenciennes.fr/ensiame">http://www.univ-valenciennes.fr/ensiame</a>
<b>ENSIC</b> École nationale supérieure des industries chimiques de Nancy	<a href="http://www.ensic.inpl-nancy.fr">http://www.ensic.inpl-nancy.fr</a>
<b>ENSICAEN</b> École nationale supérieure d'ingénieurs de Caen & Centre de recherche	<a href="http://www.ensicaen.fr">http://www.ensicaen.fr</a>
<b>ENSIIE</b> École nationale supérieure d'informatique pour l'industrie et l'entreprise	<a href="http://www.ensiie.fr">http://www.ensiie.fr</a>
<b>ENSISA</b> École nationale supérieure d'ingénieurs Sud Alsace	<a href="http://www.ensisa.uha.fr">http://www.ensisa.uha.fr</a>
<b>ENSMM</b> École nationale supérieure de mécanique et des microtechniques	<a href="http://www.ens2m.fr">http://www.ens2m.fr</a>
<b>ENSSAT</b> École nationale supérieure des sciences appliquées et de technologie	<a href="http://www.enssat.fr">http://www.enssat.fr</a>
<b>ENSTA Bretagne</b> École nationale supérieure de techniques avancées Bretagne	<a href="http://www.ensta-bretagne.fr">http://www.ensta-bretagne.fr</a>
<b>ENSTA ParisTech</b> École nationale supérieure de techniques avancées ParisTech	<a href="http://www.ensta.fr">http://www.ensta.fr</a>
<b>ENSTIB</b> École nationale supérieure des technologies et industries du bois	<a href="http://www.enstib.uhp-nancy.fr">http://www.enstib.uhp-nancy.fr</a>
<b>ENTPE</b> École nationale des travaux publics de l'Etat	<a href="http://www.entpe.fr">http://www.entpe.fr</a>
<b>EPF</b> École d'ingénieur-e-s	<a href="http://www.epf.fr">http://www.epf.fr</a>
<b>EPITA</b> École pour l'informatique et les techniques avancées	<a href="http://www.epita.fr/">http://www.epita.fr/</a>
<b>ESA</b> École supérieure d'agriculture d'Angers	<a href="http://www.groupe-esa.com">http://www.groupe-esa.com</a>
<b>ESA Paris</b> École spéciale d'architecture	<a href="http://www.esa-paris.fr">http://www.esa-paris.fr</a>
<b>ESAIP</b> École supérieure angevine d'informatique et de productique	<a href="http://www.esaip.org">http://www.esaip.org</a>
<b>ESB</b> École supérieure du bois	<a href="http://www.ecoledubois.fr">http://www.ecoledubois.fr</a>
<b>ESC Clermont</b> École supérieure de commerce de Clermont	<a href="http://www.esc-clermont.fr/">http://www.esc-clermont.fr/</a>

Liste des écoles ayant participé à l'enquête insertion des jeunes diplômés 2017	Site Web de l'établissement
<b>ESC La Rochelle</b> École supérieure de commerce de La Rochelle	<a href="http://www.esc-larochelle.fr">http://www.esc-larochelle.fr</a>
<b>ESC Pau</b> École supérieure de commerce de Pau	<a href="http://www.esc-pau.fr">http://www.esc-pau.fr</a>
<b>ESC Troyes</b> École supérieure de commerce de Troyes	<a href="http://www.groupe-esc-troyes.com">http://www.groupe-esc-troyes.com</a>
<b>ESCE</b> École supérieure du commerce extérieur	<a href="http://www.esce.fr">http://www.esce.fr</a>
<b>ESCOM</b> École supérieure de chimie organique et minérale	<a href="http://www.escom.fr">http://www.escom.fr</a>
<b>ESCP Europe</b>	<a href="http://www.escpeurope.eu">http://www.escpeurope.eu</a>
<b>ESDES</b> École supérieure de commerce et de management	<a href="http://www.esdes.fr">http://www.esdes.fr</a>
<b>ESEO</b> Grande École d'Ingénieurs généralistes	<a href="http://www.eseo.fr">http://www.eseo.fr</a>
<b>ESIEA</b> École supérieure d'informatique électronique automatique	<a href="http://www.esiea.fr">http://www.esiea.fr</a>
<b>ESIEE Amiens</b> École supérieure d'ingénieurs en électrotechnique et électronique	<a href="http://www.esiee-amiens.fr">http://www.esiee-amiens.fr</a>
<b>ESIEE Paris</b> École d'ingénieurs	<a href="http://www.esiee.fr">http://www.esiee.fr</a>
<b>ESIGELEC</b> École supérieure d'ingénieurs en génie électrique	<a href="http://www.esigelec.fr">http://www.esigelec.fr</a>
<b>ESIGETEL</b> École d'ingénieur en sciences du numérique	<a href="http://www.esigetel.fr">http://www.esigetel.fr</a>
<b>ESILV</b> École supérieure d'ingénieurs Léonard-de-Vinci	<a href="http://www.esilv.fr/">http://www.esilv.fr/</a>
<b>ESITC Caen</b> École supérieure des travaux de la construction de Caen	<a href="http://www.esitc-caen.fr">http://www.esitc-caen.fr</a>
<b>ESME Sudria</b> École d'ingénieurs	<a href="http://www.esme.fr">http://www.esme.fr</a>
<b>ESSEC Business School</b> École supérieure des sciences économiques et commerciales	<a href="http://www.essec.fr">http://www.essec.fr</a>
<b>ESSTIN</b> École supérieure des sciences et technologies de l'ingénieur de Nancy	<a href="https://www.esstin.univ-lorraine.fr">https://www.esstin.univ-lorraine.fr</a>
<b>ESTACA</b> École supérieure des techniques aéronautiques et de construction automobile	<a href="http://www.estaca.fr">http://www.estaca.fr</a>
<b>ESTIA</b> École supérieure des technologies industrielles avancées	<a href="http://www.estia.fr">http://www.estia.fr</a>
<b>Grenoble Ecole de management</b>	<a href="http://www.grenoble-em.com">http://www.grenoble-em.com</a>
<b>Grenoble INP - ENSE3</b> École nationale supérieure de l'énergie, l'eau et l'environnement	<a href="http://ense3.grenoble-inp.fr">http://ense3.grenoble-inp.fr</a>
<b>Grenoble INP - ENSIMAG</b> École nationale supérieure d'informatique et de mathématiques appliquées	<a href="http://ensimag.grenoble-inp.fr">http://ensimag.grenoble-inp.fr</a>
<b>Grenoble INP - ESISAR</b> École d'ingénieurs en systèmes embarqués (électronique, automatique et informatique)	<a href="http://esisar.grenoble-inp.fr">http://esisar.grenoble-inp.fr</a>
<b>Grenoble INP - Génie industriel</b> École nationale supérieure de génie industriel	<a href="http://genie-industriel.grenoble-inp.fr">http://genie-industriel.grenoble-inp.fr</a>
<b>Grenoble INP - PAGORA</b> École internationale du papier, de la communication imprimée et des biomatériaux	<a href="http://pagora.grenoble-inp.fr">http://pagora.grenoble-inp.fr</a>

Liste des écoles ayant participé à l'enquête insertion des jeunes diplômés 2017	Site Web de l'établissement
<b>Grenoble INP - PHELMA</b> École nationale supérieure de physique, électronique, matériaux de Grenoble	<a href="http://phelma.grenoble-inp.fr">http://phelma.grenoble-inp.fr</a>
<b>Groupe ISA Lille</b> Institut supérieur d'agriculture	<a href="http://www.isa-lille.fr">http://www.isa-lille.fr</a>
<b>HEC Paris</b> Groupe HEC	<a href="http://www.hec.fr">http://www.hec.fr</a>
<b>HEI</b> École des hautes études d'ingénieur	<a href="http://www.hei.fr">http://www.hei.fr</a>
<b>ICAM Lille</b> Institut catholique d'arts et métiers de Lille	<a href="http://www.icam.fr">http://www.icam.fr</a>
<b>ICAM Nantes</b> Institut catholique d'arts et métiers de Nantes	<a href="http://www.icam.fr">http://www.icam.fr</a>
<b>ICAM Toulouse</b> Institut catholique d'arts et métiers de Toulouse	<a href="http://www.icam.fr">http://www.icam.fr</a>
<b>ICD International Business School</b> Institut international du commerce et du développement	<a href="http://www.icd-ecoles.com/">http://www.icd-ecoles.com/</a>
<b>ICN Business School</b>	<a href="http://www.icn-groupe.fr">http://www.icn-groupe.fr</a>
<b>IEP Lille</b> Sciences Po Lille	<a href="http://www.sciencespo-lille.eu/">http://www.sciencespo-lille.eu/</a>
<b>IESEG</b> School of management	<a href="http://www.ieseg.fr">http://www.ieseg.fr</a>
<b>IFP School</b> Institut français du pétrole	<a href="http://www.ifp-school.com">http://www.ifp-school.com</a>
<b>IMT Atlantique</b> (issue de la fusion de l'École nationale supérieure des mines de Nantes et de Télécom Bretagne)	<a href="https://www.imt-atlantique.fr/">https://www.imt-atlantique.fr/</a>
<b>INSA CVL</b> Institut national des sciences appliquées Centre Val de Loire	<a href="http://www.insa-centrevaldeloire.fr">http://www.insa-centrevaldeloire.fr</a>
<b>INSA Lyon</b> Institut national des sciences appliquées de Lyon	<a href="http://www.insa-lyon.fr">http://www.insa-lyon.fr</a>
<b>INSA Rennes</b> Institut national des sciences appliquées de Rennes	<a href="http://www.insa-rennes.fr">http://www.insa-rennes.fr</a>
<b>INSA Rouen</b> Institut national des sciences appliquées de Rouen	<a href="https://www.insa-rouen.fr">https://www.insa-rouen.fr</a>
<b>INSA Strasbourg</b> Institut national des sciences appliquées de Strasbourg	<a href="http://www.insa-strasbourg.fr">http://www.insa-strasbourg.fr</a>
<b>INSA Toulouse</b> Institut national des sciences appliquées de Toulouse	<a href="http://www.insa-toulouse.fr">http://www.insa-toulouse.fr</a>
<b>INSEEC Business School</b>	<a href="https://www.inseec-bs.com/">https://www.inseec-bs.com/</a>
<b>Institut d'Optique</b> Graduate School	<a href="http://www.institutoptique.fr">http://www.institutoptique.fr</a>
<b>IPAG Business School</b> Institut de préparation à l'administration et à la gestion	<a href="https://www.ipag.fr/">https://www.ipag.fr/</a>
<b>ISAE-ENSMA</b> École nationale supérieure de mécanique et d'aérotechnique	<a href="https://www.ensma.fr/">https://www.ensma.fr/</a>
<b>ISAE-SUPAERO</b> Institut supérieur de l'aéronautique et de l'espace	<a href="http://www.isae.fr">http://www.isae.fr</a>
<b>ISARA Lyon</b> Institut supérieur d'agriculture et d'agroalimentaire Rhône-Alpes	<a href="http://www.isara.fr">http://www.isara.fr</a>
<b>ISC Paris</b> Institut supérieur du commerce, Paris	<a href="http://www.iscparis.fr">http://www.iscparis.fr</a>



Liste des écoles ayant participé à l'enquête insertion des jeunes diplômés 2017	Site Web de l'établissement
<b>ISEN Brest</b> Institut supérieur de l'électronique et du numérique de Brest	<a href="http://www.isen.fr/brest.asp">http://www.isen.fr/brest.asp</a>
<b>ISEN Lille</b> Institut supérieur de l'électronique et du numérique de Lille	<a href="http://www.isen.fr/lille.asp">http://www.isen.fr/lille.asp</a>
<b>ISEN Toulon</b> Institut supérieur de l'électronique et du numérique de Toulon	<a href="http://www.isen.fr/toulon">http://www.isen.fr/toulon</a>
<b>ISEP</b> Institut supérieur d'électronique de Paris	<a href="http://www.isep.fr">http://www.isep.fr</a>
<b>ISG</b> Institut Supérieur de Gestion	<a href="http://www.isg.fr/">http://www.isg.fr/</a>
<b>ISIT</b> Institut de management et de communication interculturels	<a href="http://www.isit-paris.fr">http://www.isit-paris.fr</a>
<b>ISMANS</b> Institut supérieur des matériaux et mécaniques avancés	<a href="http://www.ismans.fr">http://www.ismans.fr</a>
<b>ITECH Lyon</b> Institut textile et chimique de Lyon	<a href="http://www.itech.fr">http://www.itech.fr</a>
<b>KEDGE Business School</b>	<a href="http://www.kedgebs.com/fr">http://www.kedgebs.com/fr</a>
<b>Mines Albi</b> École des mines d'Albi Carmaux	<a href="http://www.enstimac.fr">http://www.enstimac.fr</a>
<b>Mines Alès</b> École des mines d'Alès	<a href="http://www.mines-ales.fr">http://www.mines-ales.fr</a>
<b>Mines Douai</b> École des mines de Douai	<a href="http://www2.mines-douai.fr">http://www2.mines-douai.fr</a>
<b>Mines Nancy</b> École des mines de Nancy	<a href="http://www.mines-nancy.univ-lorraine.fr">http://www.mines-nancy.univ-lorraine.fr</a>
<b>Mines ParisTech</b> École des mines de Paris	<a href="http://www.mines-paristech.fr">http://www.mines-paristech.fr</a>
<b>Mines Saint Etienne</b> École des mines de Saint-Étienne	<a href="http://www.mines-stetienne.fr">http://www.mines-stetienne.fr</a>
<b>Montpellier Business School</b>	<a href="http://www.montpellier-bs.com/">http://www.montpellier-bs.com/</a>
<b>Montpellier SupAgro</b> Centre international d'études supérieures en sciences agronomiques	<a href="http://www.supagro.fr">http://www.supagro.fr</a>
<b>NEOMA Business School</b>	<a href="http://www.neoma-bs.fr">http://www.neoma-bs.fr</a>
<b>ONIRIS</b> École nationale vétérinaire, agroalimentaire et de l'alimentation Nantes-Atlantique	<a href="http://www.oniris-nantes.fr">http://www.oniris-nantes.fr</a>
<b>Polytech Clermont-Ferrand</b> Centre universitaire des sciences et techniques	<a href="http://polytech.univ-bpclermont.fr">http://polytech.univ-bpclermont.fr</a>
<b>Polytech Grenoble</b> École polytechnique universitaire de Grenoble	<a href="http://www.polytech-grenoble.fr">http://www.polytech-grenoble.fr</a>
<b>Polytech Lille</b> École polytechnique universitaire de Lille	<a href="http://www.polytech-lille.fr">http://www.polytech-lille.fr</a>
<b>Polytech Marseille - ESIL</b> École Supérieure d'Ingénieurs de Luminy	<a href="http://www.polytech-marseille.fr">http://www.polytech-marseille.fr</a>
<b>Polytech Montpellier</b> École polytechnique universitaire de Montpellier	<a href="http://www.polytech.univ-montp2.fr">http://www.polytech.univ-montp2.fr</a>
<b>Polytech Nantes</b> École polytechnique de l'université de Nantes	<a href="http://www.polytech.univ-nantes.fr">http://www.polytech.univ-nantes.fr</a>
<b>Polytech Orléans</b> École polytechnique de l'université d'Orléans	<a href="http://www.univ-orleans.fr/polytech">http://www.univ-orleans.fr/polytech</a>

Liste des écoles ayant participé à l'enquête insertion des jeunes diplômés 2017	Site Web de l'établissement
<b>Polytech Tours</b> École polytechnique de l'université de Tours	<a href="http://polytech.univ-tours.fr">http://polytech.univ-tours.fr</a>
<b>PSB</b> Paris School of Business	<a href="http://www.psbedu.paris">http://www.psbedu.paris</a>
<b>SIGMA Clermont</b> (issue de la fusion de l'IFMA et de l'ENSCCF)	<a href="http://www.sigma-clermont.fr/">http://www.sigma-clermont.fr/</a>
<b>SKEMA Business school</b>	<a href="http://www.skema-bs.fr">http://www.skema-bs.fr</a>
<b>SUPMECA</b> Institut Supérieur de Mécanique de Paris	<a href="http://www.supmeca.fr">http://www.supmeca.fr</a>
<b>TBS</b> Toulouse business school	<a href="http://www.tbs-education.fr">http://www.tbs-education.fr</a>
<b>Télécom EM</b> Télécom École de Management	<a href="http://www.telecom-em.eu">http://www.telecom-em.eu</a>
<b>Télécom Lille</b>	<a href="http://www.telecom-lille.fr">http://www.telecom-lille.fr</a>
<b>Télécom ParisTech</b>	<a href="http://www.telecom-paristech.fr">http://www.telecom-paristech.fr</a>
<b>Télécom Physique Strasbourg</b> École nationale supérieure de physique de Strasbourg	<a href="http://www.telecom-physique.fr">http://www.telecom-physique.fr</a>
<b>Télécom SudParis</b>	<a href="http://www.telecom-sudparis.eu">http://www.telecom-sudparis.eu</a>
<b>Toulouse INP - EI PURPAN</b> École d'ingénieurs de Purpan	<a href="http://www.purpan.fr">http://www.purpan.fr</a>
<b>Toulouse INP - ENIT</b> École nationale d'ingénieurs de Tarbes	<a href="http://www.enit.fr">http://www.enit.fr</a>
<b>Toulouse INP - ENSAT</b> École nationale supérieure agronomique de Toulouse	<a href="http://www.ensat.fr">http://www.ensat.fr</a>
<b>Toulouse INP - ENSEEIHT</b> École nationale supérieure d'électrotechnique, d'électronique, d'informatique, d'hydraulique et des télécommunications	<a href="http://www.enseeiht.fr">http://www.enseeiht.fr</a>
<b>Toulouse INP - ENSIACET</b> École nationale supérieure des ingénieurs en arts chimiques et technologiques	<a href="http://www.ensiacet.fr">http://www.ensiacet.fr</a>
<b>UniLaSalle</b> Institut polytechnique LaSalle Beauvais-ESITPA	<a href="https://www.unilasalle.fr/">https://www.unilasalle.fr/</a>
<b>UTC</b> Université de technologie de Compiègne	<a href="https://www.utc.fr/">https://www.utc.fr/</a>
<b>UTT</b> Université de technologie de Troyes	<a href="http://www.utt.fr">http://www.utt.fr</a>

